

Le Conseil de la Nation adopte le projet de loi de Finances 2015

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Jeudi 13 Novembre 2014 - 20 Muharam 1436 - N° 779 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

ALGÉRIE-VENEZUELA

Le Président Bouteflika reçoit le ministre vénézuélien des relations extérieures



Page 28

RÉUNION DE LA GRANDE COMMISSION MIXTE ALGÉRO-ÉGYPTIENNE

M. Sellal depuis hier au Caire

Page 6-7

LIBYE-MALI-ALGÉRIE-ONU

L'envoyé spécial des Nations unies en Libye bientôt en Algérie

p.6-7

Transport **Tassili Airlines** au cœur de l'Afrique



La compagnie aérienne nationale Tassili Airlines (TAL) a obtenu son certificat d'adhésion à l'Association des compagnies aériennes africaines (Afra), lui conférant une dimension africaine. «Nous avons présenté un dossier d'adhésion qui a été accepté par l'Afra. Il est important que TAL devienne membre de cette association, lui conférant la vocation d'une compagnie africaine», a indiqué à l'APS le P-DG de TAL, Fayçal Khellil, en marge d'une cérémonie organisée à cette occasion.

Page 4



M. EL HACHEMI ASSAD, PRÉSIDENT DU HCA, INVITÉ DU FORUM DE DK NEWS



3 axes prioritaires

Pages 8-9

EDUCATION 240 000 fonctionnaires du secteur de l'éducation nationale bénéficieront de promotions avant fin 2014

Page 3

MOBILIS Commercialisation dès décembre de la 3G à Ghardaïa, Tamanrasset, Béchar et Adrar

Page 4

OMS **SANTÉ**
53% des femmes sont obèses en Algérie

Pages 14-15

ORAN
Ablation d'une tumeur maligne de **25 kilos** de la cuisse d'une patiente !

Page 13

FOOTBALL
QUALIFICATIONS DE LA CAN-2015 : Algérie- Ethiopie LES VERTS poursuivent activement leur préparation

Page 26

ANP **3 622** mines datant de l'ère coloniale détruites durant le mois d'octobre

Page 4

Grandes entreprises, PME-PMI, Professions libérales, Professionnels du bâtiment, Métiers de services, Commerçants, Artisans

Un diagnostic assurances spécialement dédié aux

PROFESSIONNELS
RAPIDE, GRATUIT ET SANS ENGAGEMENT

Alliance PRO
Les assurances par des professionnels pour des professionnels.

www.allianceassurances.com.dz

Prenez RDV 021 379 379

ALLIANCE ASSURANCES

Météo



Régions Nord : 21° à Alger

Temps passagèrement nuageux avec localement quelques pluies en cours de journée.

Les vents seront généralement modérés.
La mer sera agitée à localement forte.

Régions Sud : 32° à Tamanrasset

Temps passagèrement nuageux du Nord Sahara vers les Oasis. Ailleurs, temps ensoleillé. Les vents seront faibles à modérés avec quelques soulèvements de sable sur les Oasis.

CE MATIN À RIADH EL FETH

Inauguration du Salon «Les TIC au service de la sûreté du citoyen»



A l'occasion de la célébration du 60^e anniversaire du déclenchement de la révolution du 1^{er} Novembre 1954, le ministère de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication organise en collaboration avec la Direction générale de la Sécurité nationale un Salon sous le thème «les TIC au service de la sûreté du citoyen». Le Salon sera inauguré par la ministre de la Poste et des TIC, Mme Zohra Derdouri, et le général-major Abdelghani Hamel, Directeur général de la Sécurité nationale, ce matin à 9h à l'esplanade Riadh El Feth à Alger.

CONFÉRENCE NATIONALE DU CONSENSUS

Rencontre demain ANR-FFS

Dans le cadre de la conférence nationale du consensus, le parti de l'Alliance nationale républicaine (ANR), recevra demain vendredi 14 novembre à 10h30 au siège national du parti, une délégation du Front des forces socialistes.



COMPLEXE CULTUREL DE CHENOUA

Exposition «Le prix de la liberté»



Le Complexe culturel de l'artiste Abdelwahab Salim de Chenoua (Tipasa), accueillera jusqu'au 14 novembre une exposition de photos de moudjahidin lors de la guerre de libération nationale entre 1954 et 1962, intitulée «Le prix de la liberté».

LES 15 ET 16 NOVEMBRE À L'ESAA

2^e Forum de l'Enseignement supérieur

Suite au premier succès du Forum de l'Enseignement supérieur organisé en 2013, l'Institut français d'Algérie, le lycée international Alexandre Dumas et l'Ecole supérieure algérienne des affaires organisent les 15 et 16 novembre à l'Esaa sise au Pins Maritimes, Alger, la deuxième édition du Forum de l'Enseignement supérieur.

PARLEMENT

L'APN reprend ses travaux en séance plénière consacrée aux questions orales

L'Assemblée populaire nationale (APN) reprendra ses travaux ce matin en séance plénière consacrée aux questions orales adressées aux membres du gouvernement, indique un communiqué de l'APN. Les questions orales seront adressées au Premier ministre (2), ainsi qu'aux ministres de la Justice, garde des Sceaux (2), des Transports (2), et du Travail,



de l'emploi et de la sécurité sociale (3), ajoute le communiqué.



Mobilis lance l'opération «La 3G à la portée de tous !»



A l'occasion de la célébration du 1^{er} anniversaire du lancement de la 3G, Mobilis lance dès aujourd'hui et jusqu'au 03 Janvier 2015, son opération de proximité «La 3G à la portée de tous!». Cette opération qui a pour but la promotion des nouveaux services, offres et produits de la 3G+ de Mobilis, ciblera non seulement les 19 wilayas déjà couvertes en 3G, mais aussi les 16 nouvelles wilayas prévues à compter de Décembre 2014, par un programme d'initiation et de vulgarisation de cette technologie. L'opération « La 3G à la portée de tous ! », est désormais la première action lancée en Algérie pour l'entame de la 2^e année de la 3G dans le pays. Mobilis sera à partir du 15 décembre le seul et unique opérateur à couvrir 35 wilayas, conformément au programme de déploiement arrêté au niveau de l'Autorité de régulation (Arpt). L'opération s'étendra sur plus de cinquante jours au niveau des wilayas ciblées selon le programme suivant : les 19 wilayas déjà couvertes en 3G «année 2013» : du 12 au 29/11/2014. Les 16 nouvelles wilayas prévues pour la 2^e année : du 01/12/2014 au 03/01/2015.

Horaires des prières

Jeudi 20 Moharram 1436

	Max	Min
Alger	21°	18°
Oran	22°	15°
Annaba	21°	12°
Béjaïa	22°	17°
Tamanrasset	32°	13°

EDUCATION

240 000 fonctionnaires du secteur de l'éducation nationale bénéficieront de promotions avant fin 2014



240.000 fonctionnaires du secteur de l'éducation nationale bénéficieront d'une promotion, avant la fin de l'année en cours, soit près de 40% de l'ensemble des personnels du secteur, a-t-on appris mercredi du ministère de l'éducation nationale.

Ces promotions, qui s'effectueront dans le cadre d'inscriptions sur les listes de qualifications ou de concours professionnels ou internes, visent à améliorer les conditions des travailleurs du secteur, tout corps confondu, selon les précisions apportées, lors d'une conférence de presse, par l'inspecteur général du ministère, Mesguem Nedjadi et le directeur des ressources humaines, Abdellahakim Bousahla.

Concernant le corps enseignant, 800 enseignants du technique bénéficieront d'une promotion directe au grade d'enseignant du secondaire. Quant aux services économiques qui comptent 14.400 fonctionnaires, près de 6.000 postes budgétaires ont été ouverts dans le cadre de la promotion aux différents grades d'intendants, ont précisé les deux responsables, évaluant l'enveloppe financière consacrée aux promotions à «plusieurs centaines de milliards de centimes».

Le ministère de l'éducation nationale procédera, à la fin de l'année en cours, à la promotion de 118.734 postes dont 17.066 postes, à travers l'inscription par concours internes, prévue le 4 décembre 2014 et 101.668 à travers l'inscription sur la liste de qualifications, outre l'intégration systématique des enseignants des cycles primaire et moyen et leur promotion au grade d'enseignant principal, selon un document distribué à la presse.

Tous les bénéficiaires de ces promotions suivront une formation continue conformément au dispositif de formation mis en place par le ministère pour l'année 2014-2015. A une question sur le taux de satisfaction par le ministère des revendications des syndicats, M. Mesguem a affirmé que «le dialogue est en cours et se tient de façon continue en vue de régler tous les problèmes soulevés», soulignant qu'une autre rencontre était prévue le 15 novembre.

Une question sur la surcharge des classes, le responsable a indiqué que ce phénomène était répandu dans les régions urbaines, les villes et les nouvelles villes «où la priorité a été accordée à l'attribution de logements, au détriment de la finalisation des travaux de réalisation d'établissements éducatifs».

Le problème de la surcharge touche «près de 2% des classes du cycle primaire, 4% des classes du cycle moyen et 10% des classes du secondaire», insistant sur la nécessité de revoir la liste des projets relative aux établissements éducatifs et de respecter les délais de réception des projets entamés», a-t-il ajouté.

COLLECTIVITÉS LOCALES

Belaïz plaide pour la participation des citoyens à la gestion des affaires locales

«La participation des citoyens à la gestion des affaires locales est un droit consacré par la Constitution et par les codes communal et de wilaya, a précisé M. Belaïz lors de l'installation d'un groupe de travail composé de représentants de tous les secteurs ministériels, d'élus et de certaines institutions.

Le législateur algérien «a accordé une importance majeure à la démocratie participative en la consacrant dans la Constitution et les différentes lois», a-t-il ajouté, estimant que «le moment est venu pour trouver des mécanismes et des dispositifs qui permettent d'appliquer les textes de loi consacrant le droit du citoyen de participer à la prise de décision au niveau local».

Il existe plus de cinq articles clairs en ce sens dans les codes communal et de wilaya, dont celui relatif au droit du citoyen d'assister aux délibérations des assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW), a-t-il précisé.

«La participation du citoyen à la gestion des affaires de sa commune est stipulée dans les lois mais n'est pas appliquée faute de mécanismes appropriés», a déploré M. Belaïz.

Il a, à cet égard, rappelé que le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, avait instruit le gouvernement de promouvoir la démocratie participative et de trouver des méca-

nismes à cet effet. Il s'agit d'ailleurs d'un axe majeur du plan d'action du gouvernement adopté par le parlement, a-t-il indiqué. Concernant le plan d'action du groupe de travail, M. Belaïz a fait savoir que sa mission consistait à trouver des

mécanismes et des dispositifs «qui permettent l'exercice de droits consacrés par la Constitution et instituent un principe démocratique fondamental, celui de la participation du citoyen à la gestion des affaires locales». Le groupe est chargé

d'«étudier et d'enrichir les propositions soumises par des cadres du ministère de l'Intérieur», a ajouté le ministre. M. Belaïz a, à cet effet, appelé les membres du groupe à procéder à une étude «exhaustive» et «approfondie» pour trouver des mécanismes à mettre à la disposition des citoyens, des associations et des comités de quartier afin de leur permettre de participer à la gestion de leurs affaires dans les APC et APW. Le ministre a également exhorté les membres du groupe de travail à s'acquitter de leur mission en toute liberté, dans la transparence et sans restrictions ni préalables et en ayant recours à des experts, le cas échéant.

Les résultats seront soumis au gouvernement pour examen et approbation avant leur concrétisation sur le terrain.

Installation d'un groupe de travail chargé de la mise en place de mécanismes sur la gestion des affaires locales

Un groupe de travail interministériel chargé de la mise en place de mécanismes permettant aux citoyens d'exercer leur droit constitutionnel portant participation à la gestion des affaires locales, a été installé mardi à Alger.

La cérémonie d'installation a été présidée par le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Belaïz.

L'installation de ce groupe élargi aux élus locaux et aux représentants de la société civile vient en application des instructions du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, lesquelles ont été mises en avant par le plan d'action du Gouvernement à même de concrétiser le concept de démocratie participative conformément aux spécificités locales et permettre aux citoyens de participer de manière effective à la vie politique et socio-économique du pays.

HAMID GERINE :

Une vaste stratégie adoptée pour la consécration de l'information de proximité

Le ministre de la Communication, Hamid Grine, a fait état, mardi à Tamanrasset, d'une vaste stratégie adoptée par son secteur visant la consécration de l'information de proximité. S'exprimant lors d'un point de presse, au niveau du nouveau siège de la direction régionale de télédiffusion (TDA) lors de sa visite de travail dans la wilaya, le ministre a mis en exergue l'importance que revêt l'information de proximité et la mission dévolue, dans ce cadre, aux entreprises d'information publiques. «Le secteur de la Communication s'appuie actuellement sur une large stratégie visant la consécration de l'information de proximité pour se rapprocher du citoyen, prendre en charge ses préoccupations et consacrer son droit à l'information», a affirmé le ministre. A ce titre, M. Grine a fait part, en attendant l'entrée en service de l'imprimerie de presse de Tamanrasset, de la signature prochaine d'une convention avec la compagnie aérienne Air-Algérie pour l'achèvement quotidien d'un certain nombre de titres de la presse nationale vers la wilaya de Tamanrasset, afin de permettre à ses habitants de suivre l'actualité. Le ministre a, par ailleurs, mis l'accent sur l'importance de la formation des journalistes en vue de leur permettre de se perfectionner et de se mettre au diapason des mutations technologiques que connaît le monde de la communication moderne, signalant, à ce propos, qu'une action est actuellement en cours pour la formation de près de 4.000 journalistes

de différents organes de la presse publique. Auparavant, M. Grine a visité le siège de la radio Ahaggar, où une présentation lui a été faite sur les conditions de son fonctionnement, avant d'inspecter le projet de l'imprimerie de presse, située au quartier «El-Wiam» et dont il a appelé les responsables concernés à veiller, dans sa réalisation, au respect du cachet architectural et des spécificités culturelles de la région. Occupant une surface de 3.090 m2, cette nouvelle structure s'est vue accorder, au titre du programme spécial de développement des régions du Sud, un financement de 400 millions DA pour sa réalisation, a-t-on expliqué à la délégation ministérielle. Le ministre a ensuite inspecté le siège du centre de TDA où d'amples explications lui ont été fournies sur le champ de couverture assuré par l'entreprise, les projets en perspectives pour lever les zones d'ombre encore existantes, sachant que le taux de couverture radiophonique actuel est à l'ordre de 95%. La délégation ministérielle a poursuivi sa tournée par une visite au bureau de wilaya de l'entreprise Algérie Presse Service, où elle s'est enquise des missions et activités d'information assurées par cette structure au niveau de cette vaste région dans l'extrême sud du pays. Le ministre a clôturé sa tournée de travail et d'inspection d'une journée dans la wilaya par une visite à la Maison de l'Imzad de l'association culturelle «Sauvez l'Imzad», ainsi que le musée national du parc culturel de l'Ahaggar.

GHARDAÏA ▶

Mise en service d'un réseau de télésurveillance dans les communes

Un réseau de télésurveillance a été mis en service mercredi dans quatre communes (Ghardaïa, Bounoura, Guerrara et Berriane) de la wilaya de Ghardaïa, a constaté un journaliste de l'APS.

Ce dispositif de sécurité s'inscrit dans le cadre d'une stratégie mise en place par les pouvoirs publics pour préserver l'ordre public, dissuader les auteurs d'actes de van-

dalisme, d'incendie, de braquages et aider dans les enquêtes sur ces actes, ont indiqué des responsables chargés de ce réseau.

Ce réseau de vidéosurveillance, qui capte et conserve les images sur un support numérique, a été mis en place dans des lieux et accès ouverts au public, en vue d'assurer un objectif de prévention des atteintes à la sécurité des biens et des per-

sonnes, de nuit comme de jour, a-t-on expliqué. Le dispositif permet d'identifier à distance et en ligne les auteurs d'actes délictuels, sur la base d'images, et de les enregistrer grâce à des caméras fixes et mobiles, étanches et anti-vandalisme, implantées dans des sites publics étudiés, selon la même source. Ce dispositif de surveillance s'inscrit dans le cadre de l'application

des directives annoncées à Ghardaïa par le premier ministre, Abdelmalek Sellal, en juin dernier, en vue de rétablir la quiétude dans la région et mettre un terme aux malheureux événements qu'elle a connus. De nombreuses personnes approchées par l'APS estiment que ce dispositif dissuasif vient à point nommé pour mettre un terme aux différents actes pro-

vocateurs qui tentent de porter atteinte à la quiétude et au calme que connaît la région de Ghardaïa. Des gérants de structures touristiques s'en félicitent et espèrent qu'il contribuera à une reprise de activités et de la dynamique de l'économie locale basée sur l'artisanat, le tourisme et le thermalisme.

APS

COLLOQUE À GHARDAÏA Plaidoyer pour la création d'une fondation «Cheikh Tfycéche»

Les participants à un colloque international sur la personnalité du savant du rite Ibadite Cheikh Abi Ishaq Ibrahim Tfycéche, tenue à l'Université de Ghardaïa, ont plaidé mercredi pour la création d'une fondation dédiée à cette personnalité religieuse, au regard de son héritage inestimable dans le domaine culturel et culturel Ibadite. Les participants ont, dans leurs recommandations au terme des travaux, insisté sur la valeur des travaux légués par le savant du rite Ibadite qui doivent constituer «une référence» pour les jeunes générations, les chercheurs et les universitaires. Durant les deux jours de ce deuxième colloque organisé par la faculté des Lettres et de Langues de l'université de Ghardaïa, en collaboration avec le laboratoire sud algérien sur l'histoire et la civilisation islamique, les intervenants ont mis en exergue les qualités de Cheikh Tfycéche, éminente figure du rite Ibadite, en valorisant son attachement aux préceptes sacrés de l'Islam et à l'unité nationale. Les conférenciers et intervenants, issus de différentes universités nationales et étrangères (Oman, Irak, Jordanie et Tunisie) ont souligné le rôle du savant dans la mise en place d'une méthodologie de vulgarisation et d'explication du Saint Coran et sa contribution en faveur des causes arabes et islamiques. Ils ont, en outre, exhorté les média à promouvoir les œuvres de ce savant de l'Islam et sa pensée pour permettre aux générations futures de s'imprégner des valeurs qu'il a véhiculé. Issu d'une famille de savoir, Cheikh Abi Ishaq Ibrahim Tfycéche (1888-1965) est né à Béni-Isguen (Ghardaïa), où il a étudié le Coran, avant de poursuivre ses études à Alger et à l'Université El-Zeitouna de Tunis. En marge des interventions des conférenciers, qui ont été ponctuées par des poèmes religieux, une exposition de livres, de travaux de recherches et autres documents d'ouléma Ibadites a été organisée.

MDN Arrestation de 12 contrebandiers dont des étrangers dans le sud du pays

Douze contrebandiers de nationalités algérienne, libyenne et malienne ont été arrêtés récemment par les services de sécurité dans le sud du pays, indique mardi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et la lutte contre la contrebande et le crime organisé, un détachement des gardes-frontières relevant du secteur opérationnel de l'Amenas/4ème Région militaire, a arrêté le 10 novembre 2014 à 7h00 du matin, suite à une embuscade dressée près de la localité de Tin Khrifane (wilaya d'Illizi), six (6) personnes dont un (1) algérien et cinq (5) de nationalité libyenne et a saisi un véhicule tout-terrain», précise la même source. «Par ailleurs et au niveau de la 6ème Région militaire, des éléments de la Gendarmerie nationale, suite à une patrouille menée près des frontières à In Guezzam, le 9 novembre 2014 à 13h00, ont saisi deux véhicules tout-terrains, un véhicule touristique et une quantité de denrées alimentaires destinées à la contrebande», ajoute le communiqué.

«Le même jour à 16h00, des éléments de la Gendarmerie nationale ont appréhendé, à Ti-miaouine/secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar, trois (3) personnes de nationalité malienne», relève le ministère. «De même, un détachement des forces de l'Armée nationale populaire, relevant du secteur opérationnel de Tamanrasset, a appréhendé le 10 novembre 2014 à 08h00, trois (3) contrebandiers de nationalité algérienne et a saisi un véhicule touristique et des téléphones portables et satellitaires de type Thuraya», note le MDN.

TRANSPORT AERIEN

Tassili Airlines adhère à l'Association des compagnies aériennes africaines

La compagnie aérienne nationale Tassili Airlines (TAL) a obtenu son certificat d'adhésion à l'Association des compagnies aériennes africaines (Afra), lui conférant une dimension africaine.



«Nous avons présenté un dossier d'adhésion qui a été accepté par l'Afra. Il est important que TAL devienne membre de cette association, lui conférant la vocation d'une compagnie africaine», a indiqué à l'APS le P-DG de TAL, Fayçal Khelil, en marge d'une cérémonie officielle organisée à cette occasion.

Cette démarche «permettra à Tassili Airlines d'établir des relations de partenariat avec des compagnies africaines et de bénéficier du support logistique, de formation et de la notoriété de l'Afra laquelle est membre d'associations aériennes internationales», a-t-il

expliqué. De son côté, le secrétaire général de l'Afra, Elijah Chingosho, s'est félicité de l'adhésion de TAL à cette organisation africaine, «ce qui contribue aux efforts consentis pour faciliter l'essor du transport aérien en Afrique et préserver les parts de marchés des compagnies aériennes africaines dans leur continent».

Il a aussi invité Tassili Airlines à participer à tous les projets de l'Afra notamment l'achat groupé du flot afin de réduire les coûts de ce combustible au profit des compagnies africaines et de faire face à la concurrence au niveau

mondial. Filiale à 100% du groupe Sonatrach, TAL est devenue en novembre 2012 membre de l'Organisation arabe des transporteurs aériens (Aaco).

Elle a renouvelé, récemment et pour la troisième fois, sa certification au label international de qualité Isosa délivré par l'association internationale du transport aérien (Iata).

La compagnie fera son entrée, aujourd'hui, jeudi, sur le réseau du transport régulier international en assurant des dessertes vers Strasbourg et Marseille à partir d'Alger.

MOBILIS

Commercialisation dès décembre de la 3G à Ghardaïa, Tamanrasset, Béchar et Adrar

La commercialisation des offres de la 3G++ de l'opérateur public de téléphonie mobile ATM-Mobilis sera lancée dans les wilayas de Ghardaïa, Tamanrasset, Béchar et Adrar dès début décembre prochain, a-t-on indiqué mercredi lors d'une exposition-vente organisée à Ouargla.

L'opération, pour ce qui concerne le Sud, s'inscrit au titre d'un plan visant à élargir les services de la 3G++ vers 16 autres wilayas du pays, pour atteindre un total de 35 wilayas couvertes par cette technologie, conformément aux engagements de l'opérateur vis-à-vis de l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications (Arpt), a-t-on appris des animateurs de l'exposition-vente relevant du service de communication de la direction générale de l'entreprise.

L'exposition, qui s'étalera jusqu'à samedi prochain, est

une occasion pour le grand public et les clients de Mobilis de découvrir les nouveautés, choix et tarifs offerts, notamment les cinq Pass 3G++ de l'internet mobile haut débit (50Mo, 250Mo, 1Go, 2Go et 3Go), a-t-on fait savoir.

Al instar d'Ouargla, des expositions similaires seront organisées à travers les wilayas de Laghouat du 18 au 22 novembre, El-Oued (25 au 29 novembre) et Tamanrasset (du 1 au 10 décembre), selon la même source.

Les préparations techniques, avant le lancement officiel de la 3G à Ghardaïa, Tamanrasset, Béchar et Adrar, se poursuivent, a-t-on signalé à la direction régionale de l'opérateur de téléphonie mobile ATM-Mobilis à Ouargla qui coiffe les wilayas d'Ouargla, Biskra, El-Oued, Ghardaïa, Illizi et Tamanrasset.

ANP

3.622 mines datant de l'ère coloniale détruites durant le mois d'octobre

Au total, 3 622 mines datant de l'ère coloniale ont été découvertes et détruites par l'Armée nationale populaire (ANP) tout au long des frontières Est et Ouest du pays durant le mois d'octobre, a-t-on appris mercredi de source officielle. *Au niveau de la 2^e Région militaire, 370 mines antipersonnel et 436 mines anti-groupes ont été découvertes et détruites par les forces de l'ANP, alors qu'au niveau de la 5^e ré-



gion militaire, 2.725 mines antipersonnel, 82 mines anti-groupes et 9 mines éclairantes ont été découvertes et détruites durant la même période, précise-t-on de même source. Cela porte le total général des mines découvertes et détruites à la date du 31 octobre 2014 à 751.474 mines, soit 633.434 mines antipersonnel, 113.724 mines anti-groupes et 4.616 mines éclairantes, a-t-on appris.

SELON L'ONLDT

Lancement prochain d'une enquête sur la drogue en milieu scolaire

Une enquête sur la prévalence de la drogue en milieu scolaire sera lancée d'ici à la fin décembre 2014, a indiqué mercredi à Alger, le directeur général par intérim de l'office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (Onldt), Mohamed Benhalla.

«Une enquête spécifique sur la prévalence de la drogue en milieu scolaire sera lancée d'ici à la fin du mois de décembre prochain et les résultats seront

prêts en juin de l'année 2015», a précisé le même responsable en marge d'une rencontre sur le rôle du mouvement associatif dans la prévention contre la drogue.

Cette enquête, qui sera réalisée par le centre national d'études et d'analyses pour la population et le développement (Cneap), a été initiée par l'ONLDT en collaboration avec le ministère de l'Education nationale.

Elle sera réalisée avec l'appui technique du group MedNet, notamment en matière d'élaboration des questionnaires.

«Une somme globale estimée à 30 millions de dinars a été dégagée pour lancer cette enquête», selon M. Benhalla, ajoutant qu'une enquête similaire est prévue durant l'année 2015 dans des universités.

APS

ALGÉRIE - SINGAPOUR

La coopération énergétique évoquée par Yousfi et l'ambassadeur de Singapour à Alger

Le ministre de l'Energie, Youcef Yousfi, a reçu, mercredi à Alger, l'ambassadeur de Singapour à Alger, M. Mohammad Alami Musa, a indiqué un communiqué de ce département ministériel. Les entretiens entre les deux parties ont porté sur le développement des relations de coopération entre l'Algérie et le Singapour dans les domaines des hydrocarbures et de la pétrochimie, précise-t-on de même source. Les deux parties se sont félicitées de la mise en service de l'unité de dessalement de l'eau de mer d'El-Mactaa (Oran) réalisée en partenariat avec l'entreprise singapourienne Hyflux. A ce propos, le ministre a invité les entreprises singapouraines à investir en Algérie dans les domaines de la pétrochimie et de la fabrication et des équipements industriels liés aux industries pétrochimiques et énergétiques. Pour sa part, l'ambassadeur de Singapour a invité la compagnie pétrolière nationale Sonatrach à explorer les opportunités de coopération et de partenariat avec les entreprises singapouraines dans l'amont pétrolier.

LOI DE FINANCES 2015

Répartition du budget de fonctionnement

Voici la répartition, par département ministériel, des crédits ouverts au titre du budget de fonctionnement (4.972,3 mds de DA) de la loi de finances 2015 adoptée mercredi par le Conseil de la nation (montant en DA):

- Présidence de la République	8.387.854.000
- Services du Premier ministre	3.618.099.000
- Défense nationale	10.473.260.000 mds
- Intérieur et collectivités locales	549.809.342.000
- Affaires étrangères	31.987.09.000
- Justice	74.707.83.600
- Finances	92.615.093.000
- Energie	44.010.067.000
- Industrie et mines	5.314.058.000
- Agriculture et développement rural	255.101.097.000
- Moudjahidine	252.333.450.000
- Affaires religieuses et wakfs	26.500.450.000
- Commerce	24.276.345.000
- Transports	12.549.139.000
- Ressources en Eau	21.144.492.000
- Travaux publics	19.930.76.000
- Habitat, urbanisme et ville	22.600.480.000
- Education nationale	746.643.907.000
- Enseig.sup. et recherche scientifique	300.333.642.000
- Formation et enseignement professionnels	50.803.024.000
- Travail, emploi et sécurité sociale	234.882.131.000
- Aménagement territoire et environnement	2.550.261.000
- Culture	257.897.95.000
- Solidarité nat. famille et condition de femme	31.653.688.00
- Relations avec le parlement	276.609.000
- Santé, population et réforme hospitalière	381.972.062.000
- Jeunesse	14.558.870.000
- Sports	26.282.691.000
- Communication	18.871.461.000
- Postes et TIC	3.985.130.000
- Tourisme et artisanat	3.429.022.000
- Pêche et ressources halieutiques	2.404.748.000
- Charges communes	536.219.273.000
Total du budget de fonctionnement	4.972.278.494.000.

Les principaux agrégats économiques

Voici les principaux indicateurs de la Loi de finances 2015 adoptée mercredi par le Conseil de la nation:

- Dépenses budgétaires	8.858,1 milliards de DA (dont 4.972,3 milliards de DA de fonctionnement et 3.885,8 milliards de DA d'équipement)
- Recettes budgétaires	4.684,6 milliards de DA (dont 1.722,9 milliards de DA de ces pétrolières et 2.961,7 milliards de recettes non pétrolières)
- Solde budgétaire	-4.173,4 milliards DA
- PIB	18.896,1 milliards DA
- Croissance économique	3,42%
- Croissance économique hors hydrocarbures	4,25%
- Prix du baril de pétrole brut	37 dollars
- Parité monétaire dinar-dollar	79 DA pour un dollar
- Taux d'inflation	3%
- Exportations d'hydrocarbures en volume	+3,68%
- Importations de marchandises (CAF)	+4,54%
- Solde du FRR à fin 2014	5.284,8 milliards DA
- Solde du FRR à fin 2015	4.429,3 milliards DA
- Transferts sociaux en provenance du budget de l'Etat	1.711,7 milliards DA.

APS

PARLEMENT

Adoption du projet de loi de Finances 2015 par le Conseil de la Nation

Le Conseil de la Nation a adopté, mercredi, le projet de loi de finances 2015 lors d'une séance plénière présidée par Abdelkader Bensalah, président du Conseil, en présence de plusieurs membres du gouvernement.

Présenté lundi dernier, en plénière, par le ministre des Finances, Mohamed Djellab, et débattu par les membres de cette institution parlementaire durant deux jours, ce texte de loi a été adopté à l'unanimité.

Le texte prévoit des recettes budgétaires de 4.684,6 milliards (mds) de DA et des dépenses publiques de 8.858,1 mds de DA, soit un déficit budgétaire de 4.173,4 mds de DA (l'équivalent de 22,1% du PIB).

Quant aux dépenses publiques, elles sont réparties entre des dépenses de fonctionnement de 4.972,3 mds de DA



et des dépenses d'équipement de 3.885,8 mds de DA.

Le texte table sur une croissance économique globale de 3,42% et de 4,25% hors-hydrocarbures et sur une variation de l'indice des prix à la consom-

mation de 3% contre 3,5% en 2014. L'Assemblée nationale populaire (APN) qui avait adopté ce projet de loi il y a deux semaines, a adopté 4 des 62 amendements examinés par la commission des finances et du budget de l'APN.

CODE DES MARCHÉS PUBLICS

Installation d'un groupe de travail pour examiner les mécanismes de facilitation d'octroi des marchés

Un groupe de travail chargé d'examiner les moyens d'alléger et de faciliter les démarches relatives à l'octroi des marchés publics, a été installé récemment par le gouvernement, a annoncé mardi à Alger le ministre des Finances, Mohamed Djellab.

M. Djellab qui répondait aux interrogations et préoccupations des membres du Conseil de la nation dans le cadre du débat autour de la loi de Finances 2015, a précisé que ce groupe de travail était chargé d'examiner les mesures et facilités à introduire dans le code des marchés publics en vue d'appliquer les

difficultés rencontrées dans l'octroi des marchés publics. Rendant à des préoccupations relatives aux aspects budgétaires, le premier argument du pays a rappelé qu'un plan de modernisation du budget a été lancé à travers des réformes structurelles visant une meilleure rationalisation des dépenses.

Un nouveau système intégré de gestion budgétaire, a-t-il poursuivi, sera mis en place dans l'objectif d'améliorer la gestion des ressources financières de l'Etat, assurer le respect des dépenses publiques et optimiser la fluidité et la transparence des informations.

Pour ce qui est des opérations de réévaluation des projets publics, le ministre a rappelé que des efforts considérables avaient été déployés concernant le budget d'équipement pour corriger le volume des actions de réévaluation.

Selon le ministre, cette préoccupation a été prise en charge en chargeant les ordonnateurs du budget de l'Etat de joindre à chaque demande de réévaluation, un dossier comportant des documents qui justifient la réévaluation notamment un rapport détaillé sur les facteurs responsables de la demande de réévaluation.

Cette mesure, a dit le ministre, a permis de faire baisser les actions de réévaluation des programmes d'investissement publics passant de 1.322 milliards DA en 2007 à 658 milliards DA en 2010 puis à 325 milliards DA en 2014.

M. Djellab a, par ailleurs, rappelé que le gouvernement suivait avec la «plus grande attention» la chute des prix du pétrole soulignant que cette tendance «ne menace pas pour l'heure les équilibres internes et extérieurs du pays mais constitue une alerte prise sérieusement en compte par les autorités».

Le Pacte économique de croissance va être déposé au Bureau international du travail

Le ministre de l'Industrie et des mines, Abdessalem Bouchouareb, s'est rendu hier à Genève (Suisse) pour déposer au Bureau international du travail (BIT) le document portant le Pacte national économique et social de croissance «pour en faire un document de référence international», a indiqué mardi un communiqué du ministère.

A cet effet, M. Bouchouareb est accompagné d'une délégation regroupant les signataires de ce pacte pour le déposer au niveau du BIT. Outre le ministre, cette délégation est composée du secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (Ugta), Abdelmadjid Sidi Said, et des présidents des différentes organisations patronales.

Ces organisations patronales sont le Forum des chefs d'entreprises (FCE), la Confédération algérienne du patronat (CAP),

l'Union nationale des entrepreneurs publics (Unep), la Confédération générale des entreprises algériennes (Cgea), la Confédération des industriels et des producteurs algériens (Cipa) et la Confédération nationale du patronat algérien (Cnpa).

Durant son séjour à Genève, la délégation algérienne rencontrera le Directeur général du BIT, M. Guy Ryder. Le Pacte national économique et social de croissance a été signé lors de la 16ème tripartite tenue en février dernier.

Ce document est considéré comme un cadre de concertation, de dialogue et de construction des synergies et de partenariat stratégique autour d'objectifs et d'actions visant à projeter le futur commun de la société dans le domaine économique et social, selon le ministère.

FINANCES

Retrait de la circulation d'anciens billets de banque au 31 décembre 2014

D'anciens billets de banque, émis durant les années 80, seront retirés de la circulation le 31 décembre 2014, a rappelé mercredi la Banque d'Algérie dans un communiqué.

Il s'agit des billets, respectivement, de 200 DA de type 1983, de 100 DA de type 1981 et 1982, de 20 DA de type 1983 et de 10 DA de type 1983, selon la Banque centrale qui explique que ce retrait «entre dans le cadre de l'amélioration et du rajeunissement des billets de banque en

circulation». Les détenteurs de ces anciens billets pourront effectuer toutes leurs transactions normales (achats de produits et de services divers...) jusqu'au 31 décembre 2014. Ils pourront aussi les échanger, sans limitation de montant, auprès de toutes les banques jusqu'au 31 décembre 2014. La Banque d'Algérie indique également que le public aura la faculté d'échanger, sans formalité particulière, les billets retirés pendant une période de dix (10) ans à compter du 1er

janvier 2015, soit jusqu'au 31 décembre 2024, et ce, exclusivement auprès des guichets de la Banque d'Algérie à travers son réseau d'agences ouvertes dans toutes les wilayas du pays.

Par ailleurs, elle rappelle que ces anciens billets avaient été gracieusement remplacés par la mise en circulation des billets et pièces, notamment par les billets type années 90 de 200 DA et les pièces de 200 DA, 100 DA, 50 DA, 20 DA et 10 DA.

ALGÉRIE-KENYA

Ould Khelifa évoque avec la ministre kenyane des AE les «bonnes relations» liant les deux pays

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khelifa, a passé en revue, mardi à Alger, avec la ministre kenyane des Affaires étrangères et du Commerce international, Amina Mohamed, les «bonnes relations» liant les deux pays et leur promotion durant les dernières années.

Lors de cette rencontre, M. Ould Khelifa s'est félicité des bonnes relations liant les deux pays, lesquelles ont enregistré un bond qualitatif durant les dernières années, indique un communiqué de l'APN.

Saluant le rapprochement entre les deux pays notamment après la décision de rouvrir l'ambassade du Kenya à Alger, le président de l'APN a estimé que «les relations parlementaires bilatérales devraient à leur tour connaître un nouvel élan».

Après avoir souligné que l'Algérie «œuvre au renforcement des relations de coopération avec le Kenya», M. Ould Khelifa s'est félicité «des résultats des entretiens qu'il avait eus avec le président Kenyan et le président de l'assemblée nationale de ce pays». Il a évoqué à cette occasion les «efforts consentis par l'Algérie en faveur du renforcement de la paix et de la sécurité dans le continent» soulignant le soutien de l'Algérie «au dialogue et à la

concertation entre belligérants en Libye et au Mali».

Il a indiqué dans ce sens que «les efforts de l'Algérie en faveur du règlement de ces deux crises, participent de son attachement à l'unité des peuples malien et libyen et à l'intégrité territoriale de ces deux pays», mettant en garde contre «le danger que représente le terrorisme qui se nourrit du trafic de drogue et d'armes pour déstabiliser les pays».

Concernant la question du Sahara occidental, le président de l'APN a qualifié d'«intolérable» la situation actuelle, réitérant la position indéfectible de l'Algérie vis-à-vis du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination conformément à la charte et aux principes des Nations unies».

M. Ould Khelifa a salué dans le même contexte l'initiative de la République du Kenya portant réouverture de l'ambassade de la République arabe sahraouie démocratique (Rasd) à Nairobi.

De son côté, la ministre kenyane des Affaires étrangères et du Commerce international, s'est dit optimiste quant aux résultats de sa visite en Algérie estimant que «les deux pays sont appelés à insuffler un nouvel élan à leurs relations bilatérales à la faveur de l'ouverture de l'ambassade du Kenya à Alger». La responsable kenyane a évoqué par ailleurs les défis auxquels fait face le Kenya notamment les problèmes des frontières avec les pays voisins et les efforts diplomatiques menés par son pays pour abriter d'importants rendez-vous politiques et économiques».

Elle a également réaffirmé la disponibilité de son pays à œuvrer «pleinement pour le renforcement de la coopération et de la coordination entre les deux pays».

M. Sellal reçoit la ministre kenyane des Affaires étrangères

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu mardi, la ministre des Affaires étrangères de la République du Kenya, Mme Amina Mohamed, qui effectue une visite de travail à Alger, indique un communiqué des services du Premier ministre. Lors de l'entretien, il a été procédé à «un échange de vues sur les voies et moyens susceptibles de donner un contenu

concret aux bonnes relations qu'entretennent les deux pays et ce, conformément à la volonté affichée par les plus hautes autorités», a-t-on souligné de même source. Mme Amina Mohamed a, à cet égard, «exprimé le vœu de son pays de renforcer davantage ses relations avec l'Algérie», a-t-on ajouté.

Les deux parties ont ensuite abordé les questions régionales et internationales d'intérêt commun, essentiellement celles liées à la paix et à la sécurité du continent africain dans son ensemble», a-t-on indiqué, en outre.

L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra.

Lamamra salue la vision du Kenya quant au parachèvement du processus de décolonisation dans le continent africain

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra a salué mardi à Alger la vision du Kenya et sa «position honorable» quant au parachèvement du processus de décolonisation dans le continent africain.

Dans une déclaration à la presse en marge de la signature de deux accords de coopération et de concertation entre les deux pays, M. Lamamra a indiqué que «le Kenya partage la vision de l'Algérie concernant le parachèvement du processus de décolonisation dans le continent afri-

cain», ajoutant que «la présence à Nairobi d'une ambassade de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), constitue une position honorable» de la République du Kenya vis-à-vis de la cause sahraouie.

M. Lamamra a rappelé, par ailleurs, que le Kenya qui, à l'instar de l'Algérie, avait arraché son indépendance au terme d'une lutte armée de longue haleine, partageait avec l'Algérie plusieurs principes et valeurs soulignant les relations étroites liant les deux pays dans plusieurs domaines.

**GRANDE COMMISSION MIXTE ALGÉRO-ÉGYPTIENNE
M. Sellal en visite de travail au Caire**

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, effectuera une visite de travail au Caire où il co-présidera avec son homologue égyptien, Ibrahim Mahlab, les travaux de la 7^e session de la Grande commission mixte algéro-égyptienne, prévue jeudi et vendredi, indique mercredi un communiqué des services du Premier ministre.

Il sera procédé, à cette occasion, à «l'évaluation des relations de coopération, ainsi qu'à l'examen des voies et moyens devant permettre leur développement et leur consolidation».

Les travaux de cette commission «seront couronnés par la signature d'une série d'accords et de programmes destinés à renforcer le partenariat et les échanges dans plusieurs domaines», a précisé la même source.

M. Sellal sera accompagnée, lors de cette visite, par une importante délégation ministérielle, a-t-on ajouté.

Début des travaux du comité de suivi

Les travaux du comité de suivi en prévision de la 7^e session de la Grande commission mixte algéro-égyptienne ont débuté mercredi soir au Caire sous la présidence du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, de son homologue égyptien, Sameh Chokri, et de la ministre égyptienne de la coopération internationale, Najla El-Ahouni.

Dans son allocution d'ouverture des travaux, M. Lamamra a souligné la nécessité de hisser la coopération bilatérale au niveau des relations de fraternité historique entre les deux pays «en jetant des bases solides fondées sur les avantages mutuels et les intérêts de la nation arabe».

Saluant les résultats de la réunion du comité d'experts, le chef de la diplomatie algérienne a précisé qu'«ils ouvriront des perspectives prometteuses pour les deux pays» eu égard à leurs potentialités et moyens «exceptionnels».

Pour M. Lamamra, la 7^e session de la grande commission mixte prévue jeudi «permettra de procéder à une évaluation globale et méthodique» des relations bilatérales et de «trouver les moyens de les dynamiser».

La réunion permettra également d'enrichir le cadre juridique par la signature

de plusieurs accords en adéquation avec les développements économiques dans les deux pays et d'échanger des vues sur nombre de questions internationales et régionales ayant engendré des défis multidimensionnels qui «exigent davantage de coordination, de concertation et d'efforts», a ajouté M. Lamamra.

Il a, à cet égard, rappelé le souci des dirigeants des deux pays de construire et de renforcer les relations sur tous les plans, en témoignent leurs instructions visant à «construire des relations stratégiques exceptionnelles».

Les ministres égyptiens des Affaires étrangères et de la coopération internationale ont, pour leur part, souligné les liens étroits entre les deux pays et peuples, rappelant «la ferme volonté exprimée lors de la rencontre entre les présidents Al-Sissi et Bouteflika» à l'occasion de la visite du président égyptien à Alger, après son élection.

Les ministres égyptiens ont en outre souligné la nécessité de la coordination des efforts entre Alger et Le Caire à l'égard de différentes questions compte tenu de leur «leadership» en Afrique et dans le monde arabe.

APS

LIBYE-MALI-ALGÉRIE-ONU

L'envoyé spécial des Nations unies en Libye bientôt en Algérie

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a annoncé mardi à Alger la visite en Algérie dans «les tout prochains jours» de l'envoyé spécial des Nations unies en Libye, Bernardino Leon, pour davantage de concertations avec le gouvernement algérien sur le dossier libyen.

«Les efforts algériens à l'égard de la crise libyenne se poursuivent.

Il y a une coordination avec les Nations unies et le représentant du secrétaire général de l'ONU en Libye, Bernardino Leon, est attendu à Alger dans les tout prochains jours pour davantage de concertations avec le gouvernement algérien sur ce dossier», a déclaré M. Lamamra à la presse en marge de la signature de deux accords de coopération et de concertation avec le Kenya. La Libye connaît «de graves développements sur le



plan sécuritaire», a-t-il dit, estimant que l'explosion survenue dimanche dans la ville de Chatat (Est de la Libye) «incite à davantage d'efforts pour accélérer le dialogue global entre les parties libyennes en vue de réaliser la réconciliation nationale et construire des institutions démocratiques représentatives de toutes les composantes du peuple libyen».

«L'Algérie reconnaît les Etats et non les gouvernements», a insisté M. Lamamra.

Répondant à une question sur le dialogue inter malien,

le ministre des Affaires étrangères a précisé que les négociations reprendront à Alger le 20 novembre après une réunion de haut niveau de l'équipe de médiation consacrée à l'examen des propositions des parties maliennes. M. Lamamra a souhaité que «les parties maliennes fassent prévaloir le sens de la responsabilité requise afin que la médiation puisse rapidement réunir les conditions d'une vie décente dans la sécurité et la quiétude pour l'ensemble de la population malienne, notamment dans le nord du Mali».

Alger, une étape incontournable pour une solution durable à la crise libyenne

Kamel Cherif

Toutes les solutions à la crise libyenne passent par Alger. La tournée dangereuse et alarmante prise par les événements dans ce pays et ses conséquences sur la région confirme l'option pour ne pas dire l'évidence de la sollicitation de l'Algérie, laquelle reste une étape incontournable dans le processus de recherche d'une solution durable à la crise libyenne.

En ce sens, il est attendu que l'Envoyé spécial des Nations unies en Libye, l'Espagnol Bernardino Leon, effectue une visite en Algérie. Cette visite est perçue comme étant une étape cruciale pour l'émissaire de l'ONU quant à une solution à la crise libyenne.

En somme, cette visite est d'ores et déjà une grande victoire pour la diplomatie algérienne qui était paradoxalement critiquée au début de la crise libyenne. L'Algérie avait appelé dès le début de cette crise au respect de la souveraineté des pays et des peuples, préconisant une solution politique à la crise libyenne.

Mieux encore, l'Algérie a suggéré l'association et l'implication des groupes armés au dialogue inter libyen dans le but de parvenir à une solution durable. Une solution consistant en le maintien de l'intégrité territoriale de la Libye et de l'instauration d'un dialogue sans exclusion, l'objectif suprême étant d'aboutir à une réconciliation nationale entre tous les Libyens.

Pour rappel, l'Algérie, par la voix de son ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, avait fait part de sa disponibilité à abriter des rencontres de dialogue inter libyen pour un règlement de la crise dans ce pays.

«Si les Libyens estiment que l'Algérie est le lieu qui convient pour se réunir et amorcer un processus réunificateur dans le cadre d'une réconciliation nationale, alors l'Algérie est favorable à cette démarche», avait alors déclaré Lamamra. La proposition de l'Algérie est toujours d'actualité, d'autant plus qu'elle a réussi dans son expérience de réunir les Maliens, dont le dialogue inclusif a été entamé le mois de juillet dernier à Alger et reprendra pour son 4^e round le 20 novembre prochain.

Aujourd'hui encore, l'Algérie est disposée à faire de même avec les Libyens, d'autant plus qu'elle coordonne en même temps ses efforts avec les Nations unies, ce qui explique la prochaine visite de Bernardino Leon qui séjournera en Algérie dans le même cadre pour la deuxième fois en l'espace d'un mois.

L'Algérie était à l'origine de la fameuse Initiative des pays voisins de la Libye avant que ces mêmes pays ne mandent l'Algérie pour agir en leurs noms en faveur d'une solution en Libye. Les efforts de l'Algérie dans ce sens, n'ont jamais cessé et reste le dernier espoir pour les Libyens car l'Algérie est un pays désintéressé qui œuvre de toutes ses forces pour préserver l'intégrité territoriale d'un pays plus que voisin, mais frère.

ALGÉRIE-FRANCE

Projet de partenariat entre les Chambres de commerce de l'Oranie et d'Avignon

Un projet de partenariat entre la chambre de commerce et de l'industrie de l'Oranie (CCIO) et celle d'Avignon (France) est en voie d'élaboration, a annoncé, mardi à Oran, l'ambassadeur de France en Algérie, Bernard Emie.

S'exprimant à la presse à l'issue de sa visite à la CCIO, M. Emie a estimé que l'encouragement du partenariat entre la CCIO et la chambre d'Avignon, constitue un des plus importants axes visant à élargir le partenariat bilatéral à tous les domaines, qualifiant ce projet de «très structurant». «Nous allons organiser de manière régulière

des rencontres entre la CCIO et UBI France, une structure destinée à accompagner les PME françaises, car nous ressentons que celles-ci pourront être davantage présentes dans cette région en Algérie», a souligné le diplomate, ajoutant que son pays a l'ambition de «monter en puissance le partenariat en Algérie et dans plusieurs domaines». De son côté, le président de la CCIO, M. Abed Mouad a indiqué que ce projet va permettre de réaliser plusieurs actions de partenariat, notamment dans le cadre de la formation et des échanges d'expériences et d'expertises.

ALGÉRIE-RUSSIE

M. Messahel s'entretient à Moscou avec M. Lavrov

Le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel, a été reçu, mercredi à Moscou, par le ministre des Affaires étrangères de la Fédération de Russie, Sergueï Lavrov.

L'entretien a permis aux deux ministres de passer en revue l'état de la coopération bilatérale et les perspectives de son développement ainsi que les prochaines échéances inscrites sur l'agenda des rencontres entre les deux pays.

Une attention particulière a été accordée aux préparatifs de la tenue de la 7^e session de la commission mixte, dans le courant de l'année prochaine et qui doit conférer un nouvel élan à la coopération entre les deux pays afin de la hisser au niveau des potentialités des deux pays et donner ainsi corps à l'accord stratégique qui les unit, indique-t-on de source diplomatique. Les deux ministres ont également échangé leurs vues sur les questions

politiques d'intérêt commun notamment au Maghreb, en relation avec la crise en Libye et les derniers développements de la question du Sahara occidental, au Sahel et sur la menace terroriste et les moyens de la juguler.

● M. Messahel avait rencontré auparavant M. Michail Bogdanov, représentant spécial du président Vladimir Poutine pour l'Afrique et le Moyen orient. Les deux responsables ont eu des échanges approfondis sur la coopération bilatérale ainsi que sur les questions politiques d'intérêt commun en Afrique et en Méditerranée. MM. Messahel et Bogdanov se sont félicités de la convergence de vues et d'analyse qui s'est dégagée sur l'ensemble des questions évoquées, indique-t-on de même source.

M. Messahel effectue une visite de travail dans le cadre des consultations politiques régulières entre les deux pays.

M. Messahel se félicite de la volonté de l'Algérie et de la Russie d'approfondir leur coopération

L'Algérie et la Russie «ont réitéré leur volonté d'approfondir et de diversifier leur coopération», a affirmé mardi à Moscou le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel. Le ministre qui animait une conférence de presse au siège de l'agence RIA Novosti, a indiqué que «des experts des deux pays vont se réunir à Alger, au mois de décembre prochain, pour préparer la tenue de la 7^e session de la

Grande commission mixte de coopération». L'objectif, a-t-il ajouté, est de parvenir à «donner plus de visibilité à l'accord stratégique qui unit les deux pays en élargissant leur coopération à des domaines aussi variés que l'énergie, l'habitat, ainsi que la coopération scientifique et technique pour hisser cet accord au niveau des potentialités que recèlent les deux pays».

Interrogé sur la Libye, il a indiqué que l'Algérie considère que «seul un dialogue inclusif entre les parties libyennes, à l'exclusion des groupes terroristes, reconnu en tant que tels, est à même de permettre de parvenir à une solution qui préserve l'intégrité et l'unité de ce pays».

Le sujet de la construction de l'Union du Maghreb arabe et des obstacles qui la confrontent, M. Messahel a indiqué que l'Algérie, qui a appelé à une refondation de cet ensemble, a préconisé la définition de politiques communes dans les domaines économiques comme l'agriculture, les ressources en eau et les infrastructures. «L'Algérie inscrit le développement de ses infrastructures dans cette perspective d'intégration régionale, comme en témoigne l'autoroute Est Ouest», a-t-il relevé.

Cependant, a précisé M. Messahel, «la persistance du conflit du Sahara occidental, qui est une question de décolonisation qui ne peut se régler qu'à travers l'organisation d'un référendum d'autodétermination et la doctrine des Nations Unies, constitue aux côtés de la question brûlante du trafic de drogue qui participe au financement du terrorisme, des

obstacles à la relance du processus de construction de cet ensemble». M. Messahel, qui se trouve à Moscou pour une visite de travail dans le cadre des consultations politiques régulières entre l'Algérie et la Fédération de Russie, rencontrera, mercredi, le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov.

APS

M. EL HACHEMI ASSAD PRÉSIDENT DU HCA, INVITÉ DU FORUM DE DK NEWS



3 axes prioritaires

Yennayer 2014. M. El Hachemi Assad, président du HCA (Haut-Commissariat à l'Amazighité) avait rendu public son programme pour l'année 2014 à partir du forum de DK News. Il avait promis de revenir pour exposer le bilan de son programme également au siège de notre quotidien. C'est ainsi qu'hier il avait tenu parole.



Ph. M. Nait Kaci

Said Abjaoui

A cet effet, il était venu avec une synthèse du programme des activités du HCA qu'il avait exposée devant la presse. Chacun des axes de travail correspond à un des aspects des missions de cette institution.

Trois atouts sont réunis. D'abord, il y a une volonté politique. Ensuite, il existe un budget en relation avec le programme établi. Enfin, il existe des instruments de travail.

Les activités de terrain sont exigées pour que la mission principale du HCA devienne une réalité. Il en est ainsi des éditions. Une certitude, l'ensemble des maisons d'éditions sont concernées. Elles sont parmi les plus importants instruments de la promotion de tamazight. Elles impliquent en premier lieu les éditeurs publics dont l'Anep, l'EAG, l'OPU. Le Salon du livre a offert l'opportunité de faire connaître

les ouvrages réalisés en langue amazighe. Nous y avons enregistré avec grand plaisir l'engagement de Mme la ministre de l'Éducation à élargir partout l'enseignement de la langue amazighe. Nous savons combien Mme la ministre a bien compris les problèmes qui pourraient retarder l'enseignement de cette langue.

Le HCA encourage la multiplication des ouvrages écrits en tamazight et leur édition. La présence en force des ouvrages faits à titre d'auteur est encouragée par le HCA qui a décidé de les acheter tous au 9^e Salon du livre et du multimédia amazigh qui se tiendra à Bouira les 15, 16 et 17 novembre 2014.

Le HCA a lancé un appel à projets d'études pour la réalisation de travaux de recherche relatifs à l'aménagement et au développement de la langue amazighe dans toutes ses variantes linguistiques. Trois axes prioritaires et complémentaires résument les besoins de l'institution. Réalisation d'études lexico-sémantiques dont la

confection d'un dictionnaire général incluant toute la richesse lexicale des dialectes amazighs en usage, études de textes, de syntaxe, et d'orthographe des ouvrages parascolaires, confection de supports d'initiation à tamazight (support écrit, audio et audiovisuel), et Confection de logiciels et autres supports informatiques spécifiques à tamazight.

Le HCA a reçu 29 propositions qui émanent majoritairement d'enseignants chercheurs des universités algériennes.

Des associations autour de la promotion de la langue tamazight se sont constitués un peu partout, lesunes du Sud pour demander à ce que la langue soit enseignée dans leurs wilayas, d'autres pour en rendre obligatoire l'inclusion dans les notes au Bac.

Les revues littéraires existent et sont encouragées. La revue du HCA en est à son douzième numéro.

200 livres, 60 thèses

O.Larbi

« La production livresque en tamazight, les efforts de l'État et les dispositifs de soutien pour la production du livre et du multimédia amazighs en Algérie »

La nouvelle stratégie accordant la part belle à la communication axée sur la primauté de l'Universitaire, le travail de terrain, la dimension nationale et le partenariat avec les institutions et la société civile».

Avec 200 titres édités, le HCA est devenu un acteur pilote de la littérature et des études amazighes : «Notre rôle est de stimuler et de booster la production livresque en tamazight et sur tamazight dans notre pays» écrit-on à propos du 9^e Salon du livre et du multimédia amazighs, placé sous le thème : «Pour un renforcement des dispositifs d'encouragement de l'écriture de tamazight» qui a lieu à Bouira du 15 au 18 novembre.

Le HCA a fait feu de tout bois en cette année 2014 : des colloques internationaux de très haute facture à Constantine, Batna, Azazga où la présence de nombreux ministres a, en quelque sorte, ouvert la porte au

travail en commun. La généralisation de tamazight est un objectif de l'éducation nationale comme l'a exprimé avec force, la ministre Noria Benghabrit, à El Khroub, en signe de fidélité aux engagements pris.

Bureaucratie et CIC

L'intérêt pour tamazight dans des régions réputées plus arabophones a montré que les Algériens sont jaloux de leur patrimoine culturel vivant qui risque dans certains bassins de parlers amazighs de disparaître comme à Hammam Mélouane où les plus vieilles personnes communiquent entre elles en tamazight.

Le président du HCA assure que beaucoup de problèmes de tamazight sont liés aux obstacles dressés par les directions de l'éducation qui s'opposent malgré la demande sociale à l'enseignement de tamazight dans les trois langues, arabe, tamazight et français, ce qui traduit un niveau d'homogénéisation, des obstacles demeurent.

M. Assad positive en informant sur l'édition de 200 livres en tamazight, le soutien à plus de 20 thèses de doctorat en tamazight, avoue qu'il (le HCA) détient 40 thèses qui ne sont pas encore éditées : «On nous dit que l'édition est une entreprise économique. Mais nous travaillons à convaincre l'Anep, l'Enag et l'OPU à devenir coéditeurs des écrits en tamazight. Avec leur réseau de distribution, le livre amazigh touchera tout le territoire national et au-delà. «La question qui revient est

par le HCA, une seule réunion a été tenue. Rappelons que ce CIC est composé de ministères : de l'éducation nationale, de la formation professionnelle, de la communication, de la culture, de l'enseignement supérieur et de la planification.

Dans la réalité, le HCA, institution rattachée à la Présidence de la République, est contraint à démarcher auprès de chaque ministère la concrétisation de ses missions. Alors que le ministère de l'éducation a produit un manuel d'enseignement de tamazight dans les trois langues, arabe, tamazight et français, ce qui traduit un niveau d'homogénéisation, des obstacles demeurent.

M. Assad positive en informant sur l'édition de 200 livres en tamazight, le soutien à plus de 20 thèses de doctorat en tamazight, avoue qu'il (le HCA) détient 40 thèses qui ne sont pas encore éditées : «On nous dit que l'édition est une entreprise économique. Mais nous travaillons à convaincre l'Anep, l'Enag et l'OPU à devenir coéditeurs des écrits en tamazight. Avec leur réseau de distribution, le livre amazigh touchera tout le territoire national et au-delà. «La question qui revient est

la suivante : quel lectorat pour tamazight ? Ce sont des milliers d'enseignants et d'étudiants, des collégiens et lycéens. Ce lecteur serait mieux connu si les radios locales, les télévisions donnaient une place plus grande à l'amazighité en tant que patrimoine vivant.»

Cette situation de tamazight est appréhendée avec sérénité et, peut-être, la certitude que les obstacles seront éliminés en mettant en avant l'apport de tamazight à l'unité nationale, à la culture nationale et au développement de toute la personnalité algérienne.

M. Assad a conclu son intervention en annonçant que le ministère de la solidarité nationale célébrera « Yennayer » 2965 en collaboration avec le HCA.

Il convient que le fait d'être enseigné dans la langue maternelle est une condition de réduire l'échec scolaire.

Enfin, le HCA lance prochainement une alphabétisation en tamazight avec l'aide de « Iqraa » l'association reconnue par l'Unesco pour l'efficience de son travail. Il ne resterait qu'à trouver les enseignants pour cette œuvre.

AU COLLOQUE DE BATNA

Appel à l'institution d'un prix de la meilleure œuvre traduite vers tamazight

Les participants au colloque international « regards croisés sur les procédés de traduction et d'adaptation en tamazight » ont appelé, lundi au terme de leurs travaux, à l'institution d'un « prix de la meilleure œuvre traduite vers tamazight ».

Ils ont également recommandé, en clôture du colloque ouvert samedi à l'université de Batna, « la création d'un comité de lecture et d'évaluation de œuvres traduites de et vers la langue amazighe ».

Il a été suggéré, à ce propos, la mise en place de ce comité de lecture en marge de la tenue, fin décembre prochain, de la première Résidence d'écriture et de traduction vers tamazight qui sera conjointement organisée par le Haut-commissariat à l'amazighité (HCA) et l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (ONDA).

Les recommandations adoptées par les universitaires venus d'Algérie, de France et du Maroc ont aussi appelé à « l'introduction de l'enseignement de tamazight dans les instituts de traduction » et à « l'encouragement de la publication de diction-



naires bilingues, en tamazight avec d'autres langues ».

Les représentants du HCA ont également fait part d'une réflexion actuellement menée en vue de créer une « base de données de référence » contenant des dictionnaires bilingues qui serviront d'outils aux traducteurs de et vers la langue amazighe. Les participants ont par ailleurs appelé à la mise en place des « conditions scientifiques et matérielles nécessaires à la création, au sein de l'institut de la langue et la culture amazighes de l'université Hadj Lakhdar de Batna, d'un laboratoire spécialisé dans la traduction en tamazight ».

Le secrétaire général du HCA, Si El Hachemi Assad, a qualifié de « positif » le colloque de Batna qui a été marqué par une forte présence d'universitaires, de représentants du mouvement associatif et d'étudiants en ta-

mazight. Il a également affirmé que les recommandations du colloque seront « suivies par le HCA en association avec les ministères concernés, notamment ceux de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique et de la Culture ».

M. Assad a souligné que la première édition de la Résidence d'écriture et de traduction vers tamazight, prévue à Taghit (Bechar), sera une « manifestation annuelle abritée à chacune de ses éditions par une région différente du pays, et dont les actes seront publiés ».

Selon nombre de participants, le colloque de Batna a constitué « une opportunité » pour les échanges d'expériences sur les procédés de traduction et d'adaptation des textes et des œuvres littéraires entre tamazight et les langues arabe et française.

**9^e SALON DU LIVRE ET DU MULTIMÉDIA AMAZIGHS
200 participants attendus samedi à Bouira**

Près de 200 participants devrait prendre part à la 9^e édition du salon du livre et du multimédia amazighe, prévu samedi prochain à la maison de la culture Ali Zaâmoum de Bouira, a-t-on appris mardi auprès du Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA).

Placée sous le signe Pour un renforcement de dispositifs d'encouragement de l'écriture en Tamazight, l'édition de cette année verra la parti-

cipation de près de 200 exposants, entre auteurs, éditeurs, maisons d'éditions ainsi que concepteurs de logiciels multimédias, a précisé, à l'APS, le secrétaire général du HCA, M. El-Hachemi Assad.

La manifestation, qui sera organisée du 15 au 18 novembre, sera marqué par des nouveautés littéraires, dont notamment la présence d'une vingtaine de titres édités ou

coédités par le Haut-commissariat à l'Amazighité ainsi que d'autres manuscrits en Chaoui, a expliqué le même responsable.

Le HCA révélera, à cette occasion, au grand public les nouveaux titres de sa collection classique de 2014, *Idlisen-nnegh* (Nos cultures) et la nouvelle intitulée *Imenza-nnegh* (nos aînés), consacrée aux œuvres de nos aînés.

Il s'agit d'une vingtaine de nouveautés littéraires

émanant d'auteurs de deux générations appuyées par des actes de colloques organisés en 2013 et 2014, a-t-il détaillé.

Cette manifestation culturelle permettra également au HCA de sélectionner les titres qui seront édités en 2015, a-t-il ajouté.

Une exposition dans les domaines de la recherche linguistique, littéraire et anthropologique, en partenariat avec l'Office des Publications Universitaires (OPU) et l'Office National des Droits d'Auteurs et Droits Voisins (Onda), est programmée aussi lors de cette manifestation, selon la même source.

Ce salon sera également une occasion pour les organisateurs pour tenir des tables rondes sur divers sujets ayant trait à la culture et langue amazighes, notamment sur le thème le dialogue en tamazight dans le cinéma et l'audiovisuel et ce, pour honorer l'événement inhérent à la sortie nationale du film *Fadhma n'Soumer* du réalisateur Belkacem Hadjadj, a-t-il conclu.

APS

26 radios consacrent des émissions en tamazight

Le Président du HCA, a souligné qu'il y a une forte demande et un degré d'éveil élevé de la part des populations de plusieurs régions du pays pour l'apprentissage de tamazight. « A El Bayadh, des citoyens ont émis le souhait d'avoir une émission qui émet en tamazight dans la radio locale. La même revendication a été formulée par la population de l'Atlas Blidéen. Au jour d'aujourd'hui et grâce au travail de proximité notamment celui axé sur la communication, 26 chaînes de radios émettent ou consacrent des émissions en tamazight » a indiqué M. Assad.

**NOUVEL AN BERBÈRE
Les festivités de Yennayer seront lancées à partir d'Alger**

Après Batna l'an dernier, les festivités marquantes la célébration du nouvel an berbère « Yennayer », seront lancées cette année à partir d'un lieu symbolique à Alger. L'événement sera organisé en partenariat avec le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme.

**FACULTÉ D'ALGER
Bientôt une section d'alphabétisation en tamazight**

M. Hachemi Assad, a annoncé l'ouverture prochaine d'une section au niveau de la faculté d'Alger pour l'alphabétisation en tamazight. Dans le même contexte, le président du HCA a souligné avoir soulevé une proposition de partenariat avec l'association Algérienne d'Alphabétisation IQ-RAA, pour l'enseignement de tamazight aux adultes

**DU 8 AU 10 DÉCEMBRE
À GHARDAÏA
Séminaire pour l'encadrement des associations tamazight**

Le Haut-commissariat à l'amazighité organisera du 8 au 10 décembre à Ghardaïa un séminaire national Séminaire pour l'encadrement des associations Tamazight. Des groupes d'étudiants en tamazight des universités de Tizi-Ouzou, Béjaïa, Bouira et Batna, accompagneront le HCA lors de ce déplacement pour effectuer un travail de terrain sur la variante Mzab de la langue berbère.

**DU 27 AU 31 DÉCEMBRE
À TAGHIT
1^{re} résidence d'écriture des écrivains en tamazight**

La wilaya de Béchar accueillera du 27 au 31 décembre 2014 à Taghit, la 1^{re} Résidence d'écriture au profit des écrivains en langue amazighe.

RR

AIN DEFLA

Tiberkanine et Aïn Bouyahia seront raccordés au gaz de ville

Salim Ben

La wilaya d'Aïn Defla est parmi les wilayas du centre du pays, les mieux loties en matière de pénétration de gaz naturel, avec un taux de 49,79% de couverture, et selon nos sources, d'ici la fin de l'année le taux atteindra les 60% et ce, grâce à la politique de l'Etat et le suivi des premiers responsables de la wilaya à leur tête le wali d'Aïn Defla et les représentants du peuple.

Une bonne progression, puisque ce taux n'était que de 33% au début du quinquennat 2009-2014. Les autorités locales ont doublé leurs efforts afin d'alimenter les citoyens en ce précieux combustible et assurer un hiver chaud pour plusieurs foyers. D'ailleurs, hier, le wali d'Aïn Defla, M. Derfouf Hedjiri, s'est rendu dans la commune de Tiberkanine et Aïn Bouyahia afin de lancer le projet du gaz de ville dans ces deux localités rurales.

La première halte a été effectuée au niveau de la commune de Tiberkanine, où le premier coup de pelleteuse a été donné pour la réalisation d'une conduite de gaz de 19,700 km linéaires pour alimenter la ville de Tiberkanine pour un cout du projet de 122 244 860,20 DA, dans l'attente du lancement d'un autre réseau de 42 km pour les 1 000 foyers de plusieurs dechirat de la commune, une fois l'assainissement sera achèvé. Alors qu'à Aïn Bouyahia, 15,32 km ont été lancés aujourd'hui par le wali qui a assuré les citoyens de la localité de Bouarous que leur projet sera pris en charge par le budget de la wilaya, alors que les 4000 habitants de la localité de Sekakra doivent attendre l'achèvement des travaux de l'assainissement.

Selon nos sources, les travaux de raccordement sont en cours dans les communes de Zedine, Mekhatria, Aïn Torki et Djelida et que 8 autres communes sont programmées pour le prochain quinquennat. Toutefois, il demeure que certaines localités de la wilaya, les plus reculées, n'ont toujours pas accès à cette énergie. Par ailleurs, l'alimentation en électricité est très avancée, puisque elle atteint les 98,26%. Le projet de l'hôpital accuse un grand retard.

La délégation s'est dirigée ensuite vers le projet de l'hôpital de 240 lits à Aïn Defla qui a été approuvé par le ministère de la Santé, de la Population et de la réforme hospitalière. L'entreprise indienne, «Shapoorji Pallonji Co Ltd» qui détient ce projet pour un coût de 3 891 136 508,30 DA qui accuse un grand retard.

D'ailleurs, le wali d'Aïn Defla était stricte dans son intervention en informant les responsables indiens que les travaux des fondations doivent être achevés avant la fin de l'année, et les a instruit que leur contrat sera résilié si jamais les travaux n'avanceront pas. Le wali a avisé les responsables de l'entreprise indienne qu'il n'acceptera aucun autre retard durant la prochaine visite prévue dans 15 jours.

Pour rappel, la réalisation d'un nouvel hôpital au chef-lieu de wilaya contribuera à diminuer de la pression à laquelle fait face actuellement l'établissement public hospitalier (EHP) Mekkour Hamou notamment en matière de la garde et de la maternité.

CONSTANTINE

90 bénéficiaires de logements participatifs reçoivent les clés de leur appartement à Ali-Mendjeli

Les clés de 90 logements sociaux participatifs (LSP), réalisés au titre d'un ancien programme du quinquennat 2004-2009, ont été remises mercredi à leurs bénéficiaires à Ali-Mendjeli (Constantine), a-t-on constaté.

Une cérémonie a été présidée à cette occasion par le wali, Hocine Ouadah, qui effectuait une visite d'inspection des projets en cours de travaux dans les



communes et les localités relevant de la daïra d'El Khroub. Le chef de l'exécutif local a annoncé, lors de cette remise de

clés à l'unité de voisinage (UV) n°147 d'Ali-Mendjeli, la livraison «d'ici la fin de l'année en cours» de 3.000 logements publics lo-

catifs (LPL) et la réception, «vers le mois de juin 2015», de 15.000 unités des différents segments dans les villes d'El Khroub, de Massinissa et d'Ali-Mendjeli. Ce programme jugé important permettra d'en finir définitivement avec les quelques poches d'habitat précaire subsistant encore là et là en différents points de la wilaya de Constantine, a souligné M. Ouadah qui devait inspecter, tout au long de la journée, plusieurs projets en cours dans les nouvelles villes Ali-Mendjeli et Massinissa, au pôle urbain d'Aïn Nehas, et au chef-lieu de la commune d'El Khroub.

UNIVERSITÉ DE KHEMIS MILIANA

La Ligue nationale des étudiants algériens se souvient des Chouhada de la région

Salim Ben

A l'occasion de la célébration du 60^e anniversaire du déclenchement de la Révolution algérienne du 1^{er}-Novembre 1954, la Ligue nationale des étudiants algériens (Lnea) de l'Université de Khemis Miliana, a organisé une série d'activités culturelles et sportives en collaboration avec les résidences universitaire de Souffey 1 000 lits et Adja.

Effectivement la Ligue nationale des étudiants algériens, a tracé un programme étoffé en activités pour l'année universitaire

2014-2015 pour la commémoration des événements nationaux de l'Algérie et plus spécialement celle du 1^{er}-Novembre 1954. Selon le secrétaire du bureau de wilaya, M. Leissir Amrane, «Les festivités s'étaleront durant toute l'année universitaire pour marquer les instants historiques en question et instaurer le nationalisme au sein des étudiants». «De ce fait, depuis le début du mois de novembre, plusieurs conférences sur la Révolution ont eu lieu au niveau des résidences universitaires, qui ont été animées par des historiens universitaires et des moudjahidines, des poèmes ont été lus par des poètes sur l'événement

historique du 1^{er}-Novembre 1954 et pièces théâtrales et chants nationaux», ajoute-t-il.

La Ligue nationale des étudiants algériens a fait appel aux membres du club de l'histoire de Si M'hamed Bougara afin de projeter le documentaire sur ce héros de la wilaya 4.

Au niveau de la radio locale d'Aïn Defla, des tables rondes ont été animées par des étudiants de la Ligue et élèves du club de l'histoire, dans des émissions animées par Yacine Chikhaoui, sur le rôle du moudjahid et du Chahid durant la guerre d'Algérie, et le rôle des jeunes.

CONFÉRENCE A L'UNIVERSITÉ DJILALI BOUNAAMA DE KHEMIS MILIANA

« Le rôle de la femme algérienne durant la guerre de Libération »

A l'occasion du 60^e anniversaire du déclenchement de notre célèbre Révolution contre le colonialisme, et pour rendre hommage à nos glorieux chouhada, l'Association des Amis de Khemis-Miliana organise une conférence à l'Université Djilali Bouaâma de Khemis Miliana, le 13 novembre 2014 à 10h00, sous le

thème « Le rôle de la femme durant la guerre de Libération » qui sera animé par M^{me} Bitat Zohra Drif, Zahia Benarous et MM. Karim Medouri, dit Karim El Gang, Saâd Kouicem écrivain-conteur.

S. B.

TISSEMSILT

La DSP lance le recrutement de 30 nouveaux postes d'aides-soignants...

ABED MEGHIT

Dans le cadre de la politique entreprise par les pouvoirs publics en matière de renforcement du personnel paramédical pour une efficace couverture sanitaire, la direction de la santé et de la population de la wilaya de Tissemsilt lance un concours de recrutement de 30 aides-soignants. Les

30 postes d'aides-soignants ont été destinés aux candidats justifiant d'un niveau de la terminale scientifiques (3^e année secondaire). Les candidats et les candidates qui auront eu 10/20 de la moyenne et plus passeront l'examen oral, et les 30 premiers seront retenus pour suivre la formation d'aides-soignants durant deux années. A l'issue de la formation, les 30 aides-soignants seront recrutés pour les services de la santé

de la wilaya de Tissemsilt et désignés au niveau de différentes infrastructures sanitaires de la wilaya. Ces nouveaux postes seront répartis comme suit, chef-lieu de wilaya, Tissemsilt 05 postes, daïra de Bordj Bounaâma 05 postes, daïra de Theniet El Had 05 postes, daïra de Lardjem 03 postes, daïra de Khemisti 03 postes, daïra de Lazharia 03 postes, daïra d'Ammari 03 postes et la daïra de Bordj Émir Abdelkader 03 postes.

...LE SECTEUR DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Des réalisations satisfaisantes et des projets en perspective

Le secteur de la jeunesse et des sports a été renforcé par des nouveaux projets mis au profit des jeunes. Ces projets ont été inscrits dans le cadre du programme quinquennal 2010/2014. Plusieurs infrastructures sportives et de jeunes ont été ouvertes à travers la wilaya de Tissemsilt. Pour ce qui concerne le secteur des sports, il s'agit de 02 complexes sportifs de proximité au village d'Amrouna (Theniet El Had) et dans la commune de

Maâcem et d'une salle omnisports à Béni Lahcène. Pour le secteur de la jeunesse, il s'agit de 02 auberges de jeunes à Laâyoune et à Sidi Slimane. Par ailleurs, un centre de loisirs scientifique, un complexe sportif de proximité au chef-lieu de wilaya et 02 salles omnisports à Ammari et à Tissemsilt sont en cours de réalisation au taux d'avancement entre 60% et 70%. Toutes ces nouvelles réalisations viennent renforcer celles déjà existantes

répartis à travers l'ensemble des communes de la wilaya de Tissemsilt. Il est à signaler que d'autres infrastructures seront inscrites à l'avenir pour renforcer davantage les deux secteurs jeunesse et des sports et permettre de nouveaux espaces à la jeunesse afin de la protéger des maux sociaux et lui permettre de s'épanouir dans un encadrement organisé. Un effort exceptionnel a été traduit sur le terrain.

A. M.

ALGER

16 ans de réclusion criminelle pour l'assassin de son amie

En ce mois de novembre 2014, le tribunal criminel près la Cour d'Alger prononce le verdict d'un jeune homme âgé de 35 ans accusé d'avoir donné la mort à son amie.

**A.Ferrag**

Amina âgée de 30 ans perd sa virginité, son ami lui a promis de venir la demander en mariage. Après, elle réalise que ce n'était que mensonge, Amina supplie Kamel, mais ce dernier refuse.

Une dispute violente éclate entre eux, Kamel aveuglé par la colère s'empare d'un bâton frappe Amina sauvagement. Amina rend l'âme sur le coup. Quelques jours plus tard,

une judicieuse enquête permet de procéder à l'arrestation de l'auteur présumé du crime.

L'individu niera les griefs retenus contre lui, pressé de questions, il avoue finalement son acte.

Kamel fut emprisonné pour meurtre en endossant les articles 30, 254 et 263 alinéa 3 du code pénal. Le jour du procès, en ce mois de novembre 2014, répond du meurtre sur la personne de son amie Amina. Présenté à la barre, l'accusé Kamel reconnaît tous les faits retenus contre lui. Le représentant du ministère pu-

blic, qui, dans un long réquisitoire, met en exergue la gravité des faits et requiert une peine de 20 ans de prison ferme à l'encontre de l'accusé.

L'avocat de la défense demande la requalification du chef d'accusation en coups et blessures ayant entraîné la mort sans l'intention de la donner et demande d'accorder les circonstances atténuantes.

Après de longues délibérations, la cour condamne Kamel à 16 ans de réclusion criminelle pour homicide volontaire sur la personne de son amie.

LA CASBAH D'ALGER

Effondrement d'une vieille bâtie sans faire de victimes

Une vieille bâtie de la vieille médina d'Alger, la Casbah, s'est effondrée en fin de journée, vers 18 heures, sans faire de victimes, a-t-on appris auprès de la Protection civile.

La bâtie, une vieille maison d'un étage sise au 19 rue Rachid Kherbache s'est effondrée vers 18 heures, a expliqué à l'APS le commandant Achour, cadre au sein de la direction générale de la Protection civile.

«Les citoyens de ce quartier avaient signalé à nos services que cette bâtie, après les dernières pluies, menaçait de s'écrouler à tout moment. Nous avons dépêché sur place une équipe de la Protection civile pour sécuriser les lieux. L'effondrement s'est produit en fin d'après-midi, sans faire de victimes», a-t-il précisé, ajoutant que cette maison était «déjà inoccupée». Un cordon de sécurité de la Protection civile a été mis en place, ajoute-t-on de même source.

Mardi matin vers 8 heures 30 minutes, un immeuble de trois étages en réfection s'est effondré à la rue Ahmed Bourziria (ex-rue de la Lyre), faisant un mort et quatre blessés, dont une femme de 58 ans, rappelle-t-on.

**M. TAHAR MELIZI : «Des cadres bientôt dans les wilayas pour coordonner la prévention des catastrophes naturelles»**

Des cadres administratifs seront bientôt désignés dans les wilayas pour coordonner l'activité des secteurs concernés par la gestion des catastrophes naturelles, a annoncé, mardi à Guelma, le délégué national aux risques majeurs auprès du ministère de l'Intérieur et des collectivités locales, Tahar Melizi.

S'exprimant au cours d'une rencontre organisée au siège de la wilaya de Guelma pour évaluer les mesures prises pour prévenir ou gérer d'éventuelles catastrophes naturelles, M. Melizi a précisé que ces cadres seront «installés au niveau des cabinets et auront le statut de conseillers du wali».

Le même responsable a également indiqué que la mission de ces cadres sera d'assurer «une bonne coordination entre tous les intervenants en cas de catast-

trophes majeures, en veillant à la rapidité des interventions». Il a ajouté qu'ils (ces cadres) bénéficieront «ultérieurement» de sessions de formation.

Soulignant qu'un «cadre organisationnel» peut être envisagé pour une telle mission, sous forme de commission sectorielle locale, M. Melizi a indiqué que les inondations représentent le risque auquel il s'agit de bien se préparer, notamment dans les agglomérations n'ayant pas bénéficié de travaux de protection.

Au cours de cette rencontre à laquelle ont pris part les chefs de daïras, les présidents des assemblées populaires communales et les directeurs du conseil de wilaya, il a insisté sur l'importance de la disponibilité des informations nécessaires, chaque wilaya devant faire le recensement des points noirs et éta-

blir une banque de données sur les risques majeurs pouvant survenir à l'échelle locale».

La rencontre a donné lieu à un exposé sur les inondations enregistrées dans la wilaya de Guelma durant les vingt dernières années, assorti de bilans des pertes humaines et des dégâts matériels comme la destruction de routes, de ponts et autres ouvrages.

Le délégué national aux risques majeurs s'est également rendu, dans l'après-midi, dans la wilaya voisine de Souk Ahras où il a présidé une rencontre similaire au cours de laquelle les responsables locaux des ressources en eau, des travaux publics et de la protection civile ont fait état des mesures prises dans cette wilaya pour préserver les villes des inondations, et des investissements consentis dans ce cadre.

TISSEMSILT

Saisie de 740 bouteilles et canettes de boissons alcoolisées...**ABED MEGHIT**

Agissant sur information, les éléments de la police judiciaire de la 3ème sûreté urbaine de Tissemsilt, ont saisi 108 bouteilles de vin rouge portant la marque de « Bordj Emir » et 632 canettes « Bavaroise » ainsi que des armes blanches, tout récemment.

C'est suite à une perquisition ordonnée par le procureur de la République près du tribunal de Tissemsilt dans une habitation située à Hé Benmar, au chef-lieu de wilaya. Deux personnes ont été appréhendées.

Les mis en causes ont été présenté devant le procureur de la République près du tribunal de Tissemsilt, ont été placés sous mandat de dépôt, pour vente de boissons alcoolisées sans autorisation et fréquentation des lieux non autorisés pour s'adonner à la boisson alcoolisée.

M'SILA

... 5 000 sachets de tabac à chiquer...**Mouad B.**

Pas moins de 5 000 sachets de tabac à chiquer, de contrebande, ont été saisis au cours de la semaine dans la localité de Chellal, 25 kilomètres de M'sila, a-t-on appris samedi auprès de la Gendarmerie nationale.

Le tabac a été découvert dissimulé à bord d'un véhicule de marque Peugeot se dirigeant vers Bousaâda, lors d'un barrage de contrôle routier dressé à l'entrée de la commune, a fait savoir la même source.

Le conducteur du véhicule sera présenté devant la juridiction compétente, après l'achèvement de l'enquête qui suit son cours, selon les services de la Gendarmerie nationale qui ont rappelé que le véhicule a été placé en fourrière et le tabac saisi remis au domaine.

• ... Et 2 742 bouteilles de boissons alcoolisées à Aïn Khadra

Dans le cadre de la lutte contre la vente illicite de boissons alcoolisées, les éléments de la brigade de Aïn Khadra, une soixantaine de kilomètres du chef-lieu de la wilaya de M'sila ont effectué, au cours de la semaine, une opération ayant visé un camion sur le CW01, apprend-on de la cellule de communication de la gendarmerie nationale.

Lors de cette opération, une quantité de 2 742 bouteilles d'alcool a été saisie, a-t-on indiqué de même source.

M.B.

LUTTE CONTRE LE SIDA

Les femmes leaders de la région MENA mettent en relief l'expérience algérienne

Les participants à la réunion de haut niveau des femmes leaders de la région Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (Mena), tenue à Alger les 10 et 11 novembre, ont mis en relief les efforts déployés par l'Algérie et son expérience acquise en matière de lutte contre le Sida et de la protection de la femme.

Les femmes leaders de la région Mena et les représentants des institutions des Nations unies ont convergé à dire que le choix de l'Algérie pour accueillir leur premier événement dans le cadre de la mise en oeuvre de la stratégie arabe de lutte contre le Sida est dû à «l'engagement de l'Algérie, associé à des progrès réalisés dans la riposte au VIH/Sida», avait souligné l'Onusida dans un communiqué la veille de la rencontre.

L'Algérie qui assure un accès le plus avancé au traitement antirétroviral (ARV), dans la région et un financement interne de 97% de la riposte nationale, et enregistre de bons progrès de prévention de la transmission mère-enfant (Ptme), est considérée comme une bonne pratique dans une région où la tendance de l'épidémie est à la hausse tandis que l'accès aux ARVS et à la Ptme sont parmi les plus bas dans le monde.

La coordinatrice résidente des Nations unies en Algérie, Cristina Amaral a noté dans ce sens que «l'inspiration des acquis et des bonnes pratiques de l'Algérie ont donné des outils de plus pour lutter contre le Sida», ajoutant que l'«accompagnement et l'engagement» du gouvernement algérien dans ce sens ont fait le «succès» de la réunion qui a pu aboutir à l'appel à l'action.

De son côté, la directrice de la division politique, Onufemmes, Begona Lasagabaster, a qualifié d'«opportun et approprié» la tenue de la réunion en Algérie, où des «progrès importants ont été réalisés» dans le domaine de la protection des femmes, sachant que «(...) les femmes atteintes du VIH sont plus susceptibles de devenir victimes de violence».

Affirmant que l'Algérie est un «modèle» de prise en charge de la maladie qu'il faut «répliquer ailleurs», le directeur exécutif de l'Onusida, M. Sidibé s'est dit «impressionné» dans la mesure où «très peu de pays construisent leur système de santé autour de la gratuité et de l'accès universel pour tous».

Il a estimé que l'Algérie peut jouer un rôle très important en terme de recherche et constituer le lien entre l'Afrique et des pôles de recherche en Méditerranée, grâce à son positionnement géopolitique.

L'Algérie, grâce à une riposte multisectorielle, a accompli des progrès indéniables qui ont permis que l'épidémie soit, toujours, peu active dans la population générale avec une faible prévalence (0,1%) avec toutefois, une concentration dans les groupes à haut risque d'infection IST/Sida.

La mise en oeuvre du plan national stratégique (PNS) multisectoriel de lutte contre le VIH/Sida se caractérise par une approche de planification axée sur les résultats telle que préconisé par l'Onusida «zéro infection, zéro discrimination et zéro décès dû au Sida». Le PNS vise une baisse significative de nouvelles infections et surtout l'élimination de la transmission du VIH de la mère à l'enfant, le maintien du recours à un financement conséquent avec plus de 90% du budget alloué sur le seul budget de l'Etat, permettant d'assurer à titre gratuit toutes les prestations y compris le traitement antirétroviral pour tous.

Le plan se caractérise également par le renforcement continu du partenariat avec les agences du système des Nations Unies et particulièrement Onusida et une implication plus grande des acteurs institutionnels et de la société civile.

Pr YAMINA CHAKKAR : « L'ONUSIDA œuvrera pour l'aboutissement du centre d'excellence que l'Algérie se propose d'abriter devienne une réalité»

La directrice régionale de l'ONUSIDA pour le Moyen Orient et l'Afrique du Nord (MENA), Pr Yamina Chakkar, estime que l'expérience algérienne en matière de lutte contre le Sida peut beaucoup apporter aux pays de la région affirmant que l'Onusida œuvrera pour que le projet de centre d'excellence que l'Algérie se propose d'abriter, devienne une «réalité».

Le Pr Yamina Chakkar a pour mission d'apporter son soutien aux pays de la région pour l'accélération des progrès afin d'atteindre les objectifs de la Déclaration politique de 2011 sur le VIH/Sida de l'Assemblée générale des Nations unies.

Elle possède plus de 20 ans d'expérience dans le travail sur le VIH. Après avoir rejoint l'Onusida en 1999, elle a occupé les postes de coordinatrice de l'Onusida au Togo, au Bénin et au Mali, et de conseillère pour l'appui aux régiions pour l'Afrique occidentale et centrale.

Le Pr Chakkar qui a pris part à la réunion de haut niveau des femmes leaders de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (Mena), tenue à Alger les 10 et 11 novembre répond aux questions de l'APS.

Que peut apporter l'Appel d'Alger que vient d'adopter la réunion de Haut niveau des femmes de la région Mena à la lutte contre le Sida?

L'Appel d'Alger est très important surtout en cette conjoncture et dans l'agenda post 2015 sur lequel nous travaillons, dans la mesure où il appelle vraiment les Etats à renforcer la lutte contre le Sida et à renforcer tout l'environnement pour mettre fin réellement à l'épidémie après 2015- d'ici 2030.

Les femmes se sont engagées à cet effet, toutes les leaders étaient là, les partenaires, les Nations Unies à travers leurs représentants ainsi que la société civile. Nous avons réuni tous les pays de la région Mena pour parler d'une même voix et voir comment renforcer notre engagement dans la lutte contre le Sida mais aussi utiliser le plaidoyer des femmes parce qu'on sait que les femmes peuvent jouer un rôle primordial. C'est un appel à l'action dans différents domaines, un plaidoyer-engagement surtout pour mettre en œuvre



la stratégie arabe de lutte contre le Sida notamment en ce qui concerne les problèmes spécifiques à la femme. Il y a aussi les problèmes d'engagement de tous les leaders.

Vous avez évoqué les problèmes spécifiques à la femme, est-ce qu'on peut parler aussi des problèmes spécifiques à la région dans la lutte contre le Sida ?

Justement c'est l'un des points les plus importants et il ressort dans la déclaration finale. Nous avons parlé des problèmes spécifiques à la région, laquelle a, certes, une faible prévalence pour le VIH/Sida heureusement, mais c'est une région où l'épidémie croît rapidement. Si nous ne faisons pas attention en se disant que nous sommes tranquilles car nous avons une faible prévalence nous risquons d'avoir des surprises dans les années à venir. Dans les autres pays l'épidémie baisse alors que dans notre région elle augmente même si elle est encore faible. Donc nous avons vraiment discuté de ce point très sensible de la région et comment avancer.

Vous avez abordé également la question de la discrimination entre les femmes et les hommes dans l'accès aux services liés au Sida, ne pensez-vous pas que ce problème est lié à des facteurs culturels dans ces pays ?

Nous avons beaucoup discuté de stigmatisation et de la discrimination et c'est pour cette raison d'ailleurs, que nous avons fait appel aux leaders et particulièrement les leaders religieux qui jouent un rôle très important dans la lutte contre la stigmatisation.

La discrimination et le stigmate constituent la faiblesse la plus importante à laquelle il faut s'attaquer si on veut réussir à éliminer le VIH/Sida. Le directeur exécutif de l'Onusida, Michel Sidibé, a déclaré lors de l'ouverture de la

rencontre d'Alger que nous pourrions être la première région à pouvoir éliminer le VIH/Sida car nous avons une prévalence faible, de l'engagement et des ressources techniques.

Et ce que l'expérience algérienne peut apporter un plus aux pays de la région ?

L'Algérie est leader dans la région et dispose d'un programme qui fonctionne bien d'ailleurs elle a toujours eu un programme multisectoriel de lutte contre cette maladie.

Le choix de l'Algérie pour abriter cette réunion n'est pas fortuit mais il découle plutôt, de notre conviction que son expérience peut énormément apporter aux pays de la région.

Le niveau de l'Onusida, on sait que l'Algérie a donné depuis le début la priorité à la lutte contre le Sida et n'a pas lésiné sur les moyens. Elle est considérée parmi les premiers pays à mettre les personnes atteintes sous traitements antirétroviraux (ARV), alors qu'ils coûtaient excessivement chers. L'Algérie continuera à jouer son rôle de leader dans la région.

L'Algérie a introduit une demande pour abriter le centre d'excellence de lutte contre le Sida, pouvez-vous nous en dire plus ?

Effectivement, l'Algérie s'est proposé avec l'Onusida, l'OMS de créer ce centre d'excellence pour la recherche et non pas uniquement pour la lutte contre le Sida.

Il prendra en charge tous les aspects de la recherche en matière de santé. C'est une première et nous travaillerons beaucoup dans ce sens pour faire en sorte que ce projet devienne une réalité.

SELON L'OMS 53% des femmes sont obèses en Algérie

Plus de vingt malades atteints d'obésité sévère ont été opérés au niveau du service de la chirurgie viscérale et laparoscopie de l'EHU «1er novembre» d'Oran, a-t-on appris mercredi auprès de cet établissement.

Ces malades ont été opérés par la technique dite chirurgie Bariatrique consistant à restreindre l'absorption des aliments, diminuant, de fait, l'apport calorique journalier afin de lutter contre l'obésité. La chirurgie Bariatrique est une technique chirurgicale utilisée dans certains cas d'obésité sévère quand la vie du patient est menacée après l'échec de tous les traitements. Cette technique est lancée dernièrement au niveau l'EHU d'Oran. Les résultats obtenus sont très satisfaisants, a-t-on fait savoir, citant à titre d'exemple le cas d'une patiente qui pesait 170 kg et qui a réussi à perdre 60kg voir jusqu'à 70 kg après l'intervention. Les techniques opératoires

utilisées sont variables en fonction des patients, le suivi est constant et nécessaire par une équipe pluridisciplinaire précise-t-on de même source, ajoutant qu'un nombre important de malades est recensé au niveau du service pour subir cette forme de chirurgie.

L'obésité est un facteur déclenchant ou aggravant de nombreuses maladies graves, telles que les maladies cardiaques, l'hypertension artérielle, les troubles respiratoires, l'augmentation du taux de cholestérol ou encore le diabète. Les adultes ayant un IMC (indice de masse corporelle) de 30 ou plus, sont jugés obèses, quand cet indice est de 40 ou plus, on parle d'obésité morbide. En Algérie, l'obésité est devenue un problème de santé préoccupant. Selon l'OMS, 53% des femmes (soit plus d'une sur deux) sont obèses en Algérie.

APS

SELON LES EXPERTS

8 millions d'européens décèderont de maladies chroniques durant 2015

● Les gouvernements arabes n'ont pas de priorités définies pour leurs systèmes de santé

Près de huit millions de personnes âgées de plus de 65 ans décèderont des maladies chroniques en Europe durant 2015, ont révélé des spécialistes lors du 17ème colloque européen de la société internationale de pharmacoéconomie qui se tient à Amsterdam (Pays-Bas) du 8 au 13 novembre 2014.

Intervenant sur l'évaluation des systèmes de santé dans les pays de l'UE, les participants ont affirmé que 65 % des européens âgés de plus de 65 ans cumulaient plusieurs maladies chroniques qui causeront la mort de 8 millions de personnes durant 2015.

En dépit de la mobilisation des moyens financiers et matériels pour la prise en charge de ces maladies, beaucoup de patients n'ont pas accès aux soins de qualité, a indiqué l'expert hollandaise Maureen Rutten-Van Molken.

Les médecins négligent souvent une maladie au profit d'une autre, ce



qui complique la prise en charge en raison des coûts élevés et des lacunes enregistrées dans certains corps médicaux, notamment dans les pays de l'Europe centrale et de l'Est, a-t-elle expliqué. Pour sa part, Richard Sullivan, de Grande Bretagne, a évoqué les difficultés rencontrées en matière de mobilisation des ressources financières à long terme concernant la prise en charge du cancer. Il a estimé que cette maladie «ruine souvent des familles entières» outre le problème d'adaptation des systèmes sanitaires aux développements rapides des techniques de commercialisation de l'industrie

pharmaceutique. L'expert hongrois Zoltan Kalo a estimé que les pays d'Europe centrale et de l'Est enregistraient le plus de difficultés en matière de prise en charge sanitaire en raison du manque de moyens financiers, de médicaments et des conséquences de la crise mondiale.

Le nombre de personnes atteintes de maladies chroniques dans cette partie de l'Europe est en constante augmentation, a-t-il souligné, faisant remarquer que les malades n'ont pas accès aux médicaments innovés. Il a de ce fait appelé les pays de l'UE à la solidarité afin de régler ces problèmes.

L'OMS limite l'émission maximale de polluants à l'intérieur des habitations

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a fixé mercredi des indications chiffrées concernant l'émission maximale de polluants des appareils de cuisson, de chauffage et des lampes afin de réduire la mortalité due à la pollution domestique. «Nous savions que ces appareils étaient polluants, mais ce qui est nouveau c'est la fixation de normes qu'il ne faudrait pas dépasser», a indiqué le coordinateur de l'OMS pour la santé publique, Dr Carlos Dora, à Genève.

Les émissions actuelles sont en moyenne 100 fois supérieures aux cibles visées, selon l'OMS. Pour les particules fines, l'OMS recommande que les appareils de chauffage n'émettent pas plus de 0,80 milligramme par minute. Pour le monoxyde de carbone, les appareils ne devraient pas émettre plus de 0,59 gramme par minute.

Ainsi, l'OMS recommande de cesser l'utilisation de charbon non transformé dans les foyers, pour se chauffer, ainsi que l'utilisation du kérozène. Pour le Dr Dora, il faut développer «à grande échelle l'utilisation de combustibles propres tels que le biogaz, l'éthanol, le gaz naturel ou le GPL dans

les foyers des pays en développement». «Les tarifs de ces technologies devraient être à la portée des foyers les plus modestes», a-t-il en outre ajouté. «Si l'on parvient à atteindre les nouvelles cibles en matière d'émission, alors près de 90% des foyers dans le monde répondront aux normes de l'OMS pour la qualité de l'air», selon le Dr Maria Neira, directrice du département de santé publique à l'OMS. En mars dernier, l'OMS a publié un rapport sur la mortalité dans le monde causé par la pollution de l'air, à l'intérieur et à l'extérieur des habitations. La pollution de l'air a tué sept millions de personnes dans le monde en 2012, et est considérée comme le principal risque environnemental de santé, selon l'organisation.

Il y a eu en 2012, selon l'ONU, 1,7 million de décès prématuress en Asie, l'Inde en première ligne, en raison de la pollution intérieure. Actuellement, près de la moitié de la population mondiale, soit trois milliards de personnes, n'ont toujours pas accès à des combustibles ou des technologies propres pour cuisiner, se chauffer et s'éclairer.

USA

Le médecin new-yorkais guéri de l'Ebola ne sera pas le dernier

Le cas du médecin new-yorkais qui vient d'être guéri du virus Ebola ne sera pas le dernier aux Etats Unis, a averti mardi la Maison Blanche. «Il s'agit aujourd'hui d'une étape importante, mais soyons clair (...) nous allons voir d'autres cas d'Ebola dans notre pays», a déclaré Ron Klain chargé des politiques publiques en matière de gestion des efforts anti-Ebola, lors d'une émission sur la chaîne d'information américaine «MSNBC».

M. Klain s'est félicité de la guérison de Craig Spencer, ajoutant que cette étape importante prouve que «notre stratégie visant à identifier isoler et traiter les patients atteints de l'Ebola peut être couronnée de succès. Le responsable a indiqué que son pays a «fait de grands pas dans la lutte contre la fièvre hémorragique», indiquant que le cas de M. Spencer, qui a contracté le virus en Guinée alors qu'il travaillait pour l'ONG Médecins sans frontières (MSF), met en avant la capacité des hôpitaux ordinaires» à traiter avec succès les personnes infectées par ce virus mortel.

MALI

Ebola : un second décès

Le Mali a enregistré un nouveau cas de l'épidémie Ebola, un infirmier décédé mardi dans une clinique de la capitale Bamako après avoir soigné un patient guinéen, selon des sources médicales concordantes.

«L'infirmier qui a été en contact avec un ressortissant guinéen, décédé de la maladie, est mort à son tour», a indiqué un responsable de la clinique Pasteur à Bamako, cité par des médias, précisant que les tests étaient avérés positifs au virus.

L'infirmier décédé a commencé à avoir des vomissements et des diarrhées depuis quelques jours, a affirmé une autre source au sein de la clinique. L'annonce de cette nouvelle contamination intervient au moment où le Mali s'apprête à lever la quarantaine des plus de 100 personnes ayant approché l'unique cas identifié,



une fillette de 2 ans venue de Guinée et décédée le 24 octobre à Kayes (ouest).

L'épidémie Ebola a fait près de 4 950 morts, selon le dernier bilan de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Le Liberia, la Sierra Leone et la Guinée sont les trois pays les plus touchés par la maladie.

ORAN

Ablation d'une tumeur maligne de 25 kilos de la cuisse d'une patiente

Une équipe médicale de la clinique de traumatologie «Fellaouecne», relevant du Centre hospitalo-universitaire d'Oran, a réussi l'ablation d'une tumeur maligne de 25 kilos de la cuisse gauche d'une patiente, a-t-on appris mercredi du responsable de la cellule d'information du Chu.

La patiente, âgée de 57 ans, originaire de la wilaya de Béchar, a subi mardi une opération chirurgicale conduite par le spécialiste Naci Hichem, a indiqué M. Kamel Babou.

Cette intervention chirurgicale compliquée, qui a duré plusieurs heures, a été couronnée de succès épargnant à la malade l'amputation du pied. La patiente est actuellement sous surveillance médicale et dans un état stable, a-t-il ajouté.

Au terme de l'opération, la tumeur a été transférée au laboratoire d'analyses CHU d'Oran. La patiente a été admise, il y a huit jours, à cette clinique où elle a passé un bilan et une analyse profonde des tissus prélevés sur la partie du corps affecté. Cette intervention chirurgicale est la deuxième du genre effectuée au niveau de la clinique de traumatologie «Fellaouecne».

La première a été pratiquée en octobre dernier sur un patient, originaire de Tighennif (Mascara) âgé de 79 ans, qui avait subi avec succès l'ablation d'une tumeur de 32 kilos.

ULCÈRE DU PIED DIABÉTIQUE Bientôt le traitement produit en Algérie

Le traitement prescrit pour l'ulcère du pied diabétique, Heberprot-P, sera produit prochainement en Algérie, a annoncé mercredi à Alger, le docteur Abdelkrim Djebbar.

Le lancement de la production du traitement Heberprot-P, prescrit pour la cicatrisation du pied diabétique ulcéré, devra se faire d'ici six (6) à huit (8) mois, par le laboratoire national Lad Pharma, en collaboration avec un partenaire cubain, a précisé le Dr Djebbar, à la presse en marge d'une rencontre sur le pied diabétique.

«Le processus de lancement de la production est lancé et l'usine sera installée à Alger», a ajouté le conférencier, président directeur général du laboratoire producteur, qui a estimé que le prix du traitement en question sera «moins cher que celui de l'amputation».

Interpellé sur l'indisponibilité occasionnelle de ce traitement dont l'importation est détenue exclusivement par son laboratoire, le Dr Djebbar s'est défendu d'être à l'origine de cette situation qu'il a imputée aux centres hospitaliers.

«On n'est pas responsables de la rupture des stocks. Ces centres n'ont qu'à prendre leurs dispositions en vue de passer commande à temps», a-t-il dit, tout en rappelant que le médicament en question est disponible depuis 2008 en Algérie.

Dr Djebbar a également relevé que si ce médicament n'est pas encore remboursable, c'est parce que la prise en charge du malade au niveau des hôpitaux est «gratuite», et cela «équivaut», selon lui, un remboursement.

Le PDG de Lad Pharma a saisi cette opportunité pour insister sur la nécessaire prévention comme seul moyen d'éviter l'amputation, de même qu'il a plaidé pour l'impératif d'un programme de prise en charge du malade diabétique d'une manière générale, dont le pire constitue l'une des complications.

Défendant le droit du malade à l'accessibilité au traitement, le président de la Fédération nationale des associations des diabétiques, Nouredine Boucetta, a plaidé pour la disponibilité de ce traitement au niveau des pharmacies, à charge pour la Sécurité sociale d'en assurer le remboursement.

APS

LES BONNES HABITUDES À PRENDRE QUAND ON FAIT DU SPORT

A quel moment s'alimenter, que doit-on manger après une séance de sport ? Olivia Meeus, diététicienne et nutritionniste, nous dit tous sur les pratiques à adopter quand on pratique une activité physique.

Dois-je manger avant mon entraînement ?

Dans le principe, si le dernier repas s'est terminé 3 à 4 heures avant la séance et qu'il était équilibré et suffisant, il n'y a pas besoin de manger à nouveau : les réserves d'énergie sont suffisantes. Donc si l'on déjeune à 13 heures et que l'on s'entraîne à 17 heures, une collation est superflue. En revanche, si l'entraînement se déroule vers 19 ou 20 heures, après le travail par exemple, on peut consommer un laitage et quelques fruits secs. Dans tous les cas, il ne faut pas se forcer à manger quelque chose par peur de faire un malaise : la véritable hypoglycémie est rare. Mieux vaut reprendre doucement l'activité et attendre de voir comment l'organisme se comporte face à l'effort.

Et si je m'entraîne entre 12 et 14 heures ?

En cas de séance pendant la pause déjeuné, on peut prendre une légère collation vers 11 heures (une pomme et/ou un laitage nature, par exemple) pour éviter les coups de barre si le petit déjeuner est lointain ou insuffisant. Dans tous les cas, on déjeune après (avant, cela surcharge l'estomac pendant l'exercice), d'un repas complet pour faciliter la récupération : légumes crus ou cuits, viande ou poisson avec un peu de matière grasse végétale, féculents complets, fruits. Et l'on s'hydrate bien, pendant, avant et après l'entraînement.

Puis-je prendre un en-cas après ?

Cela dépend de l'horaire de l'entraînement ! Si le repas est plus de 4 heures après la séance, par exemple si l'on s'en-



traîne en début d'après-midi, on peut consommer un fruit et/ou une tranche de jambon par exemple vers 16 ou 17 heures. En revanche, si le repas intervient dans les 2 heures qui suivent la séance, on attend sage-ment !

Les aliments de l'effort sont-ils tolérables ?

Boissons énergétiques, gels, barres de céréales pour sportifs apportent essentiellement des sucres rapides en quantité et ne

sont justifiés éventuellement que dans le cadre d'une activité intense quotidienne sur plusieurs heures (entraînement biquotidien en sport collectif, marathon, trekking...) où l'on recherche avant tout à réaliser des performances.

Quand on fait du sport pour mincir, il faut à tout prix les éviter et préférer les collations de type fruits, laitages non sucrés, oléagineux, tranche de jambon... couplées évidemment à de l'eau. Mais encore une fois, si les repas sont équilibrés et apportent suffi-

samment d'énergie à l'organisme, il n'y a pas besoin d'en rajouter !

Que faire en cas de rebond d'appétit après la séance ?

Il faut enrichir son assiette en fibres, c'est-à-dire augmenter la ration de légumes ou ajouter un petit bol de céréales complètes, germes de blé, mélanges de graines... qui vont avoir un effet rassasiant immédiat et durable, sans faire exploser le compteur calorique.

ON SAIT POURQUOI L'EXCÈS DE VIANDE ROUGE EST MAUVAIS POUR LE CŒUR

Trop manger de viande rouge abime le cœur et les artères. Des scientifiques américains ont compris pourquoi.

La consommation de viande rouge favorise le durcissement des artères et les maladies cardiaques. Parce qu'elle incite l'intestin à produire des composés qui augmentent le taux de mauvais cholestérol dans le sang, selon les résultats d'une étude scientifique américaine publiée dans la revue médicale *Cell Metabolism*.

Le Dr Stanley Hazen, professeur en biologie vasculaire et son équipe de chercheurs de l'Institut de recherche Lerner (Etats-Unis) avaient déjà mené des études sur les effets de la consommation de viande rouge sur les artères. Les résultats de leur première étude avaient révélé que la bactérie l-carnitine, nutriment abondant dans la viande rouge augmentait les niveaux de triméthylamine N-oxyde (TMAO) dans le sang, un composé qui, selon les scientifiques, peut modifier le métabolisme du cholestérol, ralentir son élimination et favoriser son

accumulation sur les parois artérielles. Ce pourquoi trop manger de viande rouge favoriserait l'athérosclérose (durcissement des artères). Bientôt un médicament pour lutter contre le développement des maladies cardiaques.

Les scientifiques ont continué à mener leurs recherches et ont découvert qu'après avoir ingéré de la viande, l'intestin produisait un métabolite (un composé organique issu du métabolisme) appelé gamma-butyrobétaïne qui contribue aussi à l'athérosclérose. Et en quantité énorme. En effet, ce taux est 1000 fois plus élevé que celui du TMAO.

«Les résultats de cette nouvelle étude permettent d'identifier des cibles pour des thérapies pour lutter ou d'empêcher le développement des maladies cardiaques», explique le Dr Hazen.

«Pour autant, les gros mangeurs de viandes peuvent réduire un peu leur consommation, car il nous faudra du temps avant de pouvoir fabriquer ce médicament», explique le chercheur.



TOUTES LES SOLUTIONS POUR SOIGNER DES GENCIVES FRAGILISÉES

Irritées, gonflées, vos gencives saignent... Il est temps de réagir avant qu'une simple inflammation ne s'aggrave. Le point sur les soins qui permettent de retrouver le sourire.

Une gencive rouge, gonflée, sensible, qui saigne facilement au brossage ou si on croque une pomme, c'est le signe d'une gingivite, une inflammation des gencives due à un excès de plaque dentaire, voire de tartre. Les microbes se déposent sur les dents sous forme d'un film incolore, la plaque dentaire, qui contient une multitude de bactéries. S'il n'est pas éliminé par le brossage, ce film se transforme en tartre, un dépôt rugueux et poreux qui s'accumule surtout entre les dents et à la jointure avec les gencives. « Très fréquente, la gingivite est favorisée par le tabac et le cannabis, l'alcool mais aussi le stress, la grossesse, la ménopause, des maladies comme le diabète et certains médicaments. Chez les fumeurs, le saignement est masqué, ils doivent donc être particulièrement vigilants », souligne le Dr Virginie Monnet-Corti, chirurgien-dentiste. Les personnes âgées, les porteurs d'appareil dentaire, les diabétiques, ceux qui prennent des médicaments réduisant la production de salive (neuroleptiques...) sont aussi davantage touchés. Mais il peut exister un terrain familial qui expose à une production de tartre plus importante et plus difficile à éliminer. Si on néglige ses gencives, le risque est de développer une parodontite, à l'origine d'une inflammation chronique qui retient sur tout l'organisme. À un stade avancé, elle favorise le développement des plaques d'athérome dans les artères et augmente le risque d'atteinte cardio-vasculaire de 25 %. En augmentant la résistance à l'insuline dans les tissus, elle peut aggraver le diabète. Enfin, chez les femmes enceintes, le risque d'accoucher prématurément d'un bébé de faible poids est multiplié par 3 à 7.

Une gingivite : un détartrage simple suffit

Un détartrage sus-gingival (au-dessus des gencives) élimine la plaque et le tartre en une séance. Il s'accompagne parfois d'un aéro-polissage au bicarbonate et de l'application d'antiseptiques sous la gencive. Ensuite, on utilise un dentifrice spécifique et un bain de bouche antiseptique

pendant environ une semaine, jusqu'à ce que les gencives retrouvent leur aspect rose normal.

Et surtout, on adopte une hygiène rigoureuse et l'on suit scrupuleusement les consignes du dentiste. Un contrôle est en général prévu au bout de quatre mois. Pour prévenir la gingivite, l'idéal est de prendre rendez-vous chez son dentiste tous les six mois, qui proposera un à deux détartrages par an selon les besoins.

Une parodontite : un détartrage en profondeur

Si vous constatez un gonflement des gencives, des saignements, des dents qui bougent ou s'écartent, une mauvaise haleine, il est grand temps de consulter ! Quand la gencive se décolle, des « poches », véritables nids à bactéries, peuvent se former entre la gencive et la dent. Cette fois, c'est l'os et les ligaments qui sont touchés par l'inflammation. Le praticien recherche d'abord les causes éventuelles d'infection (carie, couronne mal adaptée) pour les traiter. Il évalue la perte osseuse à l'aide d'une sonde graduée glissée délicatement entre la gencive et la dent, qui met en évidence les poches parodontales. A partir de 4-5 mm de profondeur, il s'agit bien d'une parodontite.

Un bilan radiographique complète l'examen. Le dentiste procède ensuite à un surface radiculaire pour éliminer le tartre et les bactéries collées sur les racines à l'aide d'ultrasons. Ce soin est généralement réalisé en deux séances d'une heure, sous anesthésie locale. Les dents restent sensibles au froid quelques jours. Après quelques semaines d'hygiène buccale efficace, les gencives se raffermissent et adhèrent à nouveau sur les racines.

Si le stade est plus avancé : place à la chirurgie

Deux à trois mois après, il faut réévaluer la situation. Dans 5 à 10 % des cas, des poches supérieures à 6 mm persistent et un traitement chirurgical est nécessaire. Sous anesthésie locale, le chirurgien incise la gencive pour dénuder les racines, nettoyer les poches et éliminer les tissus



inflammatoires inaccessibles autrement. Les gencives sont ensuite recousues et les points de suture retrouvés huit jours après. « Parfois, on utilise des matériaux de régénération ou de comblement pour stabiliser les dents, comme si l'on rajoutait de la terre dans un pot de fleur. La gencive cicatrise en quinze jours, l'os en six mois. Dans les cas de parodontites agressives, un traitement antibiotique est nécessaire », précise le Dr Virginie Monnet-Corti. Pour éviter la récidive, il faut toujours prévoir des séances de contrôle tous les quatre à six mois.

Les racines sont dénudées : la solution greffe

Si le chirurgien constate que la gencive se rétracte sur une ou deux dents, il peut la renforcer par une greffe qui recouvre la racine exposée, en prélevant un petit morceau de tissu sur le palais. Parfois, les dents de devant « s'allongent » de façon peu esthétique et les « collets » deviennent très sensibles au froid et au brossage, mais les gencives ne sont pas enflées. Le dentiste confirmera qu'il ne s'agit pas d'un déchassement bactérien, mais d'une « récession gingivale », conséquence parfois de l'âge ou d'un brossage trop énergique et mal orienté qui peut déchirer une gencive trop fine. Là aussi, des greffes de tissus prélevés sur le palais permettent de reconstruire la gencive.

PUBLICITÉ

GUERRE DE LIBÉRATION

Quand l'art et l'écriture libres étaient au service de la Révolution

L'art algérien, dans sa diversité et son authenticité, aura contribué de manière effective au triomphe de la lutte armée de libération nationale contre le colonialisme total. Par les mots et la plume, la gouache et le chant, le peuple a pu mener au succès son combat libérateur, et la voix de l'Algérie en lutte pour son indépendance a pu retentir dans toutes les parties du monde.

En héritage à un élan contestataire qui existait déjà depuis au moins un siècle, la littérature, la poésie, les arts plastiques, le théâtre ou encore la chanson auront été autant de supports par lesquels les intellectuels et artistes algériens ont répercute la douleur de leur peuple et contribuer concrètement à l'éveil des consciences.

Par un contenu reposant sur la sensibilisation et la subversion et présenté, par précaution, dans une forme souvent métaphorique et allusive, la continguité des artistes algériens avec leur peuple était entière et réussie: dans toutes les représentations artistiques, le message entretenait le patriotisme, renseignait des conditions de vie et incitait au changement.

Ainsi atteint, l'objectif de prise de conscience devait conduire à la consolidation de l'esprit unificateur puis au passage à l'action libératrice.

Mohamed Dib, Jean El Mouhoub Amrouche, Taos Marguerite Amrouche, Mahieddine Bachtarzi, Mustapha Kateb, Ahmed Wahbi, Farid Ali, Slimane Azem, Mohamed Khedda, Choukri Mesli, M'Hamed Issiakhem, KATEB YACINE, Mouloud Feraoun, Malek Haddad, et bien d'autres encore



ont, simplement, dénoncé l'enfer du colonialisme pour mieux mener le peuple et ses avant-gardes au combat final.

D'abord par la peinture: des portraits à l'effigie des grandes figures héroïques qui se sont insurgées contre la présence coloniale en Algérie furent réalisés aux côtés d'autres toiles représentant de grandes batailles livrées contre l'ennemi.

Les portraits de «L'Emir Abd el-Kader», «El Mokrani», «Ouled Sid Ech'Cheikh», «Bouamama», «Cheikh El Haddad» ou encore de «La bataille de Zàatcha» et autres ont sans doute représenté autant d'appels ou de rappels permanents servant à l'entretien de l'esprit patriotique et révolutionnaire.

Dans une toile intitulée «L'Algérie en flammes», Choukri Mesli symbolise parfaitement l'embrasement du pays en guerre et illustre bien ses conséquences.

L'immense M'Hamed Issiakhem, de son côté, peint «La veuve», un hommage rendu aux mères et aux veuves meurtries, mais toujours debout. A travers la femme qui ne capitule jamais, Issiakhem voulait assurément exprimer le symbole d'une nation en

formation. Et puis il y a la musique et la littérature pour galvaniser: En 1936, Aïssâ El Djermouni donna un récital à l'Olympia. Très apprécié du public, il n'hésitait pas à lancer - entre deux strophes poétiques - des allusions pour appeler à la résistance au colonisateur, chantées, elles, en chouaï.

Bien avant 1943, le chant patriote «Min Djibalina» est lancé. Dans la même période, Moudfy Zakaria écrit «Fidae El Djazair» (Sacrifice pour l'Algérie), un appel au surpont populaire pour défendre la nation, ce qui lui vaudra d'être arrêté une première fois en 1937.

Alternant militantisme et emprisonnements, Moudfy Zakaria sera par la suite membre fondateur, à deux moments différents, des journaux «Ech Châab» puis «El Moudjahid» et portera le combat émancipateur dans ses poésies, écrits dans une rhétorique mobilisatrice, jusqu'à la création en 1955 du texte officiel de l'hymne national algérien.

La littérature à la pointe du combat

Le génocide du 8 mai 1945 sera déterminant dans le processus de prise de conscience. Les écrits littéraires de constat deviendront alors «récit-discours» pour aider les Algériens à passer de la phase du constat à celle de l'action. Mohamed Dib, de son côté, éclairera les siens dans une littérature de constat. Dans «L'Incidé», un des trois ouvrages qui constituent sa trilogie, aux côtés de «La grande maison» et «Le métier à tisser», il est surtout question d'une projection de soi, de manière à s'extraire de «sa» réalité et voir défiler sa vie, opérant la distanciation et le recul nécessaires à une meilleure compréhension de sa condition.

Pour leur part, Jean El Mouhoub Amrouche et Taos Margueritte Amrouche vont réussir à rassembler toute la poésie déclamée par les vieilles des villages, racontant le mal être des Algériens au quotidien, dans un ouvrage intitulé: «Traditions orales».

Quelque temps après, Taos Amrouche récidivera avec «Jacinthe noire» (1945), roman autobiographique, qui écrit dans un genre littéraire qui dit les souffrances de ses concitoyens à travers la propre histoire de son auteur.

Artiste accomplie et déterminée, Taos Amrouche écrira, composera et interprétera aussi des situations de vie dans un élan lyrique et des chants incitant au soulèvement et à la révolte sur un ton ferme et décidé.

En 1947, sont apparus simultanément deux ouvrages: «Jugurtha» de Jean Amrouche et «Message de Joughourta» de Mohamed Chérif Salhi. Ces deux livres dressent d'autres portraits de figures fondatrices de la nation algérienne.

«Le fils du pauvre», «La terre et le sang» et «Les chemins qui montent», formant la trilogie de Mouloud Feraoun consolident davantage la spécificité que revêt le roman autobiographique dans le combat des intellectuels pour l'indépendance, de par la narration d'un vécu personnel qui se projette jusqu'à la constitution d'une fresque dense de la vie commune.

Mouloud Mammeri, pour sa part, fera parler le peuple algérien dans ses œuvres. Dans sa trilogie «La colline oubliée», «L'opium et le bâton» et «Le sommeil du justicier», il ouvre une tribune à tous les orateurs véhéments, porteurs de discours mobilisateurs contre le désarroi et la précarité.

Kateb Yacine dira: «Mon nationalisme s'est cimenté en mai 1945», et consacrera, dans «Nedjma», «Le cadavre encerclé», «Le polygone étoilé», «Les ancêtres redoublent de féroce» et autres écrits, le génie de sa réflexion «fragmentée» à cultiver la «différence», mettant en avant la détermination et le refus de capituler.

Outre l'élan de solidarité dans le combat qu'ils ont favorisé sur le front interne, l'art et la littérature algériens auront incontestablement suscité un mouvement d'adhésion et de sympathie international de grande ampleur pour la cause algérienne, mobilisant beaucoup d'intellectuels et d'artistes de par le monde entre écrivains, philosophes, poètes, musiciens, chanteurs, plasticiens et cinéastes.

Baptisation de l'école de pêche de Ghazaouet du nom du moudjahid Ahmed Mostghanemi

L'école technique de pêche de Ghazaouet (Tlemcen) a été baptisée, mardi, du nom du défunt moudjahid commandant Mostghanemi Ahmed dit Si Rachid.

La cérémonie de baptisation, inscrite dans le cadre de la célébration du 60e anniversaire du déclenchement de la glorieuse guerre de libération nationale, a été présidée par le secrétaire général de l'Organisation nationale des moudjahidines, Saïd Abadou, en présence des autorités locales et de membres de la famille révolutionnaire. M. Saïd Abadou a déclaré, à cette occasion, «nous ne devons pas se contenter de l'œuvre de libération du pays du jour colonial, mais continuer de militer pour construire une Algérie forte et à la hauteur des sacrifices de chouhada».

La cérémonie a été mise à profit pour honorer un nombre de moudjahidine et à évoquer le parcours révolutionnaire de Mostghanemi Ahmed.

Né en 1915 à Ghazaouet, le regretté moudjahid fut exilé en 1945 en France où il adhéra au Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD).

En regagnant sa ville natale, il poursuivit son activité politique et fut recherché par l'administration coloniale française.

En cavale entre Souahlia et Djebala, régiон relevant de la daïra de Ghazaouet, il participe en mars 1955 à la planification de l'opération de transfert d'armes de la ville de Nadhor (Maroc) vers Ghazaouet, avant d'être désigné responsable de la zone 2 de la Wilaya V historique de 1956 à 1957 et ensuite membre de la commission de la Wilaya V et responsable des commandements militaires frontaliers.

Après l'indépendance, Ahmed Mostghanemi devint membre du conseil constitutif de l'Organisation nationale des moudjahidines et son secrétaire général jusqu'à 1965. Il décède le 26 décembre 2006.

L'école de formation technique de pêche de Ghazaouet, inaugurée en début d'année 2014, est dotée de 250 places pédagogiques, de 140 lits et de quatre grands ateliers de formation en aquaculture en pêche (patron coûte, motoriste et mécanicien).

Le secrétaire général de l'ONM et la délégation qui l'accompagne se sont réunis à la mémoire des chouhada au carré des martyrs de Hennaya, avant de prendre part à l'opération de plantation de 60 arbustes.

ORAN

L'ambassadeur de France rend hommage aux soldats algériens de la 1^{re} Guerre mondiale



L'ambassadeur de France, Bernard Emissé a rendu, mardi, un hommage aux soldats algériens morts durant la première guerre mondiale, lors de la commémoration du 95ème anniversaire de la fin de ce conflit, organisée au cimetière américain du quartier Petit lac d'Oran.

«Notre devoir est de nous incliner aujourd'hui devant la mémoire de ces soldats. Et je veux particulièrement mentionner les cent soixante-quinze mille soldats, sous-officiers et officiers algériens qui prirent une part déterminante à ce conflit, au cours duquel vingt-six mille d'entre eux perdirent la vie», a indiqué le diplomate français, dans une allocution prononcée à cette occasion.

Ces soldats «écrivaient par ce sacrifice, une page de l'histoire de la France et de l'Algérie».

gérie qui, aujourd'hui encore, confère aux relations entre nos deux pays, son caractère exceptionnel et égal à nulle autre, a-t-il ajouté. M. Emissé a longuement évoqué le sacrifice de tous les soldats morts durant la grande guerre «quels que soient leur drapeau, leur pays, leur foi, leur nationalité».

S'adressant aux autorités locales qui ont pris à cette cérémonie, l'ambassadeur français a souligné que Celle-ci «veut, à sa juste place, participer à l'émergence entre nos deux pays, du partenariat d'exception que nos Présidents respectifs, mais aussi nos deux peuples, appellent de leurs vœux».

Les ambassadeurs des Etats-Unis, d'Allemagne et du Royaume-Uni accrédités en Algérie ont pris part à cette cérémonie aux côtés des autorités locales, rappelle-t-on.

APS

Le centre de Constantine sera désengorgé avec la réception du contournement de Djebel El Ouahch

La pression de la circulation automobile, à Constantine et sa périphérie sera «sensiblement» réduite avec la réception dans 3 mois de la voie contournement en cours de travaux à Djebel Ouahch, a indiqué, mardi, le wali, Hocine Ouadah.

Le chef de l'exécutif local a instruit, au cours de sa visite d'inspection hebdomadaire des chantiers ouverts dans le cadre de l'événement «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», les responsables concernés à l'effet de redoublé d'efforts en vue de la livraison de ce projet de 13 km qu'il a jugé de «stratégique». Cette opération «exceptionnelle» décidée par



l'Etat après l'éboulement qui s'était produit sur une partie du tunnel de Djebel Ouahch réalisé dans le cadre du projet de l'autoroute Est-Ouest, constitue une «urgence» pour désengorger le trafic automobile au centre de Constantine, a souligné M. Ouadah, avertissant qu'il «ne saurait y avoir de prolongation de délais».

L'Etat a fourni tous les moyens nécessaires pour la réalisation de ce projet, a encore souligné le même responsable, faisant part également de «l'impact de ce projet dans la rentabilisation de l'autoroute Est-Ouest dans sa partie reliant Constantine à Skikda» et dans «la préservation de l'état des routes du centre-ville empruntées au

jourd'hui par des flux importants de véhicules et de poids-lourds».

Plus de la moitié des véhicules transitant par le centre de Constantine «basculera vers cette future voie de contournement de Djebel El Ouahch lancée en travaux il y a trois mois», a indiqué le wali, rappelant que toutes les contraintes soulevées ont été levées «dans des délais records».

Ce projet confié selon la formule du gré à gré à un groupement d'entreprises publiques pour un délai contractuel de 6 mois, a nécessité un investissement public de 5 milliards de dinars, a-t-on indiqué sur place.

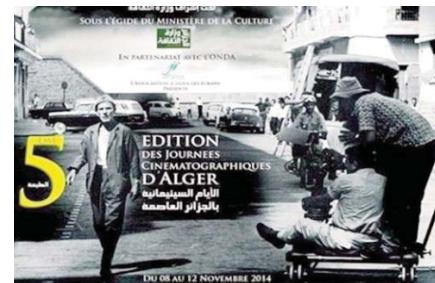
Au cours de sa tournée hebdomadaire dans les différents chantiers lancés dans le cadre de la manifestation culturelle prévue en 2015, M. Ouadah a rappelé l'«impérieuse nécessité» d'achever les projets dans les délais impartis.

L'avant-dernier jour des 5^e Journées cinématographiques d'Alger consacrées aux courts métrages

Une vingtaine de courts métrages étrangers et nationaux ont été projetés mardi à la salle El-Mougar dans le cadre des 5^e JCA dont la clôture est prévue mercredi.

Cette journée consacrée presque totalement au court-métrage s'est ouverte sur un «Panorama du court métrage arabe» avec la projection de six films de Tunisie, Syrie, Liban, Egypte, Maroc et Bahreïn. Cette palette n'a pas manqué de révéler des réalisateurs aux approches diverses souvent truculentes et pleines d'humour.

Ainsi, «N'importe quoi» d'Ismahane Lahmar (Tunisie) est une allégorie crue d'une certaine société régie par l'argent et le totalitarisme. «Studio Beyrouth», film de fin d'études du Libanais Mokhtar Beyrouth dépeint avec fraîcheur les arrangements toujours possibles entre élus politiques et hommes d'affaires tout en plongeant le spectateur dans la beauté picturale du Beyrouth des années 1960.



«41 jours» de l'Egyptien Ahmed Abdelaziz s'attaque aux tabous et aux interdits répétitifs qui finissent par devenir des réalités intérieures pour ceux qui les subissent.

«Very Private Place» de Jamal Alghailan (Bahreïn) fait défiler dans l'espace clos des toilettes pour dames une galerie de personnages féminins de différentes couches sociales et dénonce le mépris avec lequel est traitée la préposée au service.

Le réalisateur marocain Amine Sabir, signe lui le triste «Voyage dans la boîte» qui exprime le désespoir de ceux qui ne peuvent rapatrier un proche décédé en exil alors que «Mishmish» du Syrien Amar Chebib est un hymne à la terre ancestrale.

Concernant le court métrage national, les douze films projetés devant un public de professionnels ont montré une grande variété thématique et formelle.

Le très sombre «Chemin devant toi» de Hamé avec Réda Kebab et Rayhana Obermeyer décrit avec densité et dépouillement la vie de deux frères algériens orphelins de père dans une cité de banlieue française. L'aîné, asthmatique et chômeur, protège son jeune frère par tous les moyens alors que les violences extérieures mais également familiales font rage. «Cultures d'apparences» de Myriam Chetouane s'intéresse également, avec sobriété, aux drames de l'émigration côté féminin cette fois.

«Sirène» de Mourad Ben diab, dans une toute autre veine met en scène avec subtilité et humour, les différends entre jeunes de l'émigration assumant ou non leur identité maghrébine. Les autres œuvres en compétition abordent des thèmes de société ou artistiques en Algérie avec un résultat inégal. Les 5^e JCA seront clôturées mercredi par un documentaire consacré à Dahmane El-Harrachi de la libanaise Farah Alame.

La littérature maghrébine d'expression française est toujours «présente mondialement»

La littérature maghrébine d'expression française «continue toujours de marquer sa présence à l'échelle mondiale», a estimé, mardi à Batna, l'écrivain Amine Zaoui.

«Le romancier algérien Kamel Daoud nommé pour le prix Goncourt et lauréat du prix des cinq continents de la francophonie en est la preuve», a souligné Amine Zaoui, rencontré en marge du 3^e colloque sur la littérature maghrébine d'expression française clôturé mardi à l'université Hadj-Lakhdar de Batna.

Cette littérature offre au monde une fenêtre sur les pays et les cultures du Maghreb, a estimé l'auteur de «Festin de mensonges» qui a toutefois regretté «la faiblesse de la traduction et des langues

étrangères au Maghreb». Ce colloque confirme, a-t-il encore souligné, la continuité de la production littéraire maghrébine d'expression française. Il a évoqué, dans ce contexte, les écrits de nouveaux auteurs à l'instar d'Anouar Benmalek, de Salim Bachir, de Hamid Grine et d'Abdelkader Djemaï, venus après la génération des Kateb Yacine, Mohamed Dib, Assia Djebbar, le marocain Driss Cheraïbi et le tunisien Albert Mimi.

Intitulée «La littérature maghrébine d'expression française, le défi du nouveau siècle... écriture et perspectives», cette édition a été dédiée à la production littéraire des jeunes auteurs pour lesquels l'écriture en français a constitué «un refuge», de l'avis de nombreux intervenants. Le Pr.

Hafed Djedidi, enseignant à l'université de Sousse (Tunisie), écrivain et metteur en scène de théâtre, a évoqué «les vastes marges de liberté qu'offre à un auteur la transhumance» d'une langue à une autre, citant le cas du dramaturge algérien Slimane Benissa qui «a écrit dans toutes ses pièces aussi bien en arabe dialectal qu'en français. Le colloque qui a réuni des spécialistes d'Algérie, de France, de Tunisie et d'Espagne a drainé un grand nombre d'étudiants et de chercheurs qui ont longuement dialogué avec l'hôte de cette édition, l'écrivain Amine Zaoui, auteur des «plaisirs» qui offre l'écriture dans deux langues différentes.

APS

SETIF : FESTIVAL INTERNATIONAL DU SAMAA ESSOUIFI À SÉTIF TOMBER DE RIDEAU SUR LA 4E ÉDITION : Un espace idéal pour le chant mystique

Azzedine Tiouri

Après plus d'une semaine d'intenses activités, le rideau est tombé, hier mardi, sur la 4^e édition du Festival international du «Samaa Essoufi». La 8^e journée de clôture de cette rencontre culturelle, d'une envoûtante fusion de rythmes et de spiritualité, qui s'est déroulée sur la grande scène de la maison de la Culture Houari Boumediene de Sétif, à laquelle a assisté le wali, le P/APW et le P/APC, a été animée par le groupe Afak d'Annabi, le chanteur syrien Abderrahmane Abdelmoula suivi de la troupe marocaine El Ghazali. Le groupe annabi, de par ses interprétations de l'art mystique authentique et en accompagnant le chanteur syrien Abderrahmane Abdelmoula avec sa voix mélodieuse, ont laissé une très bonne impression au sein du public sétiens, très nombreux chaque jour, pour suivre cette 4^e édition du festival international du Samaa Essoufi, jugé par les mélomanes et les spécialistes de haut niveau. Les Annabis ont entamé leur récital par le terroir de la région de l'Est par «Naouret El Akhtem», «Madahna ouat madahna», «Nabi badi safat», dont le public n'est pas resté insensible en appréciant l'interprétation, l'air musical et les paroles. La troupe marocaine El Ghazali n'a pas fait dans le détail pour tout simplement subjugué les mélomanes de ce genre de chant et de musique. Elle a conquis et envoûté le public de la maison de la Culture de Sétif en interprétant avec brio et une fougue spirituelle extraordinaire des chansonnets du genre medeh sur le prophète Mohamed (QSSSS), telles que "Ya Mohamed ya Sahab chavaa oua nour el houda", "Ya Mohamed blik nachhad min bouad Allah".

Il est à signaler que la 4^e édition du festival international du Samaa Essoufi a débuté le 4 novembre pour se clôturer le 12 du même mois. Il a vu la participation de 12 pays qui sont : la Turquie, l'Egypte, l'Irak, la Malaisie, l'Iran, le Sénégal, l'Inde, la Palestine, le Maroc, aux cotés des 12 troupes locales venues de différentes régions d'Algérie. Interrogé sur leur participation à cette manifestation culturelle internationale, le responsable de la troupe marocaine El Ghazali, M. Mohamed El Hassani déclare : «Notre participation à ce festival international dans cette ville hospitalière Sétif, c'est tout simplement l'aspiration de tout artiste d'y participer à ce grand festival d'une grande richesse et valeur artistique, culturelle et patrimoniale. Nous aimons participer à de telles manifestations qui nous incluent l'amitié, la coopération et la compréhension mutuelle dans les pays du monde islamique, le monde arabe ainsi que le monde entier».

Il est à noter que le genre Samaa Essoufi est un chant sacré religieux. Après son passage à Tlemcen, alors capitale de la culture islamique, où il a été enregistré une large participation internationale et un engouement tout particulier, il est devenu un important rendez-vous culturel et ne cesse d'engendrer des adeptes, prendre de l'ampleur et une certaine notoriété. Il a depuis ce passage élu domicile à Sétif pour l'instituer en festival international. Son objectif est de consolider l'enracinement des vertus de ce merveilleux patrimoine et ancrer sa dimension authentique au cœur de la société. Il véhicule et communique à ceux qui l'écoutent des significations subtiles et une aspiration spirituelle. Evoquant l'importance de cette 4^e édition qui se veut une passerelle de l'amitié et de la fraternité entre les peuples, M. Driss Boudib, ex premier responsable de la culture au niveau de la wilaya de Sétif et directeur du commissariat du festival affirme : " Que cet espace est de plus en plus apprécié par le public sétiens. Ce dernier est d'autant plus enchanté par la variété des formations qui émanent des quatre coins du monde et qui viennent à Sétif chanter pour l'amour de Dieu dans différentes langues et musiques". Parallèlement aux activités sur scène, une exposition des caractères calligraphiques dans les lettres arabes réalisée par les deux artistes Khaled Sbaa et Abdellah Djellab, a été organisée dans le hall de la maison de la Culture.

A.T.



USA-TECHNOLOGIES Elon Musk veut diffuser internet sans fil avec une myriade de micro-satellites

L'entrepreneur spécialisé dans les hautes technologies Elon Musk qui travaillait à la mise au point d'un essaim de petits satellites peu onéreux qui permettrait d'offrir internet sans fil dans le monde entier, ont indiqué mardi les médias.

Le milliardaire, propriétaire du constructeur de voitures électriques Tesla et de la société spatiale SpaceX, a indiqué sur Twitter que son dernier projet «se trouve toujours dans les phases très préliminaires de développement de micro-satellites avancés opérant en formations larges».

Il n'a pas donné de détails, mais promis une annonce d'ici deux à trois mois.

Elon Musk travaille sur le projet avec le vétérinaire de l'industrie des satellites Greg Wyler, qui s'est penché sur un projet similaire pour Google, d'après le Wall Street Journal, qui précise qu'il s'agirait d'envoyer 700 satellites pesant moins de 115 kilos.

SpaceX a déjà démontré ses capacités en matière d'envoi d'objets dans l'espace. Sa capsule non habitée «Dragon» est actuellement le seul engin spatial en mesure de ramener une cargaison depuis la Station spatiale internationale (ISS).

Aux termes d'un contrat de 1,6 milliard de dollars avec la Nasa, SpaceX doit effectuer au total 12 missions d'approvisionnement de la Station.

Feu vert pour le largage du robot Philae sur une comète



Les responsables de la sonde européenne Rosetta, qui navigue depuis 10 ans dans l'espace, ont donné mercredi le feu vert définitif au largage du robot Philae sur une comète, une première dans l'histoire spatiale.

«Nous avons le feu vert final» pour larguer le robot sur la comète «Tchouri», a annoncé l'Agence spatiale européenne (ESA), depuis le Centre européen d'opérations spatiales (Esoc) à Darmstadt (Allemagne).

Ce feu vert définitif intervient après une série de vérifications depuis mardi soir. L'objectif était notamment de s'assurer que la mission Rosetta se trouvait sur la bonne trajectoire pour larguer correctement le robot.

La séparation entre l'orbiteur Rosetta et l'atterrisseur Philae, un robot laboratoire de 100 kg, doit intervenir normalement à 08h35 GMT mercredi.

Mais la confirmation du largage ne parviendra à l'Esoc que 28 minutes plus tard, compte tenu du délai de transmission du signal radio depuis Rosetta, qui se trouve à 511 millions de km de notre planète.

Lâché à environ 20 km de la surface de la comète, Philae mettra sept heures en chute libre avant de se poser sur le noyau de la comète Tchourioumov-Guérassimenko.

SCIENCE TECHNOLOGIE

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Adoption par l'UIT des résolutions proposées par l'Algérie

L'Union internationale des télécommunications (UIT) a adopté les propositions présentées par l'Algérie au nom des pays arabes lors de la 19^e conférence des plénipotentiaires, tenue à Busan (Corée du sud) du 20 octobre au 7 novembre 2014.



Il s'agit, selon un communiqué du ministère de la Poste et des Technologies de l'information, du projet d'amendement des résolutions 130 et 174.

La résolution 130 porte sur «le renforcement du rôle de l'UIT dans la consécration de la relation de confiance et de sécurité dans l'utilisation des technologies de l'information et de la communication».

Sur le communiqué, l'objectif de cet amendement «est d'établir les cadres de confiance en matière d'échange de données électroniques, encourager les opérations électroniques aux plans régional et international entre les administrations et les individus et prendre les mesures nécessaires à la sécurité des infrastructures et la lutte contre la cybercriminalité». La même source a souligné que «les pays en voie de dévelo-

pement sont appelés à mettre en place les cadres de confiance dans l'échange des informations sur la base des critères adéquats, utiliser les meilleures pratiques adoptées par l'UIT et bénéficier des ressources et services offerts par le secteur public et les organisations régionales et internationales».

Concernant la résolution 174, elle porte sur le rôle de l'UIT concernant les affaires politiques internationales liées aux dangers de l'utilisation illicite des technologies de l'information et de la communication.

Cette résolution vise «l'établissement de relations de coopération internationale de haut niveau sous la présidence de l'UIT permettant d'évaluer les risques potentiels sur la sécurité national et international en utilisant ces technologies à des fins illégales ou non pacifiques».

Les résolutions proposées par l'Algérie ont pour objectif de «mettre en évidence l'importance de la coopération bilatérale et multilatérale entre les Etats membres de l'UIT et le secteur privé des technologies de l'information et de la communication en matière d'évaluation, de prévention et pour atténuer l'usage néfaste des technologies de l'information et de la communication».

L'accent a été mis, précise le communiqué, sur l'impératif d'«engager un dialogue international et une coopération multilatérale en organisant une réunion entre les Etats membres et les parties influentes dans le secteur des technologies de l'information et de la communication» outre «la proposition d'idées sur la mise en place d'une charte mondiale sur les dangers de l'utilisation illicite de ces technologies».

Doublement du nombre d'usagers d'Internet par smartphone en Algérie en 2015

Par Nassima Chaichi

Le nombre des utilisateurs d'Internet à travers les smartphones devrait plus que doubler en Algérie d'ici à 2015, prévoit une étude sur le marché algérien du haut débit réalisée par l'observatoire ConsumerLab de l'équipementier suédois Ericsson.

Le taux des utilisateurs d'Internet via leur smartphone devrait ainsi passer de 14% actuellement à 34% à l'horizon 2015, précise cette étude réalisée dans les wilayas d'Alger, Blida, Sétif, Oran, Blida, Constantine et Ouargla, portant sur un échantillon de 817 personnes représentant tous les segments sociaux des 9 millions de consommateurs de ces 6 wilayas.

Les smartphones représentent, actuellement, 62% des moyens d'accès au net en Algérie, sachant que 63% des intentions d'achat de téléphone opteraient pour ce type d'appareils afin de bénéficier des services internet.

Outre les smartphones, 98% des personnes sondées possèdent des téléphones basiques, 43% sont dotées de laptop et 43% possèdent également des ordinateurs fixes et 13% des tablettes, souligne cette étude sur l'Algérie présentée récemment lors du Forum international sur l'innovation dans le domaine des TIC tenu à Stockholm.

Sur l'ensemble des personnes sondées dans les 6 wilayas, 74% sont des jeunes dont l'âge est compris entre 15 et 24 ans, 63% entre 25 et 34 ans, 33% entre 35 et 44 ans et 20% entre 45 et 49 ans, selon cette étude. Concernant les critères de sélection d'une connexion, le son-



dage précise que le rapport qualité-prix arrive en tête suivi par le coût et l'étendue de la couverture du réseau puis la stabilité et la vitesse de connexion.

Alors que 50% des personnes interrogées pensent qu'il est important d'accéder au net partout, 87% y accèdent à partir de leur domicile, 29% des cybercafés, 17% de leur lieu de travail, 14% des endroits publics et 11% des écoles et des universités.

Concernant la liste des services les plus souhaités pour le e-commerce par téléphone mobile, le transfert d'argent figure en tête pour 32% de l'opinion interrogée, contre 31% pour chacun des services bancaires mobiles et les achats en ligne, et 29% pour la billetterie toutes catégories.

Pour ce qui est de la perception des consommateurs algériens des services du e-commerce, 42% les considèrent comme compliqués, 35% se préoccupent pour la sécurité de leurs données personnelles et 27% qualifient l'écran de téléphone de trop petit pour ces opérations. Les secteurs où les avantages fournis par l'Internet mobile seraient importants pour les personnes interrogées sont, notamment, la santé, les procédures administratives et l'apprentissage en raison, essentiellement, du gain du temps et de l'amélioration des services aux clients.

Les services fournis par les smartphones comptent, actuellement, la navigation sur le net, l'utilisation des réseaux sociaux, le courrier électronique, la messagerie instantanée et le streaming vidéo.

APS

NIGERIA

Des milliers de Nigérians fuient les attaques de Boko Haram vers le Cameroun

Quelque 13 000 Nigérians ont fui vers le Cameroun pour échapper aux attaques du groupe armé Boko Haram dans le nord-est de leur pays, a indiqué mardi le Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR).

Ces milliers de réfugiés nigérians se sont rendus dans l'Etat d'Adamawa après que des éléments Boko Haram aient attaqué et pris le contrôle de la ville de Mubi fin octobre.

Les réfugiés se sont installés principalement dans les villes de Guider et Gashiga dans la région Nord du Cameroun et de Bourha, Mogode et Boukoula dans la région du Grand Nord leur lieux de sauvetage, a précisé le HCR dans un communiqué de presse publié à Genève.

Selon l'agence onusienne, les autorités locales au Cameroun ont indiqué que la «grande majorité» de ces 13 000 Nigérians, est retournée au Nigeria, avec pour destination finale Yola, la capitale de l'Etat d'Adamawa, située à environ 200 kilomètres au sud de Mubi. L'agence onusienne a indiqué qu'elle examinait également les allégations selon lesquelles certains de ces réfugiés pourraient avoir été forcés à retourner au Nigeria.

«Nous cherchons à obtenir des assurances de la part du Nigeria et du Cameroun pour que le retour de ces personnes se fasse sur une base volontaire», note le communiqué de presse.

Le HCR a exhorté le Cameroun à maintenir une politique de porte ouverte pour les réfugiés nigérians.



Le Nigeria mécontent du refus américain de lui vendre des armes

L'ambassadeur nigérian à Washington s'est dit très mécontent face au refus des Etats-Unis de vendre à son pays des armes pour combattre les éléments du groupe Boko Haram.

Dans un discours prononcé devant les membres du Council of Foreign Relations lundi à Washington, Adefayi a également nié les «rumours, et les compte-rendus exagérés» faisant état de violations des droits de l'homme de la part de l'armée nigériane dans sa lutte contre les islamistes extrémistes. «Les dirigeants nigérians ne sont pas satisfaits du soutien des Etats-Unis dans notre lutte contre les terroristes», a déclaré M. Adefayi.

Le texte de son allocution a été posté sur le site internet de l'ambassade mardi.

BURKINA FASO

Ban Ki-moon encourage à parvenir à un accord final

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon s'est félicité des discussions sur le processus de transition au Burkina Faso, encourageant les parties à parvenir à un accord final.

«Le secrétaire général continue de suivre de près la situation au Burkina Faso. Il se félicite des discussions en cours sur les modalités du processus de transition», a déclaré Farhan Haq mardi au siège de l'ONU à New York.

«Il encourage toutes les parties prenantes au Burkina Faso à finaliser ce document le plus tôt possible», a-t-il ajouté.

Le président de l'Union africaine (UA), le président mauritanien Mohamed Ould Abdel Aziz, est depuis lundi à Ouagadougou pour participer aux négociations sur la



transition politique au Burkina Faso, suite à la démission du président Blaise Compaoré.

La semaine dernière, les partis politiques au Burkina Faso ont convenu que la transition menée par les civils devrait prendre un an, et qu'elle serait suivie d'élections démocratiques en novembre 2015. M. Ban Ki-moon s'est félicité que différentes

délégations se soient rendues à Ouagadougou cette semaine afin de s'associer aux parties prenantes au Burkina Faso et de les soutenir dans leurs efforts pour une transition consensuelle menée par les civils, a déclaré porte-parole. Outre M. Aziz, le président sénégalais Macky Sall et le président togolais Faure Gnassingbé ont également participé à la médiation au Burkina Faso.

ONU - AFRIQUE

Un million de personnes menacées par une crise alimentaire dans les pays touchés par Ebola

Une crise alimentaire menace un million de personnes dans les pays les plus touchés par le virus Ebola en Afrique de l'Ouest, a prévenu la Rapporteuse spéciale de l'Organisation des Nations Unies (ONU) sur le droit à la nourriture, Hilal Elver. «Alors que les pays affectés par Ebola tentent de contenir le virus, les voilà confrontés à un nouveau défi alors que les experts préviennent que plus d'un million de personnes dans la région ont besoin d'une aide alimentaire pour combler les pénuries», a déclaré Mme Elver dans un communiqué de presse mardi. «Les agriculteurs en Afrique de l'Ouest ont été

considérablement affectés par cette crise, la peur et la panique ont poussé un grand nombre d'entre eux à abandonner leurs cultures ce qui a donné lieu à des perturbations dans la production alimentaire et une flambée des prix des denrées alimentaires», a-t-elle ajouté. Les rendements des principales cultures, dont le riz et le maïs, seront nettement inférieurs à la normale en raison du manque de main-d'œuvre, avec un effet potentiellement catastrophique pour la sécurité alimentaire», a-t-elle expliqué. Selon l'experte, l'agriculture est la principale activité économique de l'Afrique de

l'Ouest, deux tiers de la population en dépendent. «La fermeture des points de passage frontaliers et des ports, a généré une réduction du commerce régional, avec une baisse de l'investissement étranger, et la diminution du pouvoir d'achat de dizaines de milliers de ménages déjà vulnérables, laissant ces pays dans une situation précaire en matière de sécurité alimentaire», a-t-elle expliqué.

Mme Elver a également exprimé sa préoccupation face aux informations selon lesquelles les communautés sont confrontées à des pénuries alimentaires à cause du manque d'accès aux routes, tandis que cer-

taines ont menacé de se soustraire à la mise en quarantaine en raison du manque de denrées alimentaires.

«Dans les situations où les gouvernements ont imposé la quarantaine aux communautés, l'accès à la nourriture doit impérativement être assuré», a souligné l'experte indépendante des Nations Unies.

La Rapporteuse spéciale a appelé la communauté internationale à redoubler d'efforts pour combler les pénuries alimentaires déjà existantes dans ces pays, et pour améliorer les infrastructures et assurer la sécurité alimentaire des communautés affectées.

EGYPTE

Explosion d'une voiture piégée dans le Sinaï : 10 blessés

Dix personnes ont été blessées mardi en Egypte lorsque la police a fait exploser une voiture piégée découverte dans la ville d'Al-Arish, dans le nord de la péninsule du Sinaï, ont annoncé des responsables de la sécurité. «Nous avons fait exploser la voiture à distance, il y avait une demi-tonne d'explosifs», a précisé le porte-parole du ministère de l'Intérieur Hani Abdel Latif, ajoutant que des personnes avaient été blessées par «des bûches de verre». Il a précisé que les forces de sécurité n'avaient pas essayé de désamorcer le véhicule en raison du risque trop grand de le voir exploser pendant l'opération. Les blessés se trouvaient à leur domicile lorsque l'explosion a eu lieu dans un quartier central d'Al-Arish, le chef-lieu de la province du Nord-Sinaï, selon la même source.

SÉNÉGAL

Limogeage du procureur de la Cour spéciale jugeant un fils de l'ex-président

Le procureur de la Cour spéciale sénégalaise jugeant Karim Wade, fils de l'ex-président Abdoulaye Wade, poursuivi pour enrichissement illicite présumé a été limogé, mardi selon une source officielle.

«Alioune Ndaa a été limogé par le président de la République (Macky Sall) et remplacé par Cheikh Tidiane Mara», a affirmé cette source du ministère de la Justice, confirmant une information donnée par la radio privée RFM, sans toutefois préciser la date ni les motifs de la démission.

Aucune indication n'avait pu être obtenue sur les raisons du limogeage de M. Ndaa intervenu alors que, selon la presse locale, il a défendu mardi matin à l'audience le

dossier de l'Etat du Sénégal contre Karim Wade, Karim Wade, qui fut d'abord conseiller puis puissant ministre de son père, à la tête du Sénégal pendant douze ans (2000-2012), est jugé depuis le 31 juillet par la Cour de répression de l'enrichissement illicite (Crei), créée en 1981, mais ensuite tombée en sommeil. Alioune Ndaa avait été nommé procureur de la Crei après la réactivation de cette juridiction à l'arrivée au pouvoir du président Macky Sall, élu en mars 2012 face à Abdoulaye Wade. Karim Wade, en détention préventive depuis avril 2013, est accusé d'avoir illégalement acquis 178 millions d'euros par le biais de montages financiers complexes sous la présidence de son père.

LIBYE

Des crimes de guerre probablement commis

La procureure de la Cour pénale internationale (CPI) a estimé mardi que des crimes de guerre étaient probablement commis en Libye mais déploré que la Cour n'ait pas les moyens d'enquêter en raison du chaos qui règne dans le pays.

«Il y a des indications selon lesquelles des crimes qui tombent sous la juridiction de la CPI sont commis» en Libye, un pays qui «est sur la mauvaise pente dans sa transition», a déclaré Fatou Bensouda devant le Conseil de sécurité des Nations unies.

Elle a cité notamment «la série actuelle d'assassinats à Benghazi et les menaces brandies contre les médias, les défenseurs des droits de l'homme et les femmes en particulier ainsi que les procureurs, les juges et les avocats».

La procureure a aussi dénoncé une nouvelle fois les nombreux cas de détention arbitraire d'individus qui «risquent d'être torturés et tués en détention».

Malheureusement, a-t-elle déploré, l'insécurité «a fortement affaibli notre capacité à enquêter de manière efficace dans le pays», de sorte que la CPI «a été forcée de réduire les moyens consacrés aux en-

quêtes, en particulier sur de nouveaux cas de crimes de masse commis par les forces rebelles».

Mme Bensouda a «instamment demandé aux autorités libyennes de redoubler d'efforts (...) afin de garantir que les conditions nécessaires soient réunies dès que possible pour faciliter nos enquêtes en Libye».

Elle a aussi suggéré la mise en place d'un «groupe de contact international sur les questions de justice» afin de fournir un soutien matériel et juridique à la Libye.

Mme Bensouda a par ailleurs réitéré la volonté de la CPI de transférer à La Haye Seif al-Islam, fils du dirigeant Maamar El-Gueddafi, que la

Libye veut juger sur son territoire. Elle a aussi indiqué qu'elle allait examiner la possibilité de faire appel d'une décision de justice soutenant la demande de la Libye de juger sur place Abdallah al-Seoussi, ancien chef du renseignement.

La Libye est plongée dans le chaos à la suite d'une lutte de pouvoir entre une autorité centrale et des milices armées qui contrôlent la capitale Tripoli.

RENCONTRE ABBAS-KERRY JEUDI À AMMAN

Les agressions israéliennes à El Qods au menu

Le président palestinien Mahmoud Abbas rencontrera jeudi à Amman (Jordanie) le secrétaire d'Etat américain John Kerry au moment où l'occupant israéliens multiplie les violences à El Qods-Est et en Cisjordanie occupées, a indiqué hier, le porte-parole de la présidence palestinienne Nabil Abou Roudéina.

M. Abbas était reçu hier en début d'après-midi par le roi Abdallah II de Jordanie, dont le pays est le gardien de l'esplanade des Mosquées à El Qods-Est occupée, a indiqué une source au palais royal jordanien. Le souverain jordanien devait ensuite recevoir le secrétaire d'Etat américain.

L'objectif de ces discussions est d'évoquer les tensions à El Qods-Est, annexée et occupée par Israël, ainsi que la lutte contre l'organisation autoproclamée «Etat islamique» (Daech), a indiqué mardi le département d'Etat américain. Les entretiens entre MM. Abbas et Kerry jeudi sont prévus à 11h00 GMT, a précisé M. Abou Roudéina.

Ces entretiens interviennent au moment où El Qods-Est et l'esplanade des Mosquées sont le théâtre de violences quasi-quotidiennes menées par les forces israéliennes contre les Palestiniens.

L'esplanade des Mosquées est le troisième lieu saint de l'islam. Les Palestiniens et les Jordaniens redoutent qu'Israël, tente de modifier le statut quo en vigueur, qui interdit aux juifs de prier sur l'esplanade des Mosquées.

«La position palestinienne est claire et nette: les violations israéliennes ne peuvent pas être tolérées,



spécialement lorsqu'elles portent sur la mosquée Al-Aqsa et El Qods», a souligné le porte-parole palestinien.

Le Premier ministre jordanien, Abdallah Nsour, dont le pays a récemment rappelé son ambassadeur en Israël, a estimé dimanche que les tensions autour

de l'esplanade des Mosquées représentaient «un coup de poignard» à la paix avec Israël.

Le président palestinien va aussi dire à John Kerry que les Palestiniens n'ont pas renoncé à leur intention de présenter un projet de résolution au Conseil de sécurité de l'ONU ce mois-ci en

vue de fixer une date butoir «pour mettre fin à l'occupation israélienne», a ajouté son porte-parole.

«La situation est devenue explosive et on ne peut plus attendre», a mis en garde Nabil Abou Roudéina.

FRANCE - PALESTINE

Le Parlement français votera le 28 novembre sur une proposition de reconnaissance de l'Etat de Palestine

L'Assemblée nationale française votera le 28 novembre sur une proposition des députés socialistes majoritaires «invitant» Paris à reconnaître l'Etat palestinien, a-t-on indiqué mercredi de source parlementaire.

Ce vote, non contraignant mais très symbolique après celui du Parlement britannique le mois dernier, intervient avant un autre vote prévu au Sénat français le 11 décembre, à l'initiative des élus communistes.

Selon l'agence AFP, la proposition de résolution des députés socialistes n'a pas encore été formellement déposée, mais une version provisoire du texte stipule que «l'Assemblée invite le gouvernement français à faire de la reconnaissance de l'Etat de Palestine un instrument pour obtenir un règlement définitif du conflit» israélo-palestinien.

● Le 11 décembre, le Sénat français votera également sur une proposition de résolution demandant à Paris de reconnaître l'Etat palestinien, selon les sénateurs communistes, à l'origine de cette initiative.

Non contraignant, le texte propose que la Haute-chambre du parlement français «affirme solennellement son attachement au principe d'un Etat palestinien viable, vivant en paix aux côtés de l'Etat d'Israël, et exprime le souhait que la France reconnaîsse l'Etat Palestinien souverain et démocratique».

La France est restée jusqu'à présent prudente sur le calendrier d'une telle reconnaissance. Il y aura «à un moment - c'est une évidence - reconnaissance de l'Etat palestinien par la France», avait déclaré à samedi le ministre des Affaires étrangères, Laurent Fabius.

«La question, c'est quand et comment? Car il faut que cette reconnaissance soit utile aux efforts pour sortir de l'impasse et contribuer à un règlement définitif du conflit», a-t-il souligné.

Alors que le processus de paix israélo-palestinien, au point mort depuis 2000, semble au plus mal, la nouvelle chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini, a estimé le même jour qu'il fallait un Etat palestinien. Elle a affirmé qu'elle discuterait avec chacun des pays membres de l'Union européenne d'une possible reconnaissance.

Au total, 134 pays dans le monde ont reconnu la Palestine, selon l'Autorité palestinienne. La Suède est le seul pays de l'Union européenne à avoir reconnu jusqu'à présent la Palestine, le 30 octobre, une décision qualifiée d'historique.

APS

Les Etats-Unis et la Chine mèneront une coopération antiterroriste en respectant la Charte des Nations unies

Les Etats-Unis et la Chine mèneront une coopération anti-terroriste en respectant la Charte des Nations unies, selon un communiqué de presse publié à la suite d'un entretien mercredi entre les dirigeants des deux pays. «Le président chinois Xi Jinping et son homologue américain Barack Obama ont réaffirmé mercredi que les deux pays mèneraient une coopération anti-terroriste en respectant la Charte des Nations unies et les principes fondamentaux dans les relations internationales», rapporte le

texte. «Les deux pays s'opposent fermement à toute forme de terrorisme», poursuit le communiqué. Le président chinois a en outre proposé la mise en place «d'un nouveau type de relations militaires» qui s'adapte au nouveau modèle de relations entre la Chine et les Etats-Unis.

M. Xi a indiqué que les départements de la Défense des deux pays avaient signé des accords concernant la création d'un mécanisme d'information mutuelle pour les opérations militaires majeures et d'un code de bonne conduite à suivre

lors des rencontres entre les forces maritimes et aériennes des deux parties.

Les armées des deux pays doivent renforcer les échanges, la confiance mutuelle et la coopération sur la base de ces accords, a souligné M. Xi.

La Chine souhaite faire des progrès dans les échanges entre les officiers de haut niveau des deux pays, assouplir le mécanisme de communication et mener davantage d'entraînements et d'exercices communs avec la partie américaine, a conclu le président chinois.

YÉMEN

Des dizaines de morts dans un attentat à Rada

Des dizaines de personnes ont été tuées dans un attentat mercredi dans la ville de Rada, dans le centre du Yémen, ont indiqué des sources militaires et tribales.

L'explosion a visé la demeure d'un chef tribal allié à des miliciens chiites, a précisé une source militaire.

taire citée par l'agence AFP, ajoutant que de nombreux éléments du mouvement rebelle Ansarullah (appelé houthi) se trouvaient là au moment de l'attentat.

La déflagration est «la plus puissante» à avoir secoué cette ville de la province de Baïda depuis l'arri-

vée en octobre des éléments d'Ansarullah, selon la source militaire. Après avoir pris le contrôle de la capitale yéménite Sanaa le 21 septembre, les houthi n'ont cessé d'étendre leur zone d'influence vers l'ouest et le sud du Yémen. Leur arrivée à Rada - une zone où Al-

Qaïda est bien implanté - a provoqué de fortes résistances et certaines tribus se sont alliées avec le réseau extrémiste pour tenter de chasser Ansarullah.

Al-Qaïda a revendiqué une double attaque contre Ansarullah samedi.

UKRAINE

L'Otan «a observé l'entrée de convois militaires russes»

L'Otan «a observé ces deux derniers jours l'entrée de colonnes d'équipements militaires russes en Ukraine et des troupes combattantes», a annoncé mercredi son commandant en chef, Philip Breedlove, en déplacement à Sofia. «Au cours des deux derniers jours, nous avons observé les mêmes choses que l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe). Nous avons vu des colonnes d'équipements russes, des chars russes, des systèmes de défense antiaérienne russes, de l'artillerie russe, et des troupes de combat russes entrant en Ukraine». «Nous n'avons pas encore une image claire du nombre. Nous avons vu plusieurs colonnes», a-t-il ajouté. Des observateurs de l'Osce ont rapporté mardi que 43 camions militaires sans plaques d'immatriculation se dirigeaient vers le centre-ville de Donetsk, bastion des forces séparatistes prorusses dans l'est de l'Ukraine. Cinq de ces camions tractaient des pièces d'ar-

tillerie lourde et cinq autres des lance-roquettes multiples, a indiqué l'organisation dans un communiqué. «Ce qui m'inquiète le plus, c'est que nous nous retrouvons dans une situation où l'ancienne frontière entre l'Ukraine et la Russie est complètement poreuse. Elle est grande ouverte», a expliqué le général Breedlove. «Les forces, l'argent, les soutiens, l'approvisionnement, les armes, circulent à volonté de part et d'autre, et ce n'est pas une bonne situation», a-t-il précisé. «Nous avons besoin de revenir à la situation où cette frontière internationale est respectée, et cela nous aidera à limiter le problème du réapprovisionnement (en armement) dans l'est de l'Ukraine», a souligné le responsable de l'Otan. Sur le terrain, les bombardements se sont intensifiés mercredi près de Donetsk, dans l'est de l'Ukraine, en proie à des violences entre les forces ukrainiennes et des militants séparatistes.

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:05	Gaspard et Lisa	10:32	invasion
06:20	Franklin	10:39	invasion
06:30	TFou	10:50	LoliRock
08:30	Téléshopping samedi	11:13	C'est bon !
10:15	L'affiche de la semaine	11:15	Expression directe
10:30	Nos chers voisins	11:20	Consomag
11:00	Tous ensemble	11:25	Météo
11:55	Petits plats en équilibre	11:30	La voix est libre
12:00	Les douze coups de midi	12:00	Journal régional
12:50	L'affiche du jour	12:25	Journal national
13:00	Journal	12:55	30 millions d'amis
13:40	Petits plats en équilibre	13:25	Les grands du rire
13:45	Météo	15:00	En course sur France 3
13:55	Joséphine, ange gardien	15:25	14-18, au-delà de la guerre
15:35	Nos chers voisins	16:45	Expression directe
17:00	Quatre mariages pour une lune de miel	16:50	Harry
18:00	Bienvenue chez nous	17:25	Un livre, un jour
19:00	Money Drop	17:30	Slam
19:55	Météo	18:10	Questions pour un champion
20:00	Journal	19:00	19/20 : Journal régional
20:30	1001 questions santé	19:18	19/20 : Edition locale
20:35	Météo	19:30	19/20 : Journal national
20:40	Nos chers voisins	19:58	Météo
20:50	C'est Canteloup	20:00	Tout le sport
20:55	Profilage	20:15	Météo régionale
21:50	Profilage	20:20	Plus belle la vie
22:55	Profilage	20:42	Beau travail
23:50	Profilage	20:45	Mon meilleur ami

CANAL+

06:05	Coeur Océan	06:30	The Big Bang Theory
06:30	Coeur Océan	06:50	The Big Bang Theory
06:55	Journal	07:10	Les Guignols de l'info
07:00	Télématin	07:20	Zapping
10:00	Thé ou café	07:25	Le petit journal
10:50	Motus	07:55	Habillé(e)s pour 30 ans
11:20	Les Z'amours	09:30	Il était temps
11:55	Tout le monde veut prendre sa place	11:25	Album de la semaine
12:40	Point route	11:55	Importantissime, les coulisses de l'émission
12:50	Météo 2	12:00	La météo
13:00	Journal	12:05	Le petit journal de la semaine
13:20	13h15, le samedi...	12:40	Bref
13:50	Météo 2	12:45	Le tube
13:55	Des droits pour grandir	13:45	L'effet papillon
14:00	Mon Envoyé spécial	14:05	Gravity
14:45	Faites entrer l'accusé	15:30	10 Minutes in America
15:45	Comment ça va bien !	16:25	Les derniers jours
17:00	Dans la peau d'un chef	18:10	Bref
17:55	Face à la bande	18:15	Le Before du grand journal
18:50	N'oubliez pas les paroles	18:45	Le JT
19:25	N'oubliez pas les paroles	19:05	Le grand journal
19:55	Météo 2	20:00	Le grand journal, la suite
20:00	Journal	20:25	Le petit journal
20:40	Parents mode d'emploi	20:55	Ray Donovan
20:41	Beau travail	21:45	Ray Donovan
20:42	Alcaline l'instant	22:40	Lilyhammer
20:46	Météo 2	23:25	Suzanne
20:50	Envoyé spécial		
22:25	Complément d'enquête		
23:25	Image du jour : Rugby test match		
23:30	Alcaline le mag		

M6

06:00	EuroNews	06:00	M6 Music
06:35	Viva Piñata	08:15	M6 boutique
06:46	Les Podcasts	10:30	Cinérix
07:01	Les Tortues Ninja	10:40	Les reines du shopping, l'intégrale
07:27	Les Tortues Ninja	12:40	Météo
07:54	Super 4	12:45	Le 12.45
08:06	Super 4	13:05	Scènes de ménages
08:22	Scooby-Doo s	13:55	Il n'est jamais trop tard
09:41	Titeuf	16:20	Vol 732 : terreur en plein ciel
09:48	Titeuf	17:25	Les reines du shopping
10:01	Les lapins crétins : invasion	18:30	Objectif Top chef
10:14	invasion	19:40	Météo
10:26	invasion	19:45	Le 19.45
		20:10	Scènes de ménages
		20:50	Rising Star
		23:00	Rising Star, de l'autre côté du mur

TÉLÉ

La sélection

TF1

20h55

PROFILAGE (SÉRIE TV)



20h55 (55 mn) Les prédateurs

Saison 5 - Episode 7 sur 12

21h50 (1h) Entre deux

Saison 5 - Episode 8 sur 12

22h55 (55 mn) Fantômes

Saison 3 - Episode 9 sur 12

Une femme est retrouvée morte dans une maison isolée, son fils de 9 ans et son mari ont disparu : le conjoint fait figure de suspect idéal pour les enquêteurs.

2

20h45

ENVOYÉ SPÉCIAL

**3**

20h45

MON MEILLEUR AMI

**CANAL+****3**

20h55

RAY DONOVAN (SÉRIE TV)



20h55 (50 mn) Réservoir Blood

Saison 1 - Episode 11 sur 12

François est un marchand d'art parisien. Lors d'une vente aux enchères, il acquiert pour une petite fortune un magnifique vase grec. Le soir même, il fête son anniversaire avec ses collègues. Parmi eux, Catherine, sa collaboratrice, lui déclare ouvertement qu'il n'a pas de vrais amis. François nie. Elle le met aussitôt au défi : si dans les dix jours, il ne lui a pas présenté son meilleur ami, le vase grec sera sien. François est sûr de gagner mais, à la réflexion, il s'aperçoit que si son carnet d'adresses est plein, il n'a que des collègues et des clients.

M

20h50

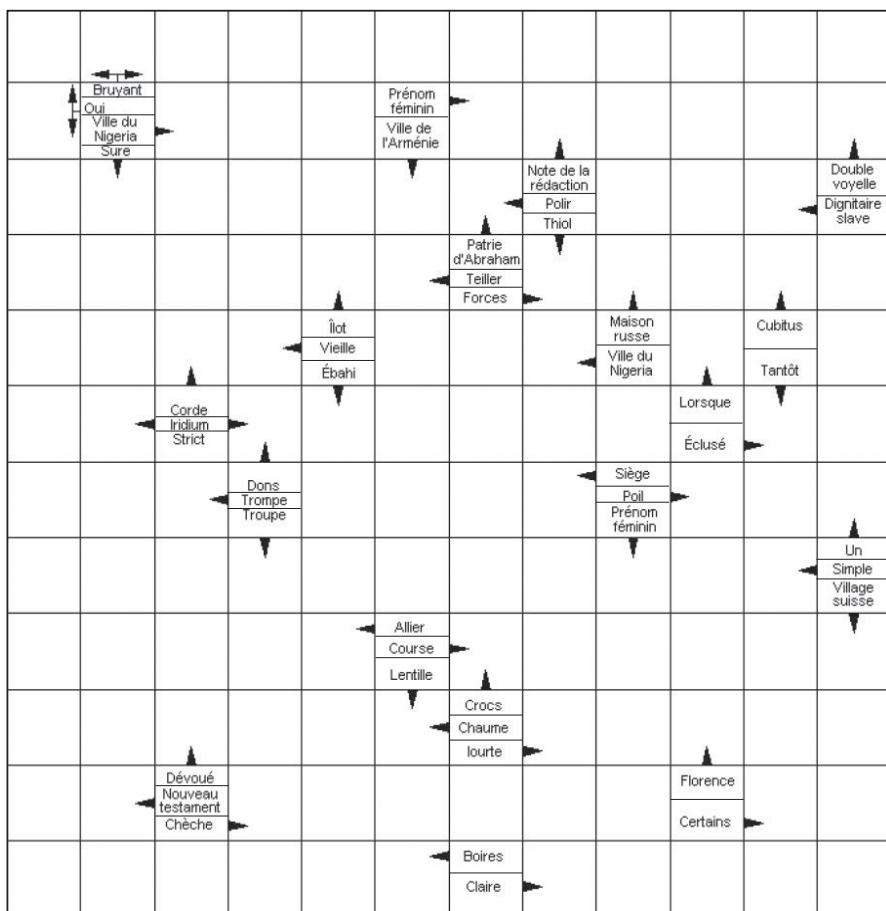
RISING STAR - LA FINALE

**M****1**

20h50

Commencée il y a neuf semaines, la compétition prend fin avec cette grande finale, diffusée depuis la Cité du cinéma à Saint-Denis (93). Le gagnant pourra enregistrer son premier album. A l'heure où nous imprimons, la chaîne n'a pas dévoilé le déroulement de la soirée. Mais les candidats encore en lice vont une nouvelle fois être confrontés au fameux mur digital de l'émission et surtout à l'avis des téléspectateurs, appelés à voter via l'application de la chaîne. Les talents se produisent toujours face aux experts musicaux, Cathy Guetta, David Hallyday, Cali et Morgan Serrano, qui peuvent attribuer des points supplémentaires à leurs favoris et partager leurs commentaires à l'issue de chaque prestation.

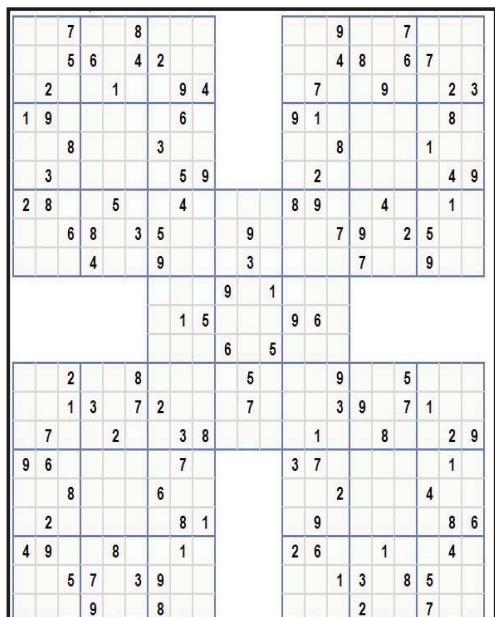
Mots fléchés n°774



Samouraï-Sudoku n°774

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



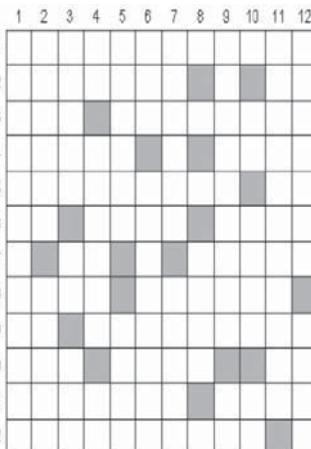
Horizontalement:

1. Un peu fou
2. Remoulage - Vingt
3. Institut du monde arabe - Général et homme politique chilien
4. Machine hydraulique - Responsabilité
5. Arbre d'Amérique tropicale - Lawrencium
6. Coutumes - Boulette de morue pilée - Lugdunum
7. Renseignements généraux - Marque du dépôt
8. Qui est noble - Grosse coquille univalve nacrée
9. Actinium - École artistique (peinture)
10. Auteur du troisième Évangile - Hôpital - Do
11. Élaguer - Apogée
12. Demanderesse

Verticalement:

1. Osciller
2. Va-et-vient - Bouillonnement
3. Héros de la mythologie grecque - Dieu solaire - Cuissinier
4. Drame lyrique japonais - Ville de Colombie - Lettre de l'alphabet grec
5. Compositeur français - Engouement
6. Mèche de cheveux - Islamiser
7. Ville de Bosnie-Herzégovine - Extrémiste
8. Virtuosité
9. Registrer paroissial contenant les noms des morts avec la date du décès - Astate
10. Holmium - Unité monétaire principale de la Chine - Pronom démonstratif
11. Oppidum de la Gaule, dans le pays des Cadurques
12. Qui vient du dehors - Comm. du Morbihan

Mots croisés n°774



7 erreurs



Proverbes

Un peuple sans culture, c'est un homme sans parole.

Proverbe algérien

Il a changé de clan, pour une bouchée de pain.

Proverbe berbère

La cupidité est un éternel esclavage.

proverbe arabe

Lorsque Dieu veut nous punir, Il exauce nos prières

Proverbe français

C'est arrivé un 13 Novembre

954 : sacre du roi des Francs Lothaire.

1890 : « toast d'Alger ».

1920 : traité de Rapallo.

1927 : exclusion de Léon Trotski du Parti communiste de l'Union soviétique..

1956 : admission de la Tunisie à l'ONU.

1964 : avènement du grand-duc Jean de Luxembourg.

1975 : admission des Comores à l'ONU.

1990 : intronisation de l'empereur du Japon Akihito.

Célébrations :

Journée mondiale de la pneumonie.

Azerbaïjan : Journée de la Constitution adoptée en 1995.

Taiwan : Journée anniversaire de Sun Yat-sen.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE
DE VOLLEY-BALL
(U23/4^E JOURNÉE)
**Victoire de l'Algérie
devant le Rwanda**

La sélection algérienne masculine de volley-ball (U-23) a battu son homologue rwandaise par 3 sets à 0, en match comptant pour la 4^e journée du championnat d'Afrique de la catégorie, disputé mardi à Sharm El-Cheikh en Egypte. Les Algériens ont remporté les trois sets sur le score de (25-22) (25-20) (25-19). C'est la deuxième victoire de l'Algérie dans la compétition, après celle obtenue face au Maroc (3-1), avec deux défaites devant l'Egypte et la Tunisie (3-0) sur le même score (0-3). Outre l'Algérie, le tournoi enregistre la participation de l'Egypte (pays hôte), de la Libye, du Maroc, de la Tunisie et du Rwanda. La sélection algérienne de volley-ball des moins de 23 ans jouera son cinquième et dernier match mercredi face à la Libye. Les deux premiers sont qualifiés au mondial U23 en 2015. La sélection tunisienne de volley-ball a déjà assuré sa qualification au Mondial de la catégorie, prévu aux Emirats Arabes Unis en 2015. Le match Egypte-Maroc qui se joue ultérieurement sera déterminant pour le 2^e billet qualificatif au Mondial 2015.

Classement :	PTS	J
1) Tunisie	12	4
2) Egypte	9	3
3) Algérie	6	4
4) Rwanda	3	4
-) Libye	3	4
6) Maroc	0	3.

**La Tunisie et l'Egypte
valident leur billet pour
le Mondial-2015**



L'Egypte et la Tunisie ont assuré leur qualification pour le championnat du Monde 2015 de volley-ball des U-23 aux Emirats arabes unis à l'issue de la quatrième journée du championnat d'Afrique des moins de 23 ans (garçons), organisé à Sharm El-Cheikh (Egypte).

Les deux équipes ont remporté leurs quatre premières rencontres de la compétition et partagent la première place avec 12 points. La Tunisie a décroché son billet à la faveur de sa

VOLLEY BALL
**Journée d'information sur
les règles de la FIVB à Alger**

Une journée d'information pour arbitres et entraîneurs a eu lieu Alger en rapport avec les règles adoptées en 2013 par la Fédération internationale de volleyball (FIVB), organisée par la ligue d'Alger à l'amphithéâtre du centre culturel Mohamed Aissa Messaoudi à Hussein Dey est animée par l'arbitre international Maamar El-Keboub, qui, comme on le sait, a eu l'honneur d'officier des rencontres du Grand Prix féminin du mois d'août 2014.

En rappelant ces nouvelles règles du 33e congrès de la FIVB, la ligue a voulu surtout loger les coachs et les



arbitres sous un même toit de la compréhension des lois de jeu, un débat franc fructueux a régné au cours de cette journée la prochaine est prévu en janvier 2015 afin d'appliquer les décisions du Congrès Cagliari, Italie, Novembre, 2014.

Le 34^e Congrès de la FIVB

ayant besoin d'une majorité, 111 des

210 fédérations pour approuver une règle qui entrera en vigueur trois mois après la clôture du Congrès pour conclure le président de la ligue Lahoucine Clous qui a ouvert cette journée qui coïncide avec le démarrage saison sportive 2014/2015 déploré l'absence des entraîneurs de certains clubs.

**BASKET-BALL/SUPER-DIVISION
«A» (MISE À JOUR)**

**Victoire du GS Pétroliers
devant l'USM Blida**

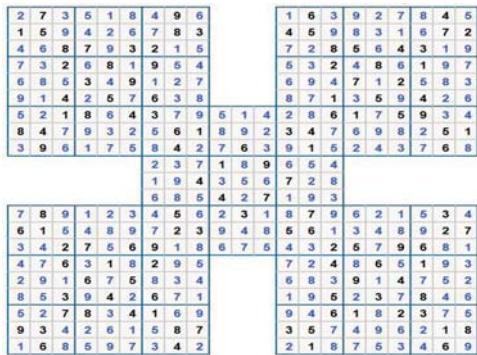
Le GS Pétroliers s'est imposé devant l'USM Blida sur le score de 84-62, en match comptant pour la mise à jour du calendrier du championnat d'Algérie de basket-ball, Super-Division «A» (messieurs), disputé mardi à Blida. Grâce à cette victoire, le GS Pétroliers, champion d'Algérie en titre, remonte au classement et se retrouve à la 8^e place avec 10 pts, alors que l'USM Blida pointe à la deuxième place avec 12 pts, à égalité avec le NA Hussein-Dey.

Mise à jour :
USM Blida - GS Pétroliers 62-84

Classement :	Pts	J
1. US Sétif	16	8
2. NA Hussein-Dey	12	7
3. USM Blida	12	8
4. IRBB Arréridj	11	7
5. NB Staoueli	11	7
6. AB Skikda	11	7
7. CRB Dar El-Beida	11	7
8. GS Pétroliers	10	5
9. WA Boufarik	9	7
10. O. Batna	9	7
11. OMS Miliana	9	7
12. CS Constantine	9	8
13. CSMB Ouargla	8	7.



Sudoku N°773



Mots Croisés N°773

SUBLIMINAIRE
OBLIGATOIRES
LAO■NIEVRE■S
AYTRE■MAO■AI
RETIENS■LIME
I■IN■O■AOZOU
GORGERIN■EU■
RI■ULM■TERRE
AS■E■AVESNES
PENTANE■SOUS
HAUT■D■MORSE
EUSEBE■GREEN

Mots Fléchés N°773

FRAGMENTAIRE
O■RAIDISSAUR
ULCERE■AOUTE
DI■TENIR■AI■
ROUET■DIPOLE
ONC■TAONS■EN
ISCHEMIE■CRU
E■LISON■CRUM
MIEN■LECHERE
EX■DOL■IEPER
NEGOCIATRICE
TROU■RUE■RUS

S o l u t i o n

OLYMPIQUE LYONNAIS - TRANSFERT

Nabil Fékir intéresse le Milan AC

Le milieu offensif de l'Olympique Lyonnais, Nabil Fékir, auteur d'un bon début de saison avec les Gones, suscite déjà l'intérêt de plusieurs clubs dans la perspective d'un recrutement, dont le sociétaire de Série A italienne, Milan AC, rapporte mercredi SportMediaset.

«Cela fait plusieurs mois que la direction des Rossoneri suit Fékir et elle s'apprête à faire une première offre à son homologue de l'OL, pour le recrutement de ce joueur» a annoncé le média italien.

Fékir (21 ans), auteur de quelques rares apparitions l'an dernier a profité des blessures de Yoann Gourcuff et Clément Grenier, ainsi que des contre performances de Yassine Benzia et Mohamed Yattara, pour jouer plus souvent cette année.

Le Franco-Algérien, sous contrat avec les Gones jusqu'en 2019 s'est montré à la hauteur

de la confiance placée en lui par son coach, Hubert Fournier, totalisant déjà six buts et une passe décisive en seulement dix matchs de Ligue 1.

Le bon rendement de Fékir n'a pas laissé les recruteurs indifférents, particulièrement ceux du Milan AC, qui voudraient s'attacher ses services le plus tôt possible, histoire de devancer «la concurrence» qui devient de plus en plus acharnée pour son recrutement.

Selon d'autres sources, le Milan AC, qui ne dispose plus des mêmes moyens financiers qu'avant, aurait l'intention de limiter sa première offre à seulement six millions d'euros, pour le recrutement de Fékir.

Une somme qui ne devrait pas trop embalier l'OL, pour plusieurs raisons, car en plus des se qualités physique et technique confirmées, Fékir est signataire d'un contrat qui court jusqu'en 2019. Autre raison qui pourrait rendre la présence de Fékir indispensable parmi l'effectif Lyonnais à partir de l'an prochain, les départs éventuels de Yoann Gourcuff et Clément Grenier, dont les contrats respectifs expirent à la fin de l'année en cours, laissant un

grand vide aux avant-postes, mais que le franco-algérien semble parfaitement capable de combler.

Fournier lui demande de «rester patient» concernant l'Equipe de France

L'entraîneur Lyonnais, Hubert Fournier, par crainte que la non convocation de Nabil Fékir pour les deux prochains matchs de l'Equipe de France «espoirs» ne fasse changer d'avis au joueur quant son avenir international avec «Les Bleus» a jugé bon de lui parler, notamment, pour lui demander de rester patient. Titulaire de la double nationalité, algérienne et française, Fékir est toujours indécis concernant son avenir international, puisqu'il n'a pas encore tranché entre les «Verts» et les «Bleus».

Le sélectionneur de l'Equipe de France «espoirs», Pierre Mankowski, n'ayant pas convoqué le jeune Lyonnais pour les deux prochains matchs amicaux des «Bleus», les 13 et 17 novembre courant contre l'Italie et l'Angleterre a suscité une certaine inquiétude chez le coach Hubert Fournier, un des fervents défenseurs du projet «Fékir en Bleu».



car craignant que la conjoncture actuelle ne le pousse à aller vers l'équipe d'Algérie. «C'est vraiment malheureux que Fékir n'ait pas été retenu pour ce rassemblement des Espoirs, car il a énormément de talent. Mais cette situation ne doit pas le perturber ou lui faire changer d'avis concernant son avenir avec l'Equipe de France. J'ai parlé avec lui et je lui ai expliqué qu'il doit s'armer de patience» a révélé Fournier sur RMC.

L'entraîneur Lyonnais a affirmé qu'personnellement, il n'entrevoit l'avenir de Fékir ailleurs qu'au sein de l'Equipe de France, même s'il a reconnu qu'au moment de trancher la question, ce joueur ne sera le seul à décider.

«Je suis conscient qu'il y a une réflexion familiale au tour de ce projet. Mais je souhaite que Fékir garde patience, le temps que les choses s'améliorent» a préconisé Fournier.

De leur côté, et pour le moment, la fédération algérienne de football (FAF) et le sélectionneur français des «Verts», Christian Gourcuff, n'ont exprimé aucune réaction concernant Nabil Fékir, notamment, s'ils entrevoient de le convoquer, après que Pierre Mankowski l'ait ignoré en prévision des deux prochains matchs amicaux des «Bleus».

LIGUE 1-MOBILIS (SANCTION)
4 matchs à huis clos, dont deux avec sursis, contre le MC Oran

Le MC Oran a écopé d'une sanction de quatre matchs à huis clos, dont deux avec sursis, décidée par la commission de discipline de la Ligue du football professionnel (LFP), suite au mauvais comportement de ses supporters lors du précédent match à domicile contre l'ASO Chlef (1-0), samedi dernier pour le compte de la 10e journée du championnat de Ligue 1 algérienne de football.

La LFP a fait savoir mardi que les fans du MCO ont détruit des sièges des tribunes du stade Ahmed-Zabana et les ont jetés sur le terrain causant un arrêt momentané de la rencontre.

Selon la même source, la commission de discipline n'écarte pas une autre sanction à l'encontre de la direction du club phare de la capitale de l'ouest aux autres indemnités financières qui lui seront demandées à la suite des pertes matérielles enregistrées à l'intérieur du stade et causées par sa galerie. Par ailleurs, la même commission a laissé ouvert le dossier du derby de la capitale entre le CR Belouizdad et le MC Alger (2-0), déroulé samedi dernier au stade du 20-août en attendant un «complément d'informations».

Des échauffourées entre les supporters des deux équipes étaient signalées, avant, pendant et après la rencontre.

LIGUE 1 / MC ALGER
Hadj Taleb : «Le Roy, Fernandez et Lemerre postulent pour le poste d'entraîneur»

Le président du conseil d'administration de la SSA/le Doyen MC Alger (Ligue 1 algérienne de football) Hadj Taleb, a indiqué mercredi que trois techniciens français «de renom» postulent pour le poste d'entraîneur de l'équipe, vacante après le départ de Boualem Charef. «Nous avons reçu six curriculum vitae de techniciens, notamment français de renom qui ont fait déjà leurs preuves, à l'image de Claude Le Roy, Jean Fernandez, et Roger Lemerre. Nous allons étudier leur dossier et choisir le plus approprié à l'équipe», a affirmé à l'APS le premier responsable du Doyen. La direction du Doyen s'est séparé lundi de son entraîneur Boualem Charef en raison des «résultats insuffisants» réalisés par l'équipe au bout de dix journées du championnat. Le MCA traverse une crise de résultats qui l'a précipitée à une position de relégable (14e, 9 points).

L'équipe n'a pu réaliser la moindre



victoire depuis cinq journées. «Nous allons nous réunir ce jeudi après midi pour débattre du sujet relatif au futur entraîneur et établir une short-list de deux à trois entraîneurs. Je pense que la période de trêve est tombée à point nommé, nous ne voulons pas nous précipiter.

Le MCA a besoin d'un coach d'enver-

ture qui aura la mission de redresser la barre», a-t-il ajouté.

Appelé à se prononcer sur la piste locale, privilégiée auparavant, Hadj Taleb, a souligné qu'elle reste toujours d'actualité. «Je l'ai déjà indiqué, notre priorité va pour un technicien local, mais notre choix est limité, du moment qu'ils ne sont pas nombreux actuellement sur le marché», a précisé Hadj Taleb.

En attendant la nomination d'un nouveau coach, «qui devrait intervenir la semaine prochaine», la direction a confié l'intérim au directeur technique sportif (DTS) de l'équipe, Boualem Laroum. Les coéquipiers d'Amir Karaoui s'entraînent depuis ce mercredi au complexe sportif de la Protection civile de Dar El Beida (Alger), «une manière d'éloigner les joueurs de la pression et la gogone des supporters», a conclu Hadj Taleb.

COUPE D'ALGÉRIE (AVANT-DERNIER TOUR RÉGIONAL OUEST)
Plusieurs affiches au programme

L'avant-dernier tour régional Ouest de la coupe d'Algérie de football, Ligue d'Oran, prévu samedi prochain, propose des affiches mettant aux prises des équipes de la division inter-régions et des derbies entre clubs de la même ville.

Le stade de Témouchent sera le théâtre du choc USM Oran-CRB Hennaya, deux formations marchant fort bien en championnat inter-régions et qui se connaissent parfaitement.

D'autres rencontres ne manqueront pas d'attrait dans la mesure où il s'agit de deux derbies où tout reste possible, comme MB Sidi Chahmi-Sporting d'Oran

et US Remchi-IRB Maghnia. De belles empoignades qui draineront sans doute la grande foule de férus de la balle ronde à l'Ouest du pays.

Les clubs de Ligue 2 professionnelle, le Rapid de Relizane et le WA Tlemcen semblent bien placés pour faire respecter la hiérarchie devant des pensionnaires de divisions inférieures, l'ICS Tlemcen et le Widad de Mostaganem. Les autres rencontres opposeront des équipes de différents paliers et seront à priori équilibrées, même si le facteur «surprise» n'est pas à écarter.

Voici le programme des rencontres, prévues samedi à partir de 14 heures:

Remchi	: JRB Sidi Brahim - ASB Maghnia
Sidi Lakhdar	: JS Emir Abdelkader - RCB Oued Rhiou
Aïn Tedes	: OM Arzew - WRB Djidouia
Témouchent	: USM Oran - CRB Hennaya
Hillil	: Majd Zemmora - CR Bendaoud
Arzew	: ES Mostaganem - IRB El Kerra
Es-Sénia	: Nadjah H. Bouhadjar - ES Araba
Bel Abbes	: FC Telagh - AS Marsa
Zabana (Oran)	: WA Tlemcen - WA Mostaganem
Sidi Brahim	: CC Oran - GS Sidi Khaled
Tlemcen	: US Remchi - IRB Maghnia
El Kerra	: MB Sidi Chahmi - SCM Oran
Bouakeul (Oran)	: RC Relizane - ICS Tlemcen
H. Bouhadjar	: CRB Ben Badis - AS Ain Beida.



Programme de la 5^e j

Programme de la cinquième journée des qualifications de la coupe d'Afrique des nations CAN-2015 de football, prévue vendredi et samedi (heure algérienne).

VENDREDI 14 NOVEMBRE 2014

Groupe D:

Sierra Leone - Côte d'Ivoire 14h00

Groupe G:

Botswana - Tunisie 17h30

SAMEDI 15 NOVEMBRE 2014

Groupe B:

Malawi - Mali 13h30

Groupe A:

Afrique du Sud - Soudan 14h00

Groupe D:

Cameroun - RD Congo 14h00

Groupe A:

Congo - Nigeria 14h30

Groupe E:

Togo - Guinée 14h30

Groupe C:

Angola - Gabon 15h00

Groupe F:

Mozambique - Zambie 15h00

Groupe C:

Lesotho - Burkina Faso 15h00

Groupe E:

Ouganda - Ghana 15h00

Groupe F:

Cap Vert - Niger 15h00

Groupe G:

Egypte - Sénégal 18h00

Groupe B:

Algérie - Ethiopie 20h30

**MARIANO BARRETO,
SÉLECTIONNEUR
DE L'ÉQUIPE NATIONALE
D'ETHIOPIE :**

**L'Algérie est
«une équipe
très forte»**

Le sélectionneur de l'équipe nationale d'Ethiopie Mariano Barreto s'attend à un match «difficile» face à l'Algérie samedi prochain à Blida pour le compte de la cinquième journée des qualifications de la CAN-2015 de football, mais espère bien réussir l'exploit réalisé contre les Aigles du Mali (3-2) lors de la précédente journée. «Nous sommes conscients que l'Algérie est une équipe très forte, mais nous serons à la hauteur», a indiqué Barreto à la presse locale. Face à l'Algérie, le sélectionneur portugais devra se passer des services de ses deux attaquants clés, Saladin Said et Getaneh Kabele. Le premier est blessé et le second suspendu après son expulsion face au Mali lors de la quatrième journée.

Pour pallier ses deux absences de poids, Barreto comptera sur l'efficacité d'Oumed Oukri et Abebaw Butako, buteurs contre le Mali pour tenter de surprendre l'arrière garde des Verts. Troisième du groupe B, dominé par les Verts, déjà qualifiés, l'Ethiopie (3 points) est condamnée à s'imposer contre l'Algérie et le Malawi et espérer un faux-pas du Mali (6 pts) pour décrocher une qualification à la CAN. Les deux premiers du groupe se qualifient directement pour le rendez-vous africain.



QUALIFICATIONS DE LA CAN-2015 : ALGÉRIE- ETHIOPIE

Les Verts poursuivent activement leur préparation

Saïd Ben

La sélection algérienne de football poursuit ses entraînements sur la pelouse du Centre technique national de la FAF à Sidi Moussa en prévision du match face à l'Ethiopie prévu le 15 novembre au stade Mustapha Tchaker à Blida pour le compte de la cinquième journée des qualifications de la CAN-2015.

L'équipe nationale, déjà assurée de sa qualification à la prochaine Coupe d'Afrique des Nations (CAN-2015), a entamé lundi dernier un stage au Centre Technique National de la FAF à Sidi Moussa (Alger), en vue des deux derniers matchs des éliminatoires contre l'Ethiopie et le Mali, respectivement à Blida et Bamako les 15 et 19 novembre.

Vingt-trois (23) joueurs sont concernés par ce regroupement qui dure jusqu'au 20 novembre 2014. Les joueurs algériens qui sont arrivés à Alger lundi dernier avant de participer à une première séance d'entraînement dans une excellente ambiance. Une séance d'entraînement consacrée essentiellement à la récupération. Au programme des séances dirigée par le sélectionneur Christian Gourcuff, des ateliers organisés pour chaque compartiment et un match d'application, avant de rentrer dans la préparation purement tactique et la mise au point des plans du jeu pour le premier match prévu contre l'Ethiopie samedi prochain au stade Tchaker. Les partenaires de Madjid Bougherra poursuivent donc leur stage marqué par le forfait du meneur de jeu du Club Africain Abdelmoumen Djabbou à cause d'une blessure aux adducteurs. Il a été remplacé par le buteur du championnat de Ligue 1 Mobilis Brahim Chenni, lequel avait participé au précédent stage de l'équipe nationale A. Les Verts poursuivent leur préparation



jusqu'au jour du match avec des séances à Sidi Moussa et à Blida.

L'Algérie qui trône en tête du groupe B avec quatre victoires en quatre matchs est déjà qualifiée, tandis que l'Ethiopie qui reste sur un retentissant succès en déplacement contre le Mali (3-2) est condamnée à s'imposer contre l'Algérie et le Malawi le 19 novembre à Addis Abeba pour espérer décrocher le second billet qualificatif à la CAN-2015 prévue du 17 janvier au 8 février prochain. Il est important de préciser que des joueurs de la sélection algérienne animeront un point de presse ce jeudi prochain à 16h00 à la salle des conférences du complexe Mohamed Boudiaf à Alger, et ce, en prévision des deux matchs contre l'Ethiopie et le Mali. Enfin, il est très important de noter que du fait que les Verts sont d'ores et déjà qualifiés, ces deux matchs restant constitueront une très bonne opportunité pour que le coach prépare comme il se doit sa liste des «23» de la phase finale de la CAN-2015. L'entraîneur de la sélection algérienne de football, Christian Gourcuff, lui-même le précise bien. «Je ne me

réfère pas à l'objectif qui m'a été assigné dans le contrat que j'ai signé avec la Fédération algérienne (FAF). Moi, j'aborde la prochaine CAN avec la ferme détermination de remporter tous les matchs», s'est engagé le driver français en conférence de presse animée au centre des médias du complexe olympique Mohamed Boudiaf (Alger). «Il est vrai que notre parcours jusque-là a fait de nous les favoris en puissance pour décrocher le trophée de la CAN, mais il faut avouer que la phase finale sera une autre paire de manches. Elle regroupera des équipes de haut niveau, à l'image de la Côte d'Ivoire et du Ghana, dont les joueurs évoluent dans de grands clubs européens» précise-t-il avant de conclure : «Nous allons évidemment revoir notre plan de préparation, y compris le lieu. Nous aurons également à disputer un seul match amical, puisque nous aurons seulement deux semaines pour préparer l'événement». Pour le moment place au match contre l'Ethiopie prévu samedi prochain au stade Tchaker de Blida...»

S.B.

Hayatou : «Le pays hôte du tournoi sera connu dans 2 ou 3 jours»

Le président de la Confédération africaine de football (CAF) a indiqué mardi soir, que le pays hôte de la 30e édition de la coupe d'Afrique des nations (CAN-2015) sera connu dans 2 ou 3 jours, après le désistement officiel du Maroc d'organiser le tournoi aux dates fixées précédemment par la CAF du 17 janvier au 8 février prochain.

«Pour le moment dans notre communiqué nous vous avons annoncé qu'on a eu quelques sollicitations de Fédérations africaines. C'est arrivé lundi 10 novembre 2014, nous n'avons pas eu le temps matériel d'entrer en contact avec ces responsables de fédérations pour essayer de défi-

nir les contours de cette organisation. Par conséquent, je ne peux pas vous dire où elle va se joindre.

Tout ce que je peux vous dire c'est qu'elle aura lieu» a déclaré Hayatou dans un entretien accordé à la chaîne France 24. Interrogé si la CAN-2015 sera organisée par un seul ou deux pays (co-organisation), le président de la CAF s'est contenté de dire que la réponse sera connu dans deux, trois jours.

«N'anticipez pas ! Attendez deux, trois jours. Vous avez attendu un mois. Le feuilleton a duré un mois. Il ne reste que 3-4 jours ne soyez pas pressés» a-t-il répondu. Le premier responsable de



la CAF est revenu également sur la décision des autorités marocaines de ne pas accueillir le tournoi, estimant que l'argument avancé par eux ne tient pas la route. «Ils ont naturellement dit qu'il y avait des raisons d'ébola. Mais quand

on voit aussi que le Maroc est en train d'organiser le championnat du monde des clubs, 25 jours seulement avant la CAN, vous comprenez que c'est un argument qui est vite effacé. Tout ceci nous a amené à prendre cette décision. Je comprends parfaitement la position de la CAF. Il fallait absolument finir ce bras de fer avec la Fédération royale marocaine de football» a-t-il souligné.

Le Comité exécutif de la CAF a décidé mardi au Caire de disqualifier automatiquement le Maroc de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2015 suite à son refus d'organiser cette compétition aux dates fixées.

La CAF prête à une co-organisation du tournoi

La Confédération africaine de football (CAF) est prête à une co-organisation de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2015 prévue du 17 janvier au 8 février prochain, suite au retrait définitif du Maroc, selon le directeur des médias de la CAF.

«Les expériences précédentes de co-organisation n'ont pas forcément laissé un souvenir impérissable à tout

le monde. La tendance au sein du Comité exécutif est à éviter, si possible, une telle situation. Mais au regard de l'urgence de la situation, si la seule option viable et fiable est une co-organisation,

il faudra l'accepter» a déclaré Junior Binyam ce mardi. Pourtant, la CAF n'est pas un fervent supporteur des co-organisations, comme cela avait été le cas en 2000

(Ghana-Nigeria) et en 2012 (Gabon-Guinée Equatoriale).

La CAF a annoncé plus tôt dans la journée de ce mardi que «quelques candidatures de pays désirant remplacer le Maroc pour l'organisation de la CAN-2015 sont actuellement à l'étude». L'instance africaine doit annoncer sa décision «sous peu».

APS

REUS FERME LA PORTE À ARSENAL

Selon *The Sun*, Marco Reus ne souhaite pas rejoindre Arsenal. Ni au mercato hivernal, ni même l'été prochain. Le milieu de terrain du Borussia Dortmund, dont le contrat se termine en juin prochain et qui n'a toujours pas prolongé avec le club allemand, souhaite gagner des titres. Il n'estime pas que le club londonien est l'endroit idéal pour y parvenir. Chelsea serait donc bien placé sur ce dossier. Arsène Wenger aura en tout cas une enveloppe d'environ 25,5 millions d'euros pour se renforcer dès janvier, notamment dans le secteur défensif.



TOTTI «TOUT CLUB CONNAÎT UNE PÉRIODE DIFFICILE»

Francesco Totti s'est exprimé sur son site officiel, suite à la victoire contre le Torino sur le score de 3-0, pour cette 11ème journée de Serie A :

«Avant la rencontre de ce soir, nous avons rencontré une période difficile, il y a eu des résultats négatifs mais une période comme cela arrive à tout club en cours de saison.

L'important est de toujours se souvenir de nos moyens et de notre force. Aujourd'hui vaincre était surtout la priorité, en plus nous avons retrouvé un joueur de valeur comme Strootman et cela est une grande nouvelle. Je profite de l'occasion pour refaire mes meilleurs voeux à Alex Del Piero (qui fêtera ses 40 ans, ndlr) qui est un vrai ami et que je respecte profondément».

HAZARD ne sait plus comment se faire comprendre

Même si son nom continue de circuler au Real Madrid, en vue de la saison prochaine, Eden Hazard a répété encore une fois qu'il n'envisage pas de quitter Chelsea à court ou moyen terme.

Chelsea était ma première option. Aujourd'hui, je sais que c'était le bon choix pour moi. Je suis très heureux à Chelsea. Mon objectif est de remporter de nombreux titres et de marquer des buts. Je n'ai jamais déclaré que le Real Madrid était mon rêve. (...) S'il y a un club qui fait rêver ? Oui, c'est Chelsea !, a souligné

l'international belge par le biais du London Evening Standard. Les Merengue savent vraiment à quoi s'en tenir au sujet d'Eden Hazard... mais ils pourraient quand même tenter leur chance l'été prochain.

FABREGAS FORFAIT !

C'est une quasi-certitude, c'est désormais officiel : Cesc Fabregas est forfait pour les deux prochains matches de l'Espagne, face à la Biélorussie et à l'Allemagne. Malgré les appels au repos de son entraîneur José Mourinho, il est arrivé blessé à la concentration de la Roja. Les examens passés ce matin avec les médecins de la sélection ont révélé comme prévu une blessure aux ischio-jambiers. Le milieu de Chelsea est remplacé par Bruno Soriano, joueur de Villarreal (4 sélections).



MATA VERS UN DÉPART EN JANVIER ?

Recruté en début d'année pour 44,7 millions d'euros, le milieu offensif espagnol ne convainc visiblement pas Louis van Gaal, le coach des Red Devils. D'après le Daily Express, les dirigeants mancuniens seraient disposés à lâcher l'ancien footballeur du FC Valence contre 20 millions de livres, soit 25,5 millions d'euros. La Juventus Turin et l'Atletico Madrid aimeraient enrôler le natif de Burgos.



SCHWEINSTEIGER S'ENTRAÎNE À NOUVEAU

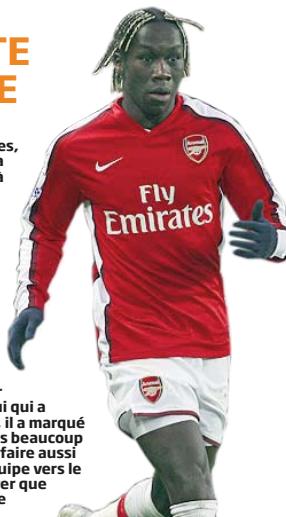
Bastian Schweinsteiger a repris l'entraînement collectif avec le Bayern Munich ce mardi. Pep Guardiola, le coach du Bayern a affirmé que le milieu de terrain défensif avait néanmoins besoin d'un "peu plus" de temps avant de pouvoir rejouer avec le club munichois. Schweinsteiger, 30 ans, était écarté des terrains par une inflammation d'un tendon rotulien depuis le 13 juillet dernier et le titre mondial de l'Allemagne au Brésil.



SAGNA

TIRE LA SONNETTE D'ALARME

Relégué à 8 points de Chelsea après 11 journées, Manchester City garde la tête hors de l'eau grâce à Agüero. Mais Sagna estime qu'il va falloir se réveiller. Et vite ! Tenu en échec par QPR samedi (2-2), Manchester City peut remercier Sergio Agüero. Auteur d'un doublé, le 'Kun' en est déjà à douze buts en onze matches de Premier League. Une 'Agüero dépendance' évoquée par Bacary Sagna dans le Manchester Evening News : "Il est celui qui a changé le cours du match, il a marqué deux fois, mais nous avons beaucoup de joueurs qui peuvent le faire aussi longtemps qu'il tiendra l'équipe vers le haut. Nous voulons montrer que nous pouvons élever notre niveau de jeu et réussir."



ALGÉRIE-SYRIE

M. Mahi appelle à la consolidation de la coopération bilatérale

Le ministre des Relations avec le Parlement, Mahi Khelil a souligné, mardi lors d'un entretien avec le président du Parlement syrien, Mohamed Djihad El-Lahham, l'importance de renforcer la concertation et la coopération entre les deux pays souhaitant que la Syrie puisse surmonter son éprouve.

Le ministre des Relations avec le Parlement a appelé à « davantage de concertation et de coopération au mieux des intérêts des deux peuples » souhaitant que la « Syrie et son peuple frère puissent surmonter leur épreuve », précise un communiqué du ministère.

Par ailleurs, les deux parties ont passé en revue « les relations fraternelles unissant les peuples des deux pays frères » soulignant la « nécessité de les développer et de les promouvoir au mieux des intérêts des peuples et de leurs intérêts communs, notamment au plan parlementaire.

Le président du Parlement syrien, Mohamed Djihad El-Lahham effectue une visite officielle en Algérie à la tête d'une délégation parlementaire à l'invitation du président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khelifa.

Le Président Bouteflika reçoit le ministre vénézuélien des relations extérieures



Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu mercredi à Alger le ministre du Pouvoir populaire pour les Relations extérieures du Venezuela, Rafael Ramírez Carreño, envoyé spécial et porteur d'un message du président vénézuélien, Nicolas Maduro.

M. RAFAEL RAMIREZ :

Coopération «accrue» dans le domaine pétrolier

Le ministre du Pouvoir populaire pour les Relations extérieures du Venezuela, Rafael Ramírez, a fait état mercredi à Alger de l'existence d'une coopération «accrue» avec l'Algérie dans le domaine du pétrole.

«Le Venezuela et l'Algérie ont une coopération accrue dans le domaine pétrolier», a indiqué M. Ramírez à la presse à l'issue d'un entretien avec le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

«Nous avons évoqué le marché pétrolier international et réaffirmé notre

position à défendre le prix du pétrole», a affirmé le ministre vénézuélien qui a fait ressortir une «convergence de vues» entre les deux pays à ce sujet.

Le Venezuela, en tant que pays membre des pays exportateurs du pétrole (Opep), «coordonne ses positions» avec les autres pays membres de cette organisation pour «défendre un prix juste» du pétrole, a-t-il ajouté. Le ministre vénézuélien a indiqué, par ailleurs, avoir transmis au Président Bouteflika un message de son homologue vénézuélien, Nicolas Maduro.

PUBLICITÉ

ALGÉRIE-YÉMEN

L'Algérie exprime sa «grande satisfaction» de la formation du nouveau gouvernement au Yémen

L'Algérie a exprimé, mardi, sa «grande satisfaction» de la formation par le président du Yémen, Abd Rabbo Mansour Hadi, d'un nouveau gouvernement regroupant plusieurs partis et personnalités représentant différentes régions du pays ainsi que des acteurs influents de ce pays frère. L'Algérie «salue la formation de ce gouvernement, un pas franchi dans la bonne direction sur la voie du processus d'édification de l'Etat du Yémen uni», précise un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

«L'Algérie soutient toute initiative de nature à unifier le peuple yéménite frère à travers le dialogue, la concertation et par des voies pacifiques susceptibles d'assurer un passage sûr et salutaire vers la stabilité et la prospérité», ajoute la même source.

APS

Félicitations

C'est avec une très grande joie que les familles BENAMARA, MOUACI et CHERBAL ont appris la naissance du petit RAMZI. Saisissant cette occasion pour adresser toutes leurs félicitations aux parents KAHINA et MOHAMED EL-HADI pour cet heureux événement.

Et lui souhaitant dès à présent une très belle vie à lui ainsi qu'à ses parents et un rapide rétablissement à la nouvelle maman.